

# « Béliers » contre journaliste: jugement nuancé à Avenches

(PAGE 9)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

# FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE  
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

## Après le rejet de l'initiative xénophobe

# SATISFACTION DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

### Certains journaux craignent un retour de flamme

#### LES IDÉES ET LES FAITS

#### Socialistes et communistes

Les récentes assises socialistes à Paris vers la mi-octobre ont-elles vraiment marqué un tournant dans l'histoire contemporaine du socialisme français et dans sa conquête du pouvoir? Nous notions l'autre jour que c'était là l'avis de commentateurs. Nous serions quant à nous plus réservés. Il est indéniable que M. Mitterrand a voulu élever son congrès, lui donner un style nouveau différent de la social-démocratie de papa et que, fort du succès d'ailleurs relatif, remporté par le P.S. aux dernières élections législatives partielles à la fois contre la droite et contre les communistes, il a cherché à rééquilibrer les partis de gauche. Tel est le mot d'ordre lancé par le député de la Nièvre, qui a fort fâché M. Marchais lequel y a vu une trahison de l'unité populaire.

Dans l'élargissement voulu par M. Mitterrand, figuraient au bureau de l'assemblée, outre les chefs du parti, M. Michel Rocard, le « leader » minoritaire du P.S.U., des dirigeants de la syndicale socialiste et auto-gestionnaire, C.F.D.T., et même d'anciens ministres gaullistes ou modérés, tels Léo Hamon, Edgard Pisani et Pierre Marcellin, venus en observateurs et qui s'opposent au régime de Giscard d'Estaing. Mitterrand eût bien voulu que ce fût le P.S.U. officiellement — et non pas sa fraction minoritaire seulement, quel que soit le prestige personnel de M. Rocard — qui se fit représenter à ces assises. Car, malgré sa faible audience dans le pays, le P.S.U. a la réputation bien usurpée à notre sens d'être le parti de l'intelligentsia socialiste et se veut plus à gauche que les communistes, à la grande colère de ces derniers qui le traitent de « déviationniste ». Mais M. Mitterrand eût été bien aise de jouer ce tour pendable à ses alliés du Programme commun.

On s'est efforcé aussi de donner une autre allure aux débats. Plus de discours de politiciens au grand cœur se succédant les uns les autres à la tribune, mais des colloques de travail. Cette technocratie socialiste déconcerte bien un peu les anciens militants de la vieille S.F.I.O., surtout dans les sections de provinces, composées essentiellement de petits fonctionnaires, d'instituteurs et, pour tout dire, de petits bourgeois anticléricaux. Ce n'est plus la « bonne parole » qu'ils avaient coutume d'entendre. Encore si l'on y voyait clair dans ce contenu doctrinal néo-socialiste. Mitterrand, dans ses propos, n'a pas renoncé à ses nationalisations outrancières, mais il semble séduit par l'autogestion chère à M. Ed. Maire, « leader » de la C.F.D.T. Il rend visite à Castro, malgré le fâcheux précédent Allende. Il entame un flirt avec les gaullistes de gauche. En somme, il joue sur tous les tableaux pour élargir son parti.

Précisément, c'est de là que sont nées les polémiques avec le P.C. Ce dernier, grâce au programme commun, entendait être le moteur de l'alliance des gauches dont le parti socialiste, bien moins implanté dans le prolétariat, n'aurait été que le satellite. Il n'en est fait qu'une bouchée, le jour du Grand soir, comme ce fut le cas dans les pays de l'Est. Mais les communistes ont plus d'un tour dans leur sac. Outre qu'ils tiennent très bien encore M. Mitterrand, malgré ses tentatives d'empiètement dans leurs secteurs électoraux. C'est dans toutes les couches de la population qu'ils dressent leurs embûches. Les jeunes gaullistes ont fraternisé avec de jeunes communistes au nom de l'Atlantique à l'Oural. Mais la grande astuce a été de faire entendre le « Requiem » de Berlioz à la « Fête de l'Huma ». Des fidèles, désarmés par la platitude de leur liturgie actuelle, s'y sont rendus pour y réentendre un des plus beaux morceaux de la liturgie traditionnelle. On comprend pourquoi les églises se vident. La déesse Raison, parée des oripeaux marxistes, avec une chasuble de surcroît, prend la place du culte du vrai Dieu.

René BRAICHET

Le rejet massif de l'initiative de l'Action nationale par le peuple suisse a été accueilli avec satisfaction ainsi qu'on le lira ci-dessous, par l'ensemble de la presse occidentale. Tous les journaux expriment, avec des nuances, leur joie devant l'importance de la majorité des « non ». Cependant, certains organes laissent percer la crainte que la journée du 20 octobre n'ait été qu'une bataille et que la guerre reste encore à gagner.

A ce sujet notre correspondant à Rome nous écrit :

Les Italiens, très satisfaits, bien sûr, de l'attitude des électeurs suisses le 20 octobre, considèrent d'ores et déjà l'avenir avec un peu d'inquiétude. Que se passera-t-il dans deux ans, lorsque le souverain sera appelé à se prononcer sur la nouvelle initiative de M. James Schwarzenbach? Plusieurs journaux, lundi, se posent la question. Le quotidien romain « Il Messaggero » parle d'une « tragique épée de Damoclès qui continue à être suspendue sur la tête des travailleurs qui ont émigré en Suisse ». Il écrit que « le prochain rendez-vous avec la peur a été « fixé en 1976 ».

« Paese-Sera », de tendance communiste, exprime les mêmes craintes dans son éditorial : « La Suisse a décidé de rester parmi les nations civilisées. Du moins pour le moment ». Le journal reproche à Berne d'avoir fait fort peu de choses ces dernières années, en vue d'atténuer la méfiance de la population à l'égard des étrangers.

(Lire la suite en page 13)



Des femmes discutent avant de mettre un bulletin dans l'urne dimanche à Zurich. (Téléphoto AP)

## Hôtellerie : plus de Suisses et moins d'étrangers de janvier à la fin d'août

BERNE (ATS) — Du 1er janvier au 31 août 1974, les hôtels, pensions et autres établissements similaires ont enregistré 24,31 millions de nuitées, c'est-à-dire 1,36 million ou 5 1/2 % de moins que durant les huit premiers mois de l'année dernière. Les hôtes de Suisse en ont fait inscrire 9,65 millions (+ 1 1/2 %) et les visiteurs étrangers 14,66 millions (- 9 1/2 %). La proportion de la clientèle étrangère a donc baissé de 63 à 60 %.

La régression concerne en premier lieu la demande de la Grande-Bretagne (- 37 1/2 %), des Etats-Unis (- 19 %), de l'Italie (- 16 %) et de la France (- 15 %), c'est-à-dire des pays dont la monnaie a perdu passablement de sa valeur par rapport au franc suisse.

On constate aussi une réduction de l'apport touristique du Japon, du Canada (- 11 1/2 % dans les deux cas), de la Belgique (- 8 1/2 %), des Pays-Bas et de la Scandinavie (- 4 %). Ces pertes ont toutefois été atténuées par une plus grande affluence d'hôtes venus d'Autriche, d'Amérique latine (+ 4 % dans chaque cas), de l'Est et du sud-est de l'Europe, d'Afrique, d'Australie, ainsi que d'Israël (de + 10 à + 17 %).

Les ressortissants de la République fédérale d'Allemagne forment toujours notre principal groupe d'hôtes étrangers. Le nombre de leurs nuitées s'est maintenu au niveau élevé de la période correspondante de l'année dernière et représente ainsi environ un tiers de la demande extérieure. L'évolution n'a pas été uniforme dans toutes les régions. Tandis que les résultats n'ont

pour ainsi dire pas changé aux Grisons, il s'est produit des pertes assez graves sur les bords du Léman, en Suisse centrale, en Valais, dans l'Oberland bernois et le Jura. Les autres régions n'ont connu qu'un repli modéré.

#### LES CURES

Les établissements de cure, c'est-à-dire les sanatoriums de montagne, les maisons de cure, les établisse-

## Avec le bonjour du Canada

PARIS (Reuter). — La France occupe une place importante dans les cœurs des Canadiens, a déclaré M. Pierre Trudeau, premier ministre canadien, à son arrivée à Paris pour une visite officielle de trois jours en France.

M. Trudeau, premier chef de gouvernement à se rendre à Paris



M. et Mme Trudeau accueillis à Orly par M. et Mme Chirac. (Téléphoto AP)



## Dans les rues de Saigon

Les manifestations ont opposé durant le week-end la police du général Thieu à des adversaires du régime. Voici quelques manifestants, dont des bonzes, derrière des barbelés. Lire nos informations en dernière page.

(Téléphoto AP)

## Les remous de la Maison-Blanche

WASHINGTON (AP). — « Je suis toujours convaincu qu'il fera un bon vice-président, a déclaré le président Ford en parlant de l'ex-gouverneur Nelson Rockefeller, au cours d'une mini-conférence de presse dans l'avion « Air force one » qui le ramenait d'une tournée électorale à Louis-Ville (Kentucky).

Il a laissé entendre que certains républicains conservateurs l'avaient pressé d'abandonner le vice-président désigné, mais qu'il n'avait pas pris leur avis au sérieux.

Au cours de cette mini-conférence de presse il a également dégage les points suivants : il ne voit, a-t-il dit, aucune relation entre les difficultés de Rockefeller et ce qu'un journaliste a qualifié : « La moralité de l'après-Watergate ».

« Watergate était un camouflage, déclare-t-il. Tout ce qui concerne Nelson Rockefeller, s'est passé ouvertement.

» Les candidats à la vice-présidence doivent, maintenant, répondre à des critères stricts. On ne peut s'empêcher de se demander combien de personnes de l'autre bord peuvent subir cette sorte d'examen. Il est assez rigoureux.

Les interlocuteurs avaient abordé la question d'un remaniement ministériel éventuel au sujet de rumeurs selon lesquelles M. Rumsfeld, coordinateur de la Maison-Blanche, remplacerait M. Schlesinger, secrétaire à la défense. M. Ford rétorqua que M. Rumsfeld faisait un excellent travail au poste qu'il occupe actuellement.

## DES OVNI DANS LE CIEL DU JAPON

ONOMICHI (Japon) (AP). — Un lycéen japonais, Kazuhiko Fujimatsu, âgé de 15 ans, affirme avoir pris trois photos en couleur de deux O.V.N.I. qu'il a vues les 11 et 19 octobre dans le ciel d'Onomichi en présence de trois témoins, lycéens comme lui.

L'un avait la forme d'un disque et l'autre d'un chapeau.

Le professeur d'astronomie de l'Université de Kinjo, qui a vu les photographies, estime qu'elles n'ont pas été retouchées « Elles paraissent montrer quelque chose que je ne puis m'expliquer », a-t-il dit.

Le lycéen a déclaré qu'il se trouvait dans sa chambre le 11 octobre « quand quelque chose d'étranger me donna un terrible mal de tête. Je me suis levé et j'ai ouvert la fenêtre donnant au sud. J'ai soudain vu un objet en forme de disque d'une quarantaine de mètres de diamètre et de cinq mètres d'épaisseur qui glissait vers le sud-est en émettant une lumière vert sombre. J'ai pris mon appareil de photo et j'ai photographié

l'objet quelques instants avant qu'il ne disparaisse.

« Peu après un deuxième O.V.N.I. est apparu, trois fois moins grand que le premier, là où le premier avait disparu. J'ai également pu photographier cet objet.

» Le 19, nous étions réunis dans ma

chambre avec trois camarades pour regarder les photos que j'avais prises quand j'ai éprouvé le même malaise que la première fois. Nous nous sommes précipités à la fenêtre et nous avons vu les deux objets. Ils ont disparu après s'être dirigés vers nous pendant une quinzaine de secondes ».



Un des objets volants photographiés par un lycéen japonais. (Téléphoto AP)

## L'ÉTRANGER

L'étranger. L'étrangère. Les étrangers. Des romans ont été publiés, portant ces titres. Avec talent, leur portrait, leur psychologie, leurs heurs et leurs malheurs ont été combien de fois dépeints. Ce n'est pas au moment où, en Suisse, les étrangers ont poussé un profond soupir de soulagement qu'il serait décent de s'attarder sur leur condition. Car s'ils connaissent cette détente, c'est qu'ils ne sont pas malheureux dans ce pays, bien au contraire.

Mais le livre des étrangers de Suisse et du monde entier, les embrassant tous dans un même élan de sollicitude, on voudrait dire fraternelle sans faire sourire, reste à écrire. Car les étrangers, où qu'ils vivent, et beaucoup d'entre eux jouissant d'un certain bien-être, voire de l'aisance dans ce pays, et ailleurs, demeurent des étrangers.

Quelles que soient les raisons, excellentes, bonnes, plausibles ou discutables qui leur ont fait choisir — pour quelque temps, pour longtemps ou pour toujours — un pays autre que leur pays natal, quels que soient les mobiles de leur décision, ils sont des déracinés. Si, parfois, souvent, ils ne réussissent pas à se faire comprendre, à se faire accepter entièrement (à se faire aimer, quelle présomption!) c'est qu'il s'accrochera, malgré tous les agréments et toutes les gentillesse dont ils sont l'objet « à l'étranger », une nostalgie parfois lancinante au fond de leur cœur.

L'étranger, tant qu'il restera un étranger, est obligé quoi qu'il fasse, et quoi que ses hôtes fassent, de vivre et de travailler plus ou moins en marge de ces derniers. C'est ce qui explique ses faux pas et les malentendus qui en naissent.

Cela est facile à comprendre pour ceux qui ne sont pas étrangers s'ils s'interrogent sur leur propre situation. Sont-ils toujours et partout, à tout moment, comme des poissons dans l'eau? Les citoyens à part entière d'un pays ne se sentent-ils pas de temps en temps, et peut-être même plus souvent qu'on ne le pense, étrangers au sein de leur propre famille, parmi leurs collègues, dans leur cité, parmi leurs amis, leurs rivaux, leurs concurrents ou leurs adversaires les plus... proches?

R. A.

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Mauvaises conditions atmosphériques pour le « 20<sup>me</sup> tour de Cressier »

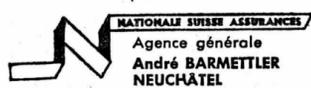
De notre correspondant :

Le 20<sup>me</sup> tour de Cressier n'a pas bénéficié d'un temps favorable. Au contraire cela frisait la catastrophe comme l'a relevé le président du comité d'organisation, M. Cyrille Persoz, qui a tenu à remercier tous les participants et le public de l'intérêt porté à l'épreuve. Il convient de relever que la compétition de la catégorie pupilles s'est déroulée dans les plus mauvaises conditions atmosphériques. En 1975, le tour de Cressier se déroulera à nouveau au mois de septembre. Voici les principaux résultats :

**Catégorie pupilles relais ; challenge offert par les quatre restaurateurs de Cressier :** 1. KTV Schmitt 1 ; 2. U.S. la Neuveville. — **Catégorie juniors relais ; challenge offert par M. Cyrille Persoz :** 1. S.F.G. Cornaux ; 2. KTV Schmitt. **Catégorie B relais, challenge offert par**

la Raffinerie de Cressier S.A. : 1. U.S. la Neuveville ; 2. KTV Schmitt. **Catégorie A relais, challenge offert par les maisons Jacques Grisoni et Matériaux de construction S.A. :** 1. T.V. Zofingue ; 2. T.V. Anet. **Catégorie juniors A licenciés, challenge offert par la laiterie Stern :** 1. Beat Gaberthuel, T.V. Zofingue ; 2. Willy Jakob, La Flèche, Coffrane. **Catégorie juniors B licenciés, challenge offert par la boulangerie Marti-Mast, Cressier :** 1. François Visinand, U.S. la Neuveville ; 2. Martin Tschopp, KTV Schmitt. **Catégorie A, licenciés, challenge offert par la S.F.G. Cressier :** 1. Hansueli Moser, TV Länggasse, Berne ; 2. Walter Baumgartner, Lyss. **Catégorie B licenciés, challenge offert par la Juracime Cornaux :** 1. Willy Reusser, C.S. La Heutte ; 2. Manfred Dyssli, Derendingen. **Catégorie vétérans licenciés, challenge offert par la SFG Cressier :** 1. Rudolf Tschanz, CF La Heutte ; 2. Jean-Pierre Froidevaux, Saïgnelégier. **Catégorie pupilles, challenge offert par la maison Emilie Egger et Cie S.A. :** 1. Daniel Leutwyler SFG Cornaux ; 2. Nicolas Mæschler, U.S. la Neuveville.

Sécurité totale par la



### AVIS TARDIFS

Fr. 3.- par millimètre de hauteur  
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

### Garage HIRONDELLE NEUCHÂTEL

#### Exposition Audi - VW Golf Passat

Lundi + mardi de 10 h à 20 h  
2 concours gratuits  
L'attraction :

#### Golf 1100 4 portes

**STADE DE LA MALADIÈRE**  
Mercredi 23 octobre à 19 heures

**Neuchâtel Xamax SERVETTE**  
COUPE SUISSE  
Location d'avance  
Cartes de membres non valables

**centre Jopop** Aujourd'hui !

**Boudin** le kilo 410  
**Purée de pommes** 140  
bte 1/1

**CHEZ FRANCO**  
BRASSERIE MÜLLER  
Le restaurant  
**EST OUVERT MARDI**

**La Treille restaurant**  
Un contretemps nous oblige à reporter la réouverture du restaurant à jeudi matin 24 octobre. Nous remercions nos clients de leur compréhension.  
R. Strautmann, restaurateur.

## Formule de changement d'adresse

Pour être agréables à nos abonnés, nous procédons gratuitement aux changements d'adresses qu'ils nous demandent d'opérer en Suisse. Afin d'éviter l'interruption de la distribution du journal, nous les prions de nous adresser leurs instructions

PAR ÉCRIT

trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu

FAN-L'EXPRESS  
Service des abonnés, 4, Saint-Maurice  
2001 NEUCHÂTEL

Changement d'adresse \* temporaire \* définitif

(\* souligner ce qui convient)

#### Domicile habituel :

Nom - Prénom :

No - rue :

Localité :

No postal :

#### Nouvelle adresse :

Nom - Prénom :

No - rue :

Localité :

No postal :

Valable dès le

au y compris.

BOUDRY

### La fanfare à l'étranger

(c) C'est pour un voyage de quatre jours que la fanfare prendra le départ jeudi matin à destination de la Camargue. Le parcours ne sera certes pas extraordinaire jusqu'à Montélimar, mais après Avignon, on retrouvera peut-être un peu de ce soleil du midi et le samedi on sera en plein dans le pays de Tartarin. Marseille, Martigues, Arles, les Saintes-Maries-de-la-Mer, lieu de pèlerinage des gitanes, Nîmes et ses arènes, Remoulins, le Pont du Gard et le retour par l'autoroute figurent en effet au programme. Quelques concerts non officiels seront donnés au cours du voyage.

### COMMUNIQUÉ

#### Appel pour la semaine suisse 1974

La Semaine suisse est une des manifestations traditionnelles de notre pays. A l'origine, son objectif était la sécurité de l'emploi. Aujourd'hui encore elle rappelle l'importance de la production indigène, en mettant toutefois un accent plus grand sur la protection des consommateurs et l'exportation. La marque suisse d'origine, l'Arbalète, doit permettre aux consommateurs de reconnaître nos produits, ce qui n'est pas sans autre facile à notre époque de fortes importations.

Nos exportations ne fleurissent pas d'elles-mêmes. La traditionnelle renommée des produits suisses à l'étranger nous aide à trouver les débouchés nécessaires et à conquérir de nouveaux marchés. Les désignations « Swiss Made » et « Swiss Service » ont heureusement gardé toute leur signification.

La Semaine suisse (du 21 octobre au 2 novembre) met l'accent sur le travail suisse. Comme nous participons tous à cette œuvre commune, cette manifestation nous concerne tous. Elle doit nous inciter à de nouveaux efforts, que nous imposent les difficultés actuelles.

La Semaine suisse recevra cette année un accent spécial, donné par l'industrie suisse de l'habillement, qui montre ainsi qu'une importante branche de notre économie est susceptible de s'adapter à temps à des exigences nouvelles.

Un commissaire rapporte que bien des personnes ne sont pas satisfaites du service de ramonage. Toutes les bouches d'eau reçoivent ces temps-ci une couche de peinture neuve.

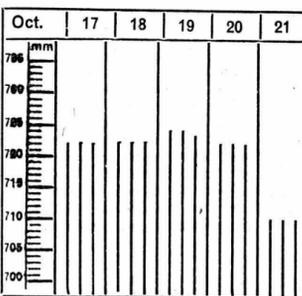
Ernst Brügger  
président de la Confédération

#### Conférence R. Emmanuel

Mercredi 23 octobre, l'écrivain spiritueliste E. Emmanuel répondra à la question : Que sommes-nous venus faire sur la terre ? Pourquoi la vie s'est transformée en jungle, quel est son but. Que nous soyons croyants ou athées, nous sentons tous que nos croyances positives ou négatives ne reposent que sur des bases inconsistantes, sans que raisonnablement nous puissions évoquer des arguments sans faille, capables d'expliquer notre comportement.

#### Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 21 octobre. Température : moyenne : 3,9 ; min. : 2,7 ; max. : 5,8. Baromètre : moyenne : 708,7. Eau tombée : 3,9. Vent dominant ; direction : variable faible, à modéré. Etat du ciel : couvert, pluie pendant la nuit.



Température de l'eau 11 °  
Niveau du lac 21 octobre 429,34

Prévisions météorologiques. — Suisse romande et Valais : en plaine le temps sera changeant avec quelques averses éparées. En montagne il sera le plus souvent très nuageux avec des chutes de neige intermittentes. La température sera comprise l'après-midi entre 4 et 9 degrés. En montagne, le vent sera faible à modéré du nord et l'isotherme de zéro degré avoisnera 1000 mètres.

Suisse alémanique et Grisons : en plaine très nuageux, averses locales. En montagne couvert, chutes de neige intermittentes.

Sud des Alpes : en partie ensoleillé, quelques chutes de neige éparées en montagne.

Temps probable pour mercredi et jeudi. — mercredi nébulosité variable, précipitations dans l'ouest, neige vers 800 mètres. Jeudi en partie ensoleillé dans le nord mais couvert et pluvieux dans le sud, neige au-dessus de 1000 mètres.

#### Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

La Direction et le personnel des Fabriques de Tabac Réunies S.A., à Neuchâtel, ont le pénible devoir de faire part du décès de leur fidèle et dévoué collaborateur,

## Monsieur Maurice VAUCHER

dont ils garderont le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

2003 Neuchâtel, le 19 octobre 1974.

## Des vendanges à l'image du temps à Cornaux...

De notre correspondant :

Le 24 avril, nous avons relaté que les bourgeons de la vigne prometteurs, verts tendres, avaient pris après la morsure impitoyable du gel, la couleur brun tabac, compromettant la future récolte de 1974.

Ces jours-ci, les vendanges sont à l'image du temps, moroses, peu enclines à la joie ; l'an dernier, un propriétaire avait récolté 50 gerles, cette année en tout et pour tout cinq gerles ; un deuxième le tiers de l'an dernier, plus privilégié parce que les parchets sont dans le haut du coteau.

Cependant, le groupement des sociétés de Cornaux tenait quand même à souligner cette saison, en organisant un concours d'enfants, masqués, ceux-ci qui n'en demandent pas mieux, mirent en pratique les fruits de leur imagination. Sous la direction de M. Capraro, conseiller communal, on vit défiler des marquisés, des clowns, des indiens grimés et armés jusqu'aux dents, toute l'imagerie des livres pour enfant était représentée.

Chez les aînés, la fanfare « L'Union », toujours sur la brèche, se produisit dans les divers quartiers du village, tandis que le groupement des « femmes-paysannes » se mettait en relief, en décorant, en fleurissant les cinq fontaines principales du village ; il y avait

BROT-DESSOUS

#### Forme, lumière, couleur

(c) Samedi s'est ouverte à Brot-Dessous une exposition groupant les travaux d'une quinzaine d'artistes sous le signe de la forme, de la couleur et de la lumière. Dans un ensemble très équilibré, où les objets présentés se rehaussent réciproquement, on peut admirer les tapisseries de Nelly Fluckiger. Les œuvres de la tisserande fleurissante sont ici parfaitement à leur place et concourent à l'harmonie générale.

Situé sur la route qui relie Neuchâtel au Val-de-Travers Brot-Dessous est jadis une renommée où l'artisanat tint une large place. Le verra-t-on bientôt renaître dans ce hameau où l'on parle d'atelières, de chandellerie, d'art ?

En attendant, contentons-nous de l'exposition actuelle. Elle mérite d'être vue.

#### Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Werner Schupbach-Ruff, à Hauterive ;  
Mademoiselle Monique Schupbach, à Hauterive ;  
Madame Arnold Ruff, à Zuchwil, ses enfants et petits-enfants ;  
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Adolphe Schupbach,

font part du décès accidentel de

#### André SCHUPBACH

leur cher et regretté fils, frère, petit-fils, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 19<sup>me</sup> année.

2068 Hauterive, le 20 octobre 1974.  
(Marnière 17)

Voici je suis toujours avec vous jusqu'à la fin du monde.

Mat. 28 : 20.

L'incinération aura lieu mercredi 23 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire à 16 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de Hasler, installations S.A., ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

#### André SCHUPBACH

apprenti monteur électricien de 3<sup>me</sup> année.

Nous garderons de lui le meilleur souvenir.

Le comité de la section neuchâteloise du Club alpin suisse a le pénible devoir d'informer ses membres et les Ojjiens du décès de

Monsieur

#### André SCHUPBACH

membre de l'organisation de jeunesse et fils de leur collègue, Monsieur Werner Schupbach.

L'Amicale des Valaisans de Neuchâtel et environs a le regret de faire part du décès de

Monsieur

#### Marius SCHMELZBACH

membre de la société.  
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

### Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 26 septembre. Palombo, Daniele, fils de Giorgio, tôleier, Boudry, et d'Anton a, née Fiorini. 15. Bernaschina, Marie-Josée, fille de Jean-Paul, technicien, Neuchâtel, et de Maria del Sagrario, née Morata.

DECES. — 17 octobre. Béguin née Grandjean, Blanda, née en 1888, ménagère, Neuchâtel, veuve de Béguin, Robert-Charles. 18. Roulet, Claude-Paul, né en 1921, réviseur, Neuchâtel, célibataire.

### Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



Madame Georges Licitra ;  
Monsieur Aldo Licitra ;  
Monsieur et Madame Giovanni Licitra et leurs enfants, à Ragusa (Sicile) ;  
Monsieur et Madame Giuseppe Licitra et leur fille, à New-York ;  
Mesdames Maria et Agata Licitra, à Rome ;  
Monsieur et Madame Salvatore La Rosa et leurs enfants, Giorgio et Pino, à Ragusa (Sicile) ;  
Monsieur et Madame Stella Bocchieri et famille, à Paris, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande tristesse de faire part du décès de

## Monsieur Georges LICITRA

leur très cher et inoubliable époux, papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 50<sup>me</sup> année, après quelques heures de souffrance, muni des sacrements de l'Eglise.

2000 Neuchâtel, le 21 octobre 1974.  
(Rue des Charmettes 63)

La messe de requiem sera célébrée en l'église Saint-Marc, à Serrières, mercredi 23 octobre, à 10 heures.

L'enterrement aura lieu à Ragusa (Sicile).

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

R. I. P.

Prière de ne pas envoyer de fleurs

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Henri Jeannot ;  
Monsieur et Madame Gaston Monnier-Jeannot, leurs enfants et petit-fils ;  
Monsieur et Madame Henri Jeannot-Müller, leurs enfants et petits-enfants ;  
Monsieur et Madame Paul Honsberger-Jeannot, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Sully Jeannot-Meier, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont la douleur de faire part du décès de

#### Madame Henri JEANNET

née Juliette VERMOT  
leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui paisiblement dans sa 91<sup>me</sup> année.

2000 Neuchâtel, le 21 octobre 1974.  
(F.-C.-de-Marval 34)

Heureux celui qui craint le Seigneur et qui marche dans ses voies.  
Ps. 128 : 1.

L'incinération aura lieu mercredi 23 octobre.

Culte au temple de la Coudre, à 14 heures.  
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de la Caisse cantonale de compensation, à Neuchâtel, ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Claude ROULET

réviseur

Ils garderont de ce fidèle et dévoué collaborateur, au service de la Caisse depuis plus de 26 ans, un souvenir ému et reconnaissant.

LE DÉPARTEMENT DE L'INDUSTRIE a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Claude ROULET

réviseur à la Caisse cantonale de compensation, fidèle et dévoué collaborateur de cette institution depuis plus de 26 ans.

La Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Claude ROULET

membre de la société depuis de nombreuses années.

### REMERCIEMENTS

Profondément touchés des marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de cruelle séparation,

Madame Juliette BELJEAN et famille

Mademoiselle Anne-Marie COUSIN  
Madame et Monsieur Hans HUGI-COUSIN

expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.

Leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs leur ont été d'un précieux réconfort.

Neuchâtel, Oberwil, octobre 1974.

### REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur Maurice WAELTI

remercie très sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde sympathie.

Pesex, octobre 1974.

Neuchâtel, octobre 1974.

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Encore des hirondelles, mais des pays nordiques, cette fois!

Toutes les hirondelles d'Europe septentrionale et centrale ne sont pas à l'abri dans leurs régions de migrations hivernales. Il y en a encore en Suisse et elles nous viennent du nord, surprises qu'elles ont été par le froid précoce. Si les hirondelles vivant la belle saison dans nos régions tempérées ont déjà pu, tout au début de l'automne, se sauver en direction de la Méditerranée et de l'Afrique du nord, celles du nord de l'Europe se sont laissées prendre au piège du froid subitement revenu.

Il faut savoir que les migrations d'hirondelles, à côté de celles d'autres passereaux, se déroulent normalement durant tout le mois d'octobre et passent en général inaperçues dans notre pays, puisque ces oiseaux ne s'arrêtent pas en Suisse durant leur vol.

Les hirondelles que nous voyons maintenant voler autour des maisons et dans la campagne ne peuvent poursuivre leur voyage en raison du mauvais temps persistant.

Il y a plusieurs voies migratrices, par la vallée du Rhône, par les côtes maritimes, par les cols alpins. Celle de la vallée du Rhône est actuellement la plus fréquentée.

bouchée de viande. Bien entendu, cette nourriture est un pis-aller et ne remplace pas les insectes. Elle peut provoquer de la diarrhée surtout quand il s'agit de sujets affaiblis comme c'est le cas ici; elle est au contraire opportune quand il s'agit d'oiseaux accidentés mais en bonne forme physique. On a vu des hirondelles nourries pendant deux ou trois jours de cette façon qui paraissent le supporter, mais qui ont toutes péri ensuite.

**UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE**

Il s'agit surtout d'expédier les hirondelles par les voies les plus rapides. La station de Sempach a donné les dernières directives: téléphoner au No 111 qui reçoit tous renseignements au sujet de transports se dirigeant vers le sud, automobilistes privés, en particulier.

Il est possible, bien sûr, d'aider la nature, dans une certaine mesure, mais les grandes lois naturelles qui contribuent depuis toujours à l'équilibre des espèces animales, ont finalement raison de nos efforts.

L'hirondelle, en tant qu'espèce, n'est en aucun cas menacée par l'infortune

du temps. Il en existe des millions et dès qu'une niche écologique est vacante, elle est aussitôt préoccupée par de nouveaux membres de l'espèce.

Nous reverrons donc les hirondelles en aussi grand nombre le printemps prochain, même si beaucoup périssent encore cet hiver.

Les sociétés précitées remercient encore une fois toutes les personnes et les associations qui ont pris les initiatives nécessaires et bénéfiques au secours de ces sympathiques oiseaux et leur demandent si elles ont encore le désir de sauver ces oiseaux, de suivre les conseils donnés.

Les sociétés précitées remercient encore une fois toutes les personnes et les associations qui ont pris les initiatives nécessaires et bénéfiques au secours de ces sympathiques oiseaux et leur demandent si elles ont encore le désir de sauver ces oiseaux, de suivre les conseils donnés.

## SUR LE BUREAU DU CONSEIL D'ÉTAT Un statut juridique de l'aile nautique

« Le Conseil d'Etat est-il disposé à provoquer l'examen du statut juridique de l'aile nautique — à ne pas confondre avec l'aile delta — appelée aussi planche à voile ou surfsailing ou encore vélisurf? »

Cet engin est composé d'une planche de surf, sur laquelle s'articule une voile que le pilote, debout, oriente à la manière d'une aile. Il s'agit d'un nouveau sport, appelé à un grand avenir, en raison des joies qu'il procure et des possibilités qu'il offre de déployer tous les degrés de l'effort et de l'adresse.

Les obstacles viennent du règlement qui, faute de reconnaître en l'aile nautique les éléments traditionnels d'un bateau, ne lui accorde d'autre dignité que celle d'un engin de plage. Autant faire d'un aigle un oiseau de basse-cour! A peine aurait-il trouvé son équilibre et acquis la vitesse appropriée que le pilote aurait franchi la limite assignée aux simples baigneurs ou occupants de matelas pneumatiques.

L'aile nautique est une embarcation nouvelle, qui rend inutile les anciennes

règles de sécurité et en appelle peut-être d'autres.

Ainsi les difficultés de l'apprentissage parent plus sûrement que les défenses pénales à l'imprudence des novices. Ou l'exiguïté de l'engin, loin de compromettre sa stabilité, l'apparente plutôt à un instrument de sauvetage. La planche, même brisée, est à la fois insubmersible et inacharable. Une personne épuisée peut aisément s'y agripper ou s'y maintenir assise en dépit de la houle. Par contre, le contact permanent avec l'eau et les chutes plus ou moins fréquentes imposent un équipement contre le froid, particulièrement sous notre climat. L'obligation de savoir nager ne semble pas non plus superflue. Peut-être même conviendrait-il d'imposer aux débutants une surveillance ou un accompagnement.

Mais les sportifs initiés et dûment équipés devraient avoir le droit d'utiliser toutes les possibilités de l'engin ainsi que celui d'organiser des régates semblables à celles des dériveurs légers et de s'y préparer librement.

Question de M. Maurice Favre.

## La votation de dimanche Deux mille « non » de plus dans le canton!

La chancellerie d'Etat communique qu'une erreur de lecture dans les résultats qui lui ont été communiqués dimanche lors de la votation du 20 octobre sur l'initiative populaire contre l'emprise étrangère et le surpeuplement de la Suisse lui a fait indiquer le chiffre de 4517 « non » au bureau de dépouillement de la Chaux-de-Fonds-centre. En réalité, il s'agissait de 6517 « non », ainsi qu'il en résulte d'ailleurs du procès-verbal.

Le district de la Chaux-de-Fonds a donc repoussé l'initiative par 13211 « non » contre 4484 « oui ».

Le résultat provisoire pour le canton s'établit comme suit: « Oui »: 17.363 (inchangé); « non » 50.723 (+2000).

Quant à la participation au scrutin, elle passe de 68,34 % à 70,40 %. Les résultats définitifs du canton seront publiés dans la Feuille officielle du 23 octobre.

## Les directeurs romands de musique instrumentale ont siégé à Boudry

De notre correspondant :

Les directeurs romands de musique instrumentale, au nombre d'une centaine ont été reçus à la salle de spectacles de Boudry par leur président central, M. Edgar Girardin, qui salua également les invités, dont MM. Pierre Udriet, conseiller communal, Maurice Schafelitel, vice-président cantonal de la société, Pierre Pizzera, président d'honneur de la Fanfare de Boudry, Charles Sciboz, René Favre, et John Lenhardt. L'assemblée statutaire fut précédée de la présentation de la Ville de Boudry par M. Gérard Viette, qui évoqua les célèbres enfants de la ville.

La société marche bien, elle compte 204 membres dont 21 furent admis ce

jour par acclamation. Quatre membres d'honneur ont reçu l'insigne en or: MM. M. Salomon, J. Matthieu, J. Brahier, et A. Schaefer. L'Amicale fêtera l'an prochain son cinquantenaire et se réunira le 19 octobre à Siviriez.

Après le concert de la Fanfare de Boudry tout le monde se retrouva au vin d'honneur offert par la ville.

Les délégués se rendirent ensuite au château où les vigneronniers offrirent un vin d'honneur. Le banquet qui suivit fut entrecoupé de quelques discours dont celui de M. Pierre Udriet, au nom du Conseil communal. Pour terminer, une conférence consacrée aux instruments de musique intéressa l'auditoire.



Une vue de l'assemblée des directeurs romands de musiques à Boudry. (Avipress - J.-P. Bailfond)

### QUELQUES CONSEILS

Littéralement assaillis — l'image n'est pas trop forte — de demandes au sujet de cette nouvelle vague d'hirondelles en perte de vue, la Société protectrice des animaux de Neuchâtel et environs, le Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel et la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, aimeraient donner quelques conseils aux personnes de bonne volonté désirant secourir ces malheureux oiseaux victimes d'intempéries inhabituelles à cette saison de l'année.

### INSTRUCTIVES EXPERIENCES

Que peut-on faire pour les hirondelles quand on les voit voler autour de nos maisons?

Les expériences faites il y a peu de temps ont été instructives et ont montré la meilleure conduite à suivre. Voici donc les conseils de personnes autorisées consultées à cet effet.

Il ne faut en aucun cas « ramasser » les hirondelles posées pour la nuit, avant 11 heures du matin, et non plus après 17 heures. Les oiseaux s'entassent pour se tenir chaud et s'envolent dès qu'ils trouvent quelques proies. Seuls les oiseaux trop faibles pour s'envoler doivent être recueillis et nourris avant tout envoi.

La nourriture consistera en viande hachée maigre mêlée éventuellement à un peu d'eau et de jaune d'œuf. L'oiseau doit être nourri à la main en lui glissant dans le bec ouverte une petite

### Promotions civiques à Auvonnier

(c) C'est vendredi qu'eut lieu à Auvonnier la manifestation de promotion civique des jeunes gens et jeunes filles domiciliés au village. Le Conseil communal avait envoyé 19 invitations; 13 jeunes étaient présents: il s'agit de Mlles Jocelyne Botteron, Josette Grisel, Ursula Jung, Maria Schwaiger, Catherine Studer; MM. Manuel Cesar-Palma, Pascal Favre, Patrick Favre, Feuer Jörg, Michel Gobet, Boris Guinand, Jauslin Jean-Frédéric, Joly Pierre-Yves, Lavanchy Eric, Montandon Jean-Claude, de Montmollin Gilles, Schneider Jean-Pierre, Schneider Renaud, Strausack Yves-Alain.

Cette rencontre, en trois étapes, commença au Bureau communal où M. Ed. Imfeld, président de Commune, prononça une brève allocution, soulignant que les droits appellent des devoirs; il adressa des vœux pour l'avenir de cette jeunesse.

M. Perdrizat parla ensuite du développement du port et des rives. Enfin, après avoir donné des précisions sur le rôle du Conseil communal, M. Henrioud commenta les travaux de la Grand-Rue et le plan d'aménagement. Un apéritif dégusté dans deux pressoirs en activité précéda le repas offert à l'hôtel du Poisson.

### Des gerles sur le pavé

Dimanche insolite que celui du 20 octobre à Auvonnier: dans la rue du Va-et-vient, la résonance particulière des gerles sur le pavé. En dépit ou à cause du mauvais temps, des vendangeurs ont travaillé. Ils ont fait montre de beaucoup de cran.

### THIELLE Cédez-le-passage non respecté

Hier, vers 6 h 30, M. J.E., de Thielle, circulait de son domicile en direction de Cornaux. En s'engageant sur la route de déviation, il ne respecta pas le « Cédez-le passage » et sa voiture entra en collision avec celle conduite par M. J.-B. J. de Marin. Dégâts.

### LE LANDERON « L'Aurore » reçoit les boulangers

(c) Samedi la société chorale « L'Aurore », avait invité les patrons boulangers du bas-canton et leurs femmes à se réunir afin de resserrer les liens amicaux existant entre eux. Au cours de l'apéritif offert dans une cave de la vieille ville, M. Moulin, au nom du Conseil communal, souhaita la bienvenue à l'assemblée. C'est par des rimes fleuries qu'il glorifia le pain et la noble tâche de celui qui le travaille.

Ensuite à la grande salle décorée, un repas leur fut servi, pendant que se produisaient diverses sociétés: la société de chant « L'Aurore », un ensemble de danses des jeunes de la région ainsi que le groupe de gymnastique féminine. Ce fut une soirée réussie, si l'on en juge par l'heure tardive qui clôtura les réjouissances.



### Quarante-cinq nouveaux droguistes

● NEUF candidates et 36 candidats (sur un nombre total de 61) ont passé avec succès leurs examens fédéraux pour l'obtention du diplôme de droguiste. La meilleure note (une moyenne de 5,7 pour 10 branches d'examen) a été attribuée à Robert Bandi, de Jegenstorf (BE). Mlle Margreth Wolf, de Sigriswil (BE), première candidate, s'est placée au troisième rang avec la moyenne de 5,5. Ces examens ont eu lieu à l'Ecole suisse de droguerie à Neuchâtel, sous la direction de l'Association suisse des droguistes.

### Véhicules volés

● DANS la nuit du 18 octobre, le motocycle « Yamaha » 125 cm 3, de couleur bleu et gris qui porte les plaques « NE 1649 » a été volé à Neuchâtel. D'autre part, dans la nuit de samedi à dimanche, la voiture « Fiat 850 », un coupé gris clair portant les plaques « NE 55569 » a également été volée au chef-lieu.

### Tombe profanée

● DES individus à la sinistre mentalité ont profané à plusieurs reprises une tombe du cimetière de Beauregard. Ce sont tout d'abord des fleurs artificielles, puis des fleurs fraîches que les profanateurs ont emporté. Mais tout récemment, fait encore plus grave, ils s'en sont pris aux plants d'edelweiss qui ornaient la tombe et les ont déracinés.

On comprend la douleur et l'indignation d'une mère qui prend sans relâche le soin de fleurir la tombe d'un fils dont elle honore le souvenir avec une piété remarquable. On souhaite que les auteurs de ces actes aussi sacrilèges que scandaleux rapportent les plantes dérobées et, à tout le moins, cessent de profaner cette tombe.

### Réunion des directeurs cantonaux de l'agriculture

● JEUDI et vendredi s'est déroulée la Conférence des chefs des départements de l'agriculture de Suisse sous la présidence de M. Ernest Blaser, conseiller d'Etat de Berne.

La séance eut lieu à la salle du Grand conseil et les participants ont été salués par M. Jacques Béguin, chef du département neuchâtelois de l'agriculture. Un repas agrémenté par des productions de la Chanson neuchâteloise, a été servi au Château de Boudry. Vendredi les congressistes ont parcouru les hautes vallées neuchâteloises et le Val-de-Travers et ont eu l'occasion de voir la triste réalité des problèmes posés aux agriculteurs de montagne par l'hiver si précoce: récolte de regain et champs de céréales sous la neige!

## La section Jura-Neuchâtel de l'ASPr a fêté ses vingt ans d'existence

● DANS l'une des salles de la Rotonde, samedi, plusieurs grandes tables avaient été dressées et décorées de petites poupées et de bouquets de roses. Devant chaque couvert, il y avait le visage souriant, heureux, détendu ou au contraire triste, lointain d'un handicapé.

Tous ces convives, une centaine, étaient là pour participer au jubilé du vingtième anniversaire de la section Jura-Neuchâtel de l'Association suisse des paralysés (ASPr) dont le président, M. Jean Bienz, a prononcé un discours au cours duquel il a fait une rétrospective des activités de sa section. Il a tout d'abord parlé de la fondation de l'ASPr par

deux Suisses et deux Français dont l'objectif était de sortir leurs congénères de l'isolement.

En 1953, l'ASPr recrutant des membres dans toute la Suisse, elle fut contrainte de créer des sections. C'est en septembre qu'a été fondée celle de Jura-Neuchâtel.

M. Bienz a en outre relevé que la situation de l'handicapé n'est plus la même aujourd'hui que par le passé puisque l'assurance AI, par exemple, leur facilite la vie et que leur intégration dans la société est bien meilleure, à tel point qu'ils ne sont plus désœuvrés mais pris dans le tourbillon de la vie comme tout le monde.

## « La joie du lundi », c'était un voyage coloré en Israël

● « LA joie du lundi » c'était vraiment cela quand, hier après-midi, les membres du Club de loisirs, encouragés par le pasteur Laederach, de Serrières, se sont mis à chanter un pot-pourri composé de « Ne pleure pas Jeannette », « Au clair de la lune », « Il était un petit navire » et d'autres encore. Etonnante cette assemblée au creux du vieux théâtre de la ville, vibrant de belles voix qui attaquaient sans hésitation les mélodies les unes après les autres.

Réchauffé par ces chants, chacun était prêt à regarder les diapositives que M. Laederach a rapportées de son voyage en Israël. L'écran s'emplit donc d'images ensoleillées: le Jourdain s'écoulant au milieu d'une dense végétation, les rivages désertiques

de la mer Morte, les fouilles archéologiques de Jéricho, des bougainvillées et le célèbre sycamore d'où Zachée regardait passer Jésus, Cumran la ville de ces Esséniens dont la culture était fort avancée et avec lesquels Jésus aurait eu des contacts, Bethléem qui signifie « La maison du pain » en hébreu, la colline toute jaune de fleurs surplombant le lac de Genezareth et sur laquelle le Christ fit son célèbre « sermon sur la montagne », Safed (Zefat) la ville où fut écrite la cabale, les ruines de Capernaüm ou l'église et les souks de Nazareth...

Que de noms prestigieux ont gravé chacune de ces images pour le plus grand plaisir des spectateurs.

## Exposition Claude Weisbuch à la galerie Ditesheim

Né à Thionville en 1927, connu aujourd'hui déjà dans le monde entier, car il a exposé à Paris, Londres, Bruxelles, Munich, Turin, Tokio, Montréal, Claude Weisbuch présente à la Galerie Ditesheim une trentaine de gravures et de dessins qui requièrent fortement l'attention.

Ce qui d'emblée séduit et subjugué, c'est l'originalité du trait, de la morsure, aussi bien dans le dessin que dans la pointe sèche. Weisbuch ne traite pas un sujet, il l'attaque, il l'arrache, il le conquiert. Jamais il ne se repose sur un élan acquis; jamais il ne s'arrête pour regarder posément son sujet; jamais il ne pactise. Il faut qu'il travaille toujours à chaud, qu'il brûle et qu'il se brûle. C'est là le signe de sa force, ce qui garantit la qualité même de son inspiration.

d'autres sujets, les « Syndies », les « Amateurs d'estampes » ou le « Bœuf écorché ». Mais quels que soient l'intérêt et la valeur de ces œuvres capitales, Weisbuch est peut-être plus fort encore lorsqu'il oublie Rembrandt dont il n'a nul besoin pour être vraiment lui-même. Car il a assez en lui d'originalité pour composer autre chose que des variations sur un thème donné, même si ce thème fait vibrer les cordes les plus profondes de sa sensibilité.

### A LA RECHERCHE DE LUI-MÊME

A cet égard, les portraits de F.B., qui est pour nous un inconnu, ont une force de vibration étonnante. La figure avec son grand front, ses yeux douloureux et profonds, ses chairs flasques masquant le feu intérieur, est extrêmement évocatrice. L'un de ces portraits présente d'ailleurs, sans peut-être que l'artiste l'ait voulu, une certaine ressemblance avec Baudelaire. Quant à la « Mort Triomphante (Hommage à Callot) », c'est une éblouissante pochade, aussi explosive qu'un feu d'artifice.

Mais au fond, secrètement, c'est lui-même que Weisbuch recherche et poursuit dans ces portraits si hardiment et parfois si sombremen expressifs. Dès lors, pourquoi ne pas aborder franchement l'autoportrait, comme le lui a suggéré Claude Roger-Marx, et ainsi, en

gravant ses singularités, ses contrastes, ses triomphes et ses tourments, se flageller lui-même? Ne plus parler à travers Rembrandt, mais se dire lui-même, avec une sincérité simple et nue, comme Rembrandt l'a fait, mais en oubliant cette fois le maître des maîtres.

A cette suggestion, Claude Weisbuch répondrait peut-être qu'il est déjà par-tout lui-même, et c'est vrai. Il est très particulièrement dans les dessins qu'il semble brouiller tout exprès, pour faire ressortir avec d'autant plus de force de ce réseau de traits hachés et contradictoires l'originalité d'une figure éclatante de vie, et il ne l'est pas moins dans les pointes sèches, où l'attaque centrale est complétée par un jaillissement de traits nerveux et spontanés, qui donnent au portrait une allure improvisée, un style dont on ne cesse pas d'admirer la superbe indépendance.

P.L.B.

## La saison musicale 1974-1975 à Neuchâtel

Grâce à l'ADEN et aux bons offices des diverses agences, nous sommes aujourd'hui en mesure de publier le calendrier des manifestations musicales de la saison. Saison extrêmement riche et brillante, qui nous a déjà valu le coup d'envoi des concerts des 1 et 2 octobre, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle Salle du Temple du Bas. C'est là du reste — sauf indication contraire de notre part — qu'auront lieu la plupart des concerts de cette année:

Octobre 29, Les Compagnons de la Chanson. 30, Concert de l'OCN dir. E. Brero avec Oswald Russell pianiste. 31, Fanfare et jazz. Novembre 3, concert par le Chœur et la fanfare saluistes du Borinage; temple de Corcelles: Concert du Chœur mixte de Corcelles. 5, Les ballets Félix Blaska. 9, Au Théâtre: récital Pauline Julien, chanteuse québécoise. 10, Collégiale: Flûte et orgue avec A. Pépin et S. Dicommun. 14, 2me concert d'abonnement: Les Wiener Kamervirtuosen. 17, Collégiale: Heinrich Funk organiste. 24, Collégiale: violon et orgue avec L. Zighera et S. Dicommun. 28, Château de Boudry: œuvres de Paganini par H. Schneberger; Concert de l'OCN avec Johanna Martzy violoniste. Décembre 1, Concert du centenaire de la Société chorale dir. F. Pantillon: Messe en si mineur de Bach

(répétition générale publique le 30 novembre). 3, Récital de piano Bruno-L. Gelber. 9, Aula de l'Université: conférence Z. Estreichner sur l'Art de la Fugue. 10, 3me concert d'abonnement: l'Art de la Fugue de Bach par l'Orchestre de chambre de Moscou. 12, Récital de piano A. Benedetti-Michelangeli. 15, Gala de la Musique militaire et de la Musique de la Ville de Granges. 17, Concert de l'Orchestre de Radio-Berne dir. Silvia Caduff. Soliste Michael Studer pianiste.

1975, janvier 10, 4me concert d'abonnement: OSR dir. Sawallisch, Chœurs de la RSR et Pro Arte, Solistes: Ursula Buckel et Arlette Chédol. 19, Au Lyceum Le Quatuor Reist. 24, Aurèle Nicolet flûtiste et l'ensemble du Festival Strings. 25, Aula du Mail: « 5 à 7 musical » avec le duo Dobrzewski - Trouillet (violon et violoncelle). 30, 5me Concert d'abonnement: le Quatuor de Rome.

Février 13, Collégiale: Concert de l'OCN. Soliste Lionel Rogg organiste. 13-14-15-16, Le chanteur évangélique Gil Bernard. 15, Aula du Mail: « 5 à 7 musical »: chant et luth avec W. Staempfli et J. Hübscher. 18 et 22, Intégrale des concertos de piano de Beethoven par Radu Lupu et l'Orchestre symphonique neuchâtelois dir. Théo Loosli. 23, Au Lyceum: François Guy violoncelliste.

27, 6me Concert d'abonnement: les Musiciens de Paris.

Mars 6, Concert de l'OCN. Soliste Maria Tipo, pianiste. 7, Récital de piano Ingrid Haebler. 9, Au Lyceum Béatrice Haldas cantatrice. 17 et 19, Intégrale des paritias pour violon seul de Bach par H. Schneberger. 22, Concert de gala de la Musique militaire.

Avril 13, Au Lyceum, Andrée Stakian violoniste. 27, Au Lyceum Peter Schmalz pianiste. Du 30 avril au 11 mai: 12me Printemps musical (env. 6 concerts). Soit près de 50 manifestations musicales — un record! — dont une bonne moitié bénéficiera des avantages de notre nouvelle Salle de musique.

LES CONCERTS DE L'OCN

Nous avons déjà présenté les six grands concerts d'abonnement organisés par notre Société de musique. Une autre série d'abonnement: celle de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel retiendra aujourd'hui notre attention. Comme l'an dernier l'OCN et son chef E. Brero nous proposent quatre programmes rehaussés par la présence de quatre excellents solistes.

Dans quelques jours (30 octobre), entre le 6me Brandebourgeois de Bach et une Symphonie de Mozart, nous entendront l'étonnant pianiste jamaïcain Oswald Russell dans le Concerto en Ja mi-

neur de Bach et dans le 2me Concerto de Beethoven.

Le 28 novembre, Johanna Martzy, violoniste interprétera deux Concertos de Haydn (do majeur) et Mozart (sol majeur) dans un concert où l'OCN jouera pour la première fois à Neuchâtel « Tocata Arioso et Gigue » du compositeur suisse Peter Mig.

Jeudi 13 février: concert classique à la Collégiale avec le concours de Lionel Rogg. Au programme: Purcell, Bach — Passacaille pour orgue — et Haendel — un Concerto grosso et deux Concertos pour orgue et orchestre.

Enfin, la vedette du concert du 6 mars sera Maria Tipo, qui passe pour l'une des pianistes les plus douées et les plus « personnelles » de notre temps. Nous l'entendrons dans le Concerto en ré de Haydn et dans celui en si bémol de Mozart. Programme complété par une Symphonie de Haydn et par une page contemporaine: « Sinfonietta pour cordes » du Municois R. Finkbeiner.

Parmi les autres manifestations marquantes de la saison, signalons les concerts de musique de chambre donnés par des interprètes de notre pays, tantôt au Lyceum (Dimanches musicaux) tantôt dans le cadre des « 5 à 7 musicaux » du Mail.

L. de Mv.

## AVIS OFFICIELS



DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE  
DOMAINE VITICOLE DE L'ABBAYE DE  
BEVAIX

## Mise au concours

Par suite de la mise à la retraite du  
titulaire, le poste de

## vigneron qualifié

est mis au concours.

Obligations et traitement : légaux  
Entrée en fonction : à convenir

Les offres de service manuscrites, ac-  
compagnées d'un curriculum vitae et  
de copie de diplômes et de certificats,  
doivent être adressées à l'Office du  
personnel de l'Etat, rue du Château 23,  
2001 Neuchâtel, jusqu'au 25 octobre  
1974.



UNIVERSITÉ  
DE NEUCHÂTEL

Faculté de théologie

Soutenance de thèse de doctorat  
Jeudi 24 octobre 1974, à 14 h 15 à l'Aula  
Sujet de la thèse :

Du corps psychique  
au corps spirituel

Interprétation de 1 Cor. 15/35-49 par  
les auteurs chrétiens des quatre pre-  
miers siècles.  
Candidat : M. François ALTERMATH  
La séance est publique.

Le doyen :  
Pierre Barthel

## IMMEUBLES

A vendre à

## Bevaix

pour cause imprévue, un apparte-  
ment de 2 pièces, cuisine agen-  
cée, bain, W.-C., très jolie situa-  
tion.

Nécessaire pour traiter :  
Fr. 19.000.—  
Tél. (038) 24 70 52.

## Cité Bois-Soleil

A 10 minutes de Neuchâtel ou de la  
Chaux-de-Fonds, dans magnifique ca-  
dre de verdure, vue imprenable sur le  
lac et les Alpes, il reste à vendre dans  
la 1<sup>re</sup> étape :

1 appartement 5 1/2 pièces Fr. 205.000.—  
1 attique 4 1/2 pièces Fr. 230.000.—

comprenant cuisine luxueusement équi-  
pée, grand salon avec cheminée, 2 sal-  
les d'eau et grande loggia. Garage en  
option. Libre novembre 1974. (Hypothè-  
ques 80 %).

**PROCOM NEUCHÂTEL SA**  
Promotion commerciale  
et immobilière  
Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77  
2000 Neuchâtel

A vendre au pied du Jura, à  
8 km d'Yverdon,

## maison

comprenant : 5 chambres, cuisine,  
galetas, cave, terrasse, jardin ;  
surface d'ancien magasin, con-  
viendrait à petite industrie, arti-  
san, dépôts, etc.

Pour tous renseignements :  
**Tél. (024) 21 40 31,**  
dès 18 heures.

A vendre  
sur territoire  
de Cortaillod

## VIGNE

d'environ 3000 m<sup>2</sup>,  
quartier des Baumes,  
en bloc  
ou séparément ;  
une partie  
conviendrait à la  
construction.  
Adresser offres  
écrites, avec prix,  
à CD 2871 au  
bureau du journal.

Seulement  
40 c. le mot !

C'est le prix  
d'une  
petite annonce  
au tarif réduit  
dans la  
de Neuchâtel -  
« Feuille d'avis »

Promotion Immobilière - Fiduciaire Seiler & Mayor

3 APPARTEMENTS  
à vendre à Chez-le-Bart

SITUATION :  
immeubles très soignés, à 200 m du bord du lac et du port.  
Splendide vue très étendue.

AMÉNAGEMENT :  
construction bien insonorisée, de conception résidentielle,  
cuisine équipée, cheminée de salon. Bain, W.-C. séparés, grand  
balcon, terrasse, cave et galetas.

FINITION INTÉRIEURE AU CHOIX DE L'ACHETEUR

## COMPAREZ NOS PRIX

5 CHAMBRES : Surface totale 115 m<sup>2</sup>

Fr. 170.000.— et  
Fr. 175.000.—

Hypothèque à disposition

Renseignements et vente :

PROMOTION IMMOBILIÈRE ← → FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR

Môle 4 Neuchâtel Rue du Trésor 10  
Tél. (038) 24 70 52 Tél. (038) 24 59 59

A vendre, à la Côte neuchâteloise,

## VILLA 6 PIÈCES

Aménagement intérieur particulièrement soigné ;  
cheminée de salon, escalier intérieur chêne ; bano  
d'angle. Salle de bains et cabinet de toilette ; cui-  
sinette agencée, y compris machine à laver la vais-  
selle. Grand garage ; chauffage au gaz et mazout ;  
dépendance. Terrain de 480 m<sup>2</sup>. Situation tranquille  
et bien exposée. 1<sup>re</sup> hypothèque à disposition.

Fiducim S.A., Grand-Rue 18, Peseux.  
Tél. (038) 31 54 44.

## A LOUER

## A louer logement 3 1/2 pièces

avec tout confort, à couple stable désirant assumer la

## CONCIERGERIE

d'un immeuble important à Serrières. Possibilité, par la suite,  
en cas de convenance, de créer un poste de conciergerie à  
plein temps.

Les personnes ayant un métier du bâtiment, appareilleur,  
électricien ou monteur en chauffage, si possible avec quel-  
que expérience de la conciergerie, voudront bien adresser  
leurs offres avec références, sous chiffres EF-2873 au bureau  
du journal.

Les Cèdres - BOUDRY  
appartements

libres immédiatement :

2 1/2 pièces 70 m<sup>2</sup> à partir de Fr. 430.—  
2 1/2 pièces 92 m<sup>2</sup> à partir de Fr. 530.—  
4 1/2 pièces 107 m<sup>2</sup> à partir de Fr. 640.—

Appartements très spacieux et fonctionnels,  
comprenant :  
cuisines agencées — parquets et autres sols  
pratiques — balcon — ascenseur — tran-  
quillité.

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR  
Rue du Trésor 9, Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 59 59.

Etude Clerc, notaires,  
2, rue Pourtalès, tél. 25 14 69.

A LOUER pour le 31 octobre  
1974, à la rue du Rocher,

## STUDIO NON MEUBLÉ

A louer à

## Cortaillod-Village

appartements 3 1/2 pièces tout  
confort, cuisine équipée, loyer :  
515 fr. + charges, libres dès le  
1<sup>er</sup> janvier 1975 ou pour date à  
convenir.

S'adresser à :  
CRETEGNY & CIE, fbg du Lac 43,  
2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 69 21.

Etude Clerc, notaires,  
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour  
date à convenir à Cormondrèche

STUDIOS  
NON MEUBLÉS

Part au jardin.

Etude Clerc, notaires,  
2, rue Pourtalès, tél. 25 14 69.

A LOUER immédiatement ou pour  
date à convenir, à la rue de  
l'Ecluse,

APPARTEMENT  
DE 3 CHAMBRES

hall et tout confort.

A LOUER  
A SAINT-BLAISE  
magnifique  
appartement

de 4 pièces, cuisine entièrement  
équipée avec coin à manger,  
salle de bains et salle de dou-  
ches séparées + W.-C. séparés,  
grand balcon. Situation très calme,  
avec vue sur le village, le  
lac et les Alpes, à proximité du  
centre du village.

Libre tout de suite, Fr. 860.— +  
charges. Garage individuel à dis-  
position.  
Possibilité d'acheter.  
Téléphoner pendant les heures  
de bureau à Touraine S.A.,  
(038) 33 55 55.

A LOUER  
A NEUCHÂTEL

## magnifique studio

moderne non meublé. Très belle  
situation.  
Libre tout de suite, 395 fr., charges  
comprises.  
Téléphoner pendant les heures de  
bureau à Touraine S.A., (038)  
33 55 55.

A louer à  
Saint-Aubin  
un studio non meublé

S'adresser à :  
Fiduciaire Francis Anker,  
Port 20,  
2024 Saint-Aubin.  
Tél. (038) 55 16 49.

A louer belle

## maison neuve, mitoyenne,

de 5 1/2 pièces, à la Neuveville.

Tout confort, vue sur le lac.

Loyer Fr. 1500.— par mois.

## Monbaron + Moser



2500 Bienne  
Rue de la Gare 14  
Hôtel Elite 2<sup>e</sup> étage  
Tél. (032) 23 23 23

## RENTENANSTALT

Société suisse d'Assurances générales  
sur la vie humaine



## MONRUZY, NEUCHÂTEL

A LOUER, rue de Champvévres 1, 3, 5

Situation remarquable avec vue panoramique privilégiée sur  
le lac et les Alpes, face à la patinoire et à la piscine.  
Place de jeux pour enfants.  
Transports publics à proximité

1 magnifique appartement  
de 6 pièces

comprenant tout le confort moderne. Cuisine agencée.

Loyer : Fr. 852.—  
PRIX FIXÉS JUSQU'AU 31 MARS 1976.  
Frais de chauffage et d'eau chaude en plus.

Ce prix comprend : électricité pour machine à laver le linge  
et sècheirs, service de conciergerie, antenne TV-radio stores  
à soleil sur loggias.

Places de parc intérieures : Fr. 65.—

Location : FIDIMMOBIL S.A.  
Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

A louer au centre de Neuchâtel

locaux 170 m<sup>2</sup> avec  
dépendances

5<sup>me</sup> étage.  
pouvant convenir à bureaux ou  
petite industrie tranquille.

Gérance Bruno Müller,  
Temple-Neuf 4, Neuchâtel.  
Tél. 24 42 40.

A LOUER A LA COUDRE

## appartement neuf

de 3 pièces, tout confort, tapis  
tendus, cuisine complètement  
équipée, W.-C. séparés, bain,  
grand balcon, vue dominante sur  
le lac et les Alpes, avec garage  
700 fr. par mois, charges non  
comprises, libre tout de suite.

Tél. à Touraine S.A. pendant les  
heures de bureau.  
(038) 33 55 55.

A louer, à Bevaix, dans immeu-  
ble neuf bien situé.

bel appartement  
de 3 pièces

avec cuisine équipée. Loyer :  
Fr. 450.—, plus acompte et charges :  
Fr. 50.—.  
Pour visiter et traiter, s'adresser  
à l'Etude Claude-Edouard Bétrix,  
notaire, 2017 Boudry, tél. 42 22 52.

A louer à Neuchâtel, centre, dès  
le 31 octobre 1974,

1 appartement de  
2 pièces

au 3<sup>me</sup> étage, tout confort, cul-  
sine équipée.  
Loyer mensuel : Fr. 425.—,  
charges comprises.

S'adresser à :  
Fid. Schenker Manrau S.A.,  
Peseux, tél. 31 31 55.

A louer à Neuchâtel, quartier des  
Charmettes,

2 appartements de  
3 pièces

confort, balcon.  
Loyer mensuel : Fr. 335.—,  
charges comprises.

S'adresser à :  
Fid. Schenker Manrau S.A.,  
Peseux, tél. 31 31 55.

A louer, à Areuse, pour le 1<sup>er</sup>  
janvier 1975,

appartement  
confortable

de 3 1/2 pièces, quartier tranquille,  
à proximité du tram.  
Loyer mensuel : Fr. 398.— plus  
acompte de charges Fr. 75.—.  
Pour traiter et visiter, s'adresser  
à l'Etude de Me Claude-Edouard  
Bétrix, notaire à Boudry,  
tél. 42 22 52.

A louer à CHÉZARD  
(Val-de-Ruz)

## bel appartement

de 3 pièces dans bâtiment de  
construction récente, 3<sup>me</sup> étage  
ouest, tout confort.  
Loyer 364 fr. + charges.  
Libre dès le 1<sup>er</sup> janvier 1975.

Téléphoner à :  
Fiduciaire J.-P. Erard, Trésor 2,  
2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 37 91.

A louer,  
à Bevaix

pour le 24 novembre  
ou décembre 1974,  
un  
appartement  
de 4 1/2 pièces avec  
tout confort ; belle  
situation.

Tél. (038) 24 70 52.

## 2 chambres

chauffage central  
général.

S'adresser :  
Etude Wavre,  
notaires.

Tél. 25 10 63.

A louer,  
dans immeuble  
localité,

## 2 1/2 pièces

tout confort,  
cuisine agencée,  
grand balcon, au  
prix de 356 fr.,  
charges comprises ;  
éventuellement  
garage.

Tél. (038) 31 22 79.

## CHAMBRES

A louer à Neuchâtel  
rue des Chasselas,

chambre  
meublée

douche W.-C., en  
commun, 315 fr., par  
mois, charges  
comprises.  
Tél. 24 34 00, le  
matin.

APPARTEMENTS  
DE VACANCES

## OFFRES D'EMPLOIS

Grande pension en ville cherche

## AIDE-CUISINIER

Horaire régulier, place stable.

Téléphoner à 10 h 30 ou à 13 h 30  
au 25 95 12.



A Fribourg, pour notre centre d'entretien des  
machines du service de la voie, nous cherchons

## 1 mécanicien en automobiles

Travail indépendant et varié, ambiance de travail  
agréable, poste bien rétribué, avantages sociaux  
d'une grande entreprise.

Entrée en service selon entente dès le 1<sup>er</sup> janvier  
1975.

Les intéressés sont invités à adresser leurs offres de  
service à : CFF 4<sup>me</sup> section de la voie, Tivoli 15,  
1700 Fribourg.



## MIKRON HAESLER

Nous cherchons

## OUTILLEURS

Genre d'activité

Qui sommes-nous

Nos produits

Avenir

Fabrication de gabarits et prototypes sous  
propre responsabilité. Le parc de machines de  
l'outillage comprend : 1 machine à pointer SIP,  
1 rectifieuse-planeuse, tours, fraiseuses et  
perceuses d'outillage ainsi qu'un équipement  
complet pour les traitements thermiques :  
trempes et cémentation. Soudage électrique et  
autogène. Nous assurons la formation.

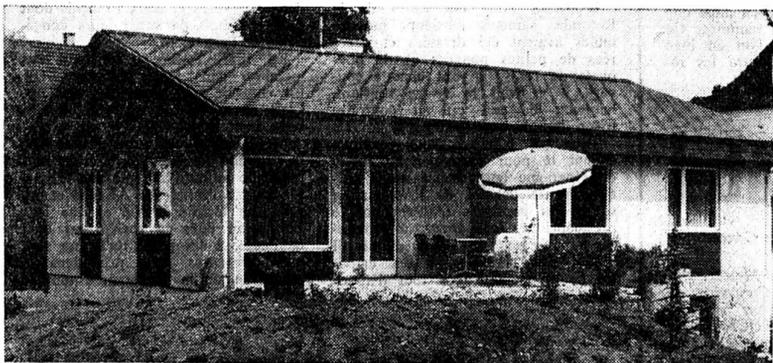
Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée  
au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute  
précision et de technique avancée.

Nos machines-transferts répondent aux exigen-  
ces de branches les plus diverses (automobile,  
robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie,  
etc.

Désirez-vous participer à l'évolution de notre  
entreprise ? Vous pouvez par votre sens des  
responsabilités, votre facilité dans les contacts  
humains, et pour autant que vous aimiez  
travailler d'une manière indépendante, trouver  
l'emploi qui vous donnera satisfaction.

Veillez téléphoner à notre chef de personnel,  
M. J. Chenux, pour obtenir un rendez-vous.  
MIKRON HAESLER S.A.  
Fabrique de machines-transferts  
rue du Collège 73, 2017 Boudry.

Tél. (038) 42 16 52.



## UNE VILLA

Construction moderne et soignée dans un délai très court à des prix  
forfaitaires garantis sans dépassement.  
Demandez notre documentation sur les villas familiales clés en main  
gratuitement et sans engagement.

ANB Société  
de Constructions  
Industrialisées  
Av. du Casino 52  
1820 Montreux

Nom : ..... Prénom : ..... N.F.  
Rue : .....  
No postal : ..... Lieu : .....

# armourins

**prix-choc**



MANTEAU REPORTER POUR GARÇON,  
DOUBLURE AMOVIBLE EN BORG  
ET COL BORG. COLORIS BRUN.  
TAILLE 116:  
128-140: 89.-,  
152-164: 98.-

**79.-**

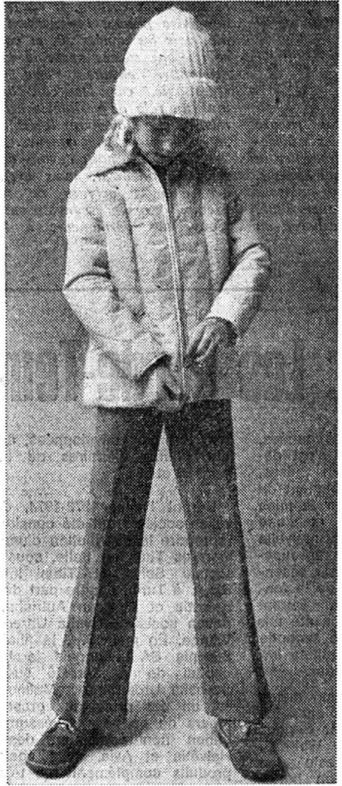
VESTE FILLETTE EN NYLON  
ANTIGLISSE JAUNE OU ROUGE,  
GARNITURE  
IMITATION  
FOURRURE.  
TAILLE  
116:  
128-140: 45.-,  
152-164: 50.-

**40.-**

PANTALON FILLETTE VELOURS 100%  
COTON, ROUGE OU BLEU.  
TAILLE 116:  
128-140:  
22.-,  
152-164:  
24.-

**20.-**

TOUJOURS PLUS AVANTAGEUX AVEC  
NOTRE CARTE JUNIOR. A DEMANDER  
À NOTRE CAISSE DU 1<sup>er</sup> ÉTAGE.



1-12

## La Continentale: une assurance claire et précise

Les collaborateurs de la Continentale ne cherchent pas à vous éblouir. Ils sont simplement des conseillers qualifiés, prêts à vous éclairer sur tout problème d'assurance vous paraissant obscur.

**sécurité assurée**  
accident - responsabilité civile -  
casco - incendie - vol - intempé-  
ries - explosion - bris de glace -  
tous risques - eaux - transports et  
dépens de voirie - La Continentale Vie.

**Continentale**  
Compagnie Générale  
d'Assurances SA

Pour plus de clarté dans vos  
assurances, adressez-vous à

C. Braillard et R. Citherlet  
Agence Générale  
Rue du Bassin 4, 2000 Neuchâtel  
Tél. 038 25 46 50

Nouveau: Elna TSP  
Avec programme de couture  
double et sélection facile  
des points



Vous découvrirez également  
chez nous le tout  
nouveau genre de  
«fer à repasser»,  
l'Elnapress.

**elna**

Mme M.-Th. Pitteloud  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6 - Saint-Honoré 2  
Neuchâtel - Tél. 038 - 25 58 93  
Cours de coupe et de couture, grand choix  
d'accessoires de couture, fils, patrons Burda  
collection de tissus. Service rapide.

**DIZERENS-DUPUIS  
NEUCHÂTEL S.A.**  
Maillefer 34-36 - ☎ 25 49 64

toutes clôtures — grillages,  
palissades — fer, bois  
béton

**ENTREPRISE  
P.-A. CHATELAIN**

entreprind tous genres de

peinture,  
papiers peints

Prix avantageux

Téléphoner aux heures des repas  
au (038) 31 15 49.



**Yala**



**Un de nos ravissants  
modèles d'automne**

*Stuedler*

Serre 9 (1er étage) 25 57 65  
Spécialiste du beau jersey.  
Rayon pour dames de taille confortable.  
Manteaux térylène dames, messieurs.  
Ouvert le mercredi toute la journée,  
le samedi jusqu'à midi.

**LE SECOURS SUISSE D'HIVER**



connait ceux qui ont be-  
soin de notre aide.

**Transports**

débarras de caves  
et galetas, petits  
déménagements.  
Tél. (038) 24 49 64,  
heures des repas,  
ou 25 49 24,  
répondeur  
automatique.

# Grande exposition de tapis d'Orient

Du mercredi **16** octobre 1974  
au mercredi **23** octobre 1974

Ouvert en permanence de 10.00 à 22.00 heures

**EGALEMENT LE DIMANCHE**

Entrée libre

**Maison du Peuple** Grande salle; 2<sup>ème</sup> étage  
(Immeuble Cinema Plaza)  
**La Chaux-de-Fonds** 68, rue de la Serre,  
Tél. 039 - 23 20 50

**De véritables bijoux  
attendent les amateurs de tapis:**

Des pièces rares en pure soie,  
en laine - soie.  
Les plus beaux chefs d'œuvre de  
l'art artisanal d'Orient.  
Le plus sûr et le meilleur  
placement de valeur!  
Des tapis de Perse, d'Afghanistan,  
de Turquie, du Pakistan, de l'Inde:  
Des tapis nomades authentiques,  
en partie d'origine semi-ancienne.  
Des Berbères de l'Afrique du Nord,  
des tapis de Chine. Du plus simple  
tapis de salon à la plus belle pièce  
de collection!  
Un choix exceptionnel qui fera  
la joie de tout amateur de tapis  
avisé.

Achat direct - importation directe -  
vente directe  
Des atouts décisifs permettant  
des prix particulièrement  
intéressants.

**Pfister**  
ameublements sa  
BIENNE Place du Marché Neuf



Chaque tapis  
d'Orient avec  
certificat  
d'origine et  
plomb  
garantisant  
l'authenticité

RESERVATIONS possibles  
ENVOIS A CHOIX franco domicile  
Tél. 032 - 42 28 62 Exposition: Tél. 039 - 23 20 50

**Pfister** ameublements sa

1748-74

Etes-vous satisfait de suivre l'actualité de loin?  
Non?  
Alors consultez



**Jobus**

Opticien diplômé  
fbg de l'Hôpital 3 (sous les arcades)  
2001 Neuchâtel - Tél. (038) 25 11 38

Le spécialiste  
qui vous fait voir  
le monde  
à sa vraie dimension

**L'IMPRIMERIE  
CENTRALE S.A.**

rue Saint-Maurice 4  
tient à la disposi-  
tion des Indus-  
triels et des com-  
merçants son ma-  
tériel moderne  
pour exécuter  
tous les travaux  
en typographie et  
en offset

Feuille d'avis  
de Neuchâtel

# LA CHAUX-DE-FONDS

## Intempéries, tempêtes et pluies diluviennes : le lac de Moron déborde et le Doubs en crue

Cette fois-ci plus de doute, la mauvaise saison a pris ses quartiers d'hiver et ne semble plus vouloir être délogée. Voici en effet un mois que les averse cessent d'alterner avec les chutes de neige. Après trois hivers particulièrement doux et pratiquement sans neige au grand désespoir des fervents du ski, l'hiver 1974-75 semble frapper bien fort ses trois coups. Si les précipitations avaient été assez importantes au cours de ces dernières semaines, le week-end dernier a battu un record en son genre. La pluie, comme d'ailleurs dans tout le pays, n'a cessé de s'abattre sur la région avec une détermination entêtée.

**QUE D'EAU**  
C'est ainsi qu'à la station d'observation météorologique du Crêt-du-Loche qui recueille les résultats pour la Chaux-de-fonds, on a enregistré samedi 21, 2 mm d'eau, et dimanche, mieux encore, 26 mm ! Pour ces deux seuls jours, 47,2 mm, cela représente des précipitations

considérables qui sortent largement de l'ordinaire. Pour donner une idée de ces chutes de pluie, il suffit de dire que l'eau tombée en ces deux jours dépasse la moyenne d'un mois d'octobre habituel !

Il faut noter, qu'après un jour et une nuit de radoux marqué qui faisait suite à un mois particulièrement frais de septembre, la neige a de nouveau fait son apparition dans la soirée de dimanche et hier matin, on comptait une dizaine de centimètres de neige dans les prés. Les routes étaient cependant bonnes en ville, mais la route de la Vuod-Alpes était hier matin partiellement enneigée.

A ce temps inclement, il faut encore ajouter une petite tempête dans la nuit de samedi à dimanche. On a enregistré des pointes de vent de 40 à 45 nœuds, soit environ 90 km/h. Les forêts ont passablement souffert des assauts du vent et l'on compte plusieurs arbres déracinés et

d'innombrables branches brisées. Les feuilles qui jusqu'à maintenant étaient demeurées vertes en dépit du froid et de la neige, tombent en masse et rendent très dangereux les chaussées inondées. Les conducteurs devront redoubler de prudence en cet automne pourri.

Conséquence immédiate de ce véritable déluge, les cours d'eau sont en crue. La montée du Doubs est tout à fait spectaculaire, puisqu'elle a été au lac d'accumulation de Moron de six mètres en quelque 22 heures. Dimanche matin, la cote du lac était encore à 710 m, et le soir vers 23 h, l'eau se déversait par-dessus le barrage du Châtelot. Autre observation qui donne également une image saisissante de la crue du Doubs, dimanche matin, le débit de la rivière qui n'était encore que de 14 mètres cubes à la seconde est passé dans la journée à 88 m<sup>3</sup> au Saut-du-Doubs.

Intempéries, pluie, neige et vent, voilà qui ne correspond guère aux automnes jurassiens auxquels on était habitué d'ordinaire. Certes la sécheresse se faisait assez durement sentir et la production électrique du Châtelot était déficitaire depuis le début de l'année par rapport à une année normale. Mais tout de même, trop, c'est trop ! Attendons peut-être l'été de la Saint-Martin ! ...  
Nm

## Du côté de la campagne

### Vers une nouvelle hausse des engrais ?

De notre correspondant :  
L'an dernier, le Maroc, premier exportateur mondial de phosphate, a majoré de 350 % le prix de cette matière première, indispensable à l'agriculture. De ce fait, tout comme les pays producteurs de pétrole, il s'est acquis une position financière beaucoup plus solide. A tel point qu'il vient de faire des propositions de crédit aux pays dont la balance commerciale s'est détériorée.  
« Il semblerait, écrit à ce propos « Le Sillon belge », que le Maroc qui applique une augmentation de 50 % le 1er juillet dernier encore, envisage une nouvelle augmentation.  
Troisième producteur mondial de phosphate, avec 20 millions de tonnes, le Maroc intervient pour 37 % des exportations mondiales. On estime que ses réserves connues couvrent les besoins pour 2000 ans ! La forte hausse des prix des phosphates a incité d'autres pays producteurs à développer leur extraction tandis que les acheteurs s'efforcent de parvenir à un meilleur usage des quantités disponibles. Tel doit être, plus que jamais, le cas en agriculture ».

L'Office statistique des communautés européennes vient de publier une estimation de la récolte céréalière des pays de la CEE qui fait apparaître un record de quelque 106,3 millions de tonnes en 1974 contre 105,7 en 1973 et une moyenne de 98 pour 1969-1973. La progression serait surtout importante pour le froment dont la production serait de quelque 43,4 millions de tonnes.

Le marché mondial des céréales maintient des cours fort élevés et a été stimulé par l'annonce de gros achats possibles par la Russie. Ces achats ont été arrêtés outre-Atlantique, in-extremis, par le ministre de l'Agriculture alors que des entreprises privées américaines avaient, en main, des contrats pour la fourniture de 3 à 4 millions de tonnes à l'URSS.  
Dans un monde où les prix ne font qu'augmenter, la contribution de l'agriculture européenne à l'équilibre de la balance commerciale, fort mal au point en raison de la hausse des prix des matières premières, et particulièrement du pétrole, mérite d'être appréciée à sa pleine valeur.  
J. de la H.

### Deux accidents dus à la neige

Dimanche, vers 20 h 15, M. W.W., de Courtelary, circulait, au volant de son auto de la Chaux-de-Fonds à la Cibourg. Dans le virage de Bellevue, sa voiture glissa sur la chaussée enneigée et se mit en travers de la route. A ce moment, son véhicule fut tamponné par l'auto de Mme M.S., de Biemme qui suivait. Ce dernier véhicule a été également heurté quelques instants plus tard par l'auto, pilotée par M. A.J., de la Chaux-de-fonds qui arrivait en sens inverse. Dégâts. Au volant d'une auto, M. J.T. du Locle, circulait, dimanche, vers 23 h, à la Chaux-de-Fonds, boulevard des Eplatures. Sa machine a glissé sur la chaussée enneigée et est venue emboutir un arbre au sud. Dégâts.

# LE LOCLE



L'exposition d'un peintre très attaché à sa région. (Avipress - M.A. Robert)

## Henri Chatillon au Musée des beaux-arts

Bien qu'ayant exposé à maintes reprises à l'étranger, Henri Chatillon artiste-peintre chaux-de-fonnier, n'allait pas toujours poser son chevalet bien loin. Très sensible à la poésie des choses qui nous sont proches, il trouvait dans la solide quiétude des paysages jurassiens, de quoi rassasier l'appétit qu'il avait de la nature et de son bout de pays. Sentiers, forêts, eaux vives, vallons ou visages caractéristiques captivaient son regard, mobilisaient sa tendresse et son lyrisme. Henri Chatillon travaillait vite. En coups de foude. Pour « saisir » l'impression, la fixer, sans la trahir par une technique sûre.  
C'est à cet artiste sensible, décédé en 1973, qu'est consacrée l'exposition ouverte samedi au Musée des beaux-arts du Locle. Le vernissage s'y déroulera samedi en présence de Mme Chatillon, veuve du peintre, des membres et des amis de sa famille, qui a eu l'initiative de cette

exposition. Elle propose ces paysages, verts frais, ciels d'un gris délicat, qu'aimaient Henri Chatillon, mais aussi des natures mortes et des portraits dans lesquels se perçoit et se révèle mieux la personnalité de l'artiste.  
Henri Chatillon avait de qui tenir : fils de graveur, il suivit les cours de l'Ecole d'art de la Chaux-de-Fonds, puis de Paris. Imprégné de ses antiques et des romantiques, il a tout naturellement choisi une forme d'expression qui leur est proche, et qui reste fidèle à la réalité. Sur ce chemin-là, Henri Chatillon n'a pas fait cavalier seul, mais si sa peinture n'est pas résolument « personnalisée », elle paraît suffisamment détachée des rigueurs académiques pour que l'on puisse parler d'inspiration heureuse. Les amateurs d'art figuratif et de paysages jurassiens fidèles y seront sans doute sensibles.  
F.B.

### LA CHAUX-DU-MILIEU Séance d'automne de la branche aînée des Unions chrétiennes masculines

(c) Prévue initialement au milieu des pâturages, la séance d'automne de la branche aînée des Unions chrétiennes masculines a dû se dérouler samedi dernier à la salle de paroisse de la Chaux-du-Milieu. Après avoir salué les quelque trente participants qui avaient bravé la tempête, le pasteur J.-L. Roulet de Travers rappela le souvenir des membres décédés et ouvrit une séance de méditation. Puis, M. Samuel Humbert, directeur de l'Office cantonal des mineurs, fit un exposé sur le thème suivant : « La base chrétienne de toutes nos activités : maisons d'enfants, tantes, centres de jeunesse et autres préoccupations actuelles ». Ecoutée avec un vif intérêt, cette présentation donna lieu à un intéressant entretien qui se déroula lors de la collation servie par le couple pastoral de la Chaux-du-Milieu. En fin de journée, le président remercia les hôtes en les invitant à de prochaines retrouvailles. (M.)

### Etat civil du Locle (17 octobre)

**Naissances :** Burri Christelle-Arlette, fille de Willy-Edgar, chauffeur et de Arlette née Schumacher ; Prince-dit-Clottu Raphaël-José, fils de Jean-Paul-Eugène, électroplaste, et de Edda née Molinaro.  
**Mariages :** Jeannin Henri-Yves-Marcel sommelier et Rapaz Monique ; Banderet Claude-Alain ramoneur et Kiener Ingrid-Lucienne.  
**Promesses de mariage :** Pittet Charles-André, mécanicien faiseur d'étampes et Bilat Nicole-Jeanne.

### LE BROUILLET Collision

Au volant d'une jeep, M. R.H. du Brouillet, circulait de la Brévine aux Bayards hier vers 12 h 30. A la hauteur de la ferme Schneider, sa jeep entra en collision avec la voiture pilotée par M. B.S., du Brouillet qui arrivait en sens inverse. Dégâts.

## Deuxième jeunesse du Caf'conc' : donner la parole aux jeunes !...

Genre particulièrement prisé de nos parents et surtout de nos grands-parents, le caf'conc' connu ses heures de gloire au début de notre siècle. Et pourtant le divertissement qui fit courir les foules et présentait un caractère éminemment social devait peu à peu perdre de son éclat et pratiquement mourir de sa belle mort. Pas tout à fait heureusement, car certains de ses plus chauds partisans se sont entêtés à perpétuer le genre malgré l'indifférence générale.  
Ces efforts ne sont heureusement pas demeurés vains, car ô surprise, depuis quelques années, le caf'conc' revit une seconde jeunesse, rencontrant un succès quasi insperé alors que l'on croyait que les gens n'aimaient plus sortir et se rassembler en des lieux publics. C'est si vrai, que plusieurs chanteurs et chansonniers ont organisé des tournées dans toute la Suisse romande, de la grande ville au petit bourg, recevant partout un accueil enthousiaste.

café-littéraire dénommé le « Caveau littéraire ». Par la suite, les goguettes prennent le relais avec des soirées au cours desquelles sont célébrés le texte et la chanson. La plus célèbre de ces goguettes, fondée en 1878 et appelée les « Hydopathes », deviendra plus tard le fameux « Chat noir » qui créèrent Emile Goudeau et G. Salis. Le non moins célèbre chansonnier Aristide Bruant, en fut l'animateur durant plusieurs années. Son œuvre laissa des marques si profondes qu'aujourd'hui encore on chante « Autour du Chat noir » et « Nini peau de chien » aussi naturellement que l'on entonnerait le dernier air à la mode.

caf'conc'. Chez nous bien sûr, il refait surface de manière temporaire, au gré des pérégrinations de ses nouveaux chantres. Jean d'Arville est l'un des artistes les plus actifs de ce renouveau. Il a eu l'occasion de se produire à plusieurs reprises dans tout le canton avec notamment Liliane Lyll.

### LE CAF'CONC'

C'est au début du siècle que le café-concert, moins littéraire et plus populaire fit son apparition. Il vécut ses heures de gloire jusqu'à l'avènement de la radio, vers les années 30, et connut encore quelque succès après la guerre pour disparaître ensuite. Perte assurément regrettable, car les café-concerts ont joué un rôle de véritables centres culturels. Nombre d'œuvres littéraires françaises y furent en effet conçues.  
Aujourd'hui, nous l'avons dit, le genre renait timidement, mais avec toutefois des chances accrues de survie. Un exemple assez convaincant est la réouverture permanente à Paris d'un

**PLACE AUX JEUNES**  
Mais Jean d'Arville veut aller plus loin désormais dans la défense et l'illustration du caf'conc'. C'est ainsi qu'il a organisé dans les écoles et dans les salles des exposés accompagnés de diapositives et d'interprétation au piano des mélodies caractéristiques. Mieux encore, il veut insérer dans ses programmes de jeunes talents désireux aussi de se consacrer au caf'conc', sans faire aucune discrimination. On sait en effet qu'il est extrêmement difficile à l'heure actuelle pour un jeune chanteur de se frayer un chemin en tâchant de sortir des sentiers battus. Michel Buhler, lui qui s'est fait un nom et son accompagnateur Nono Muller ont déjà participé à de telles soirées. On veut espérer que la formule rencontrera le succès désiré, et qui sait que de nouveaux chanteurs neuchâtelois habitués par le démon et la plume et de la chanson puissent exprimer ce qu'ils portent dans le cœur.  
Bl. N.

# VAL-DE-RUZ

### BOUDEVILLIERS Etat civil de septembre (avec Landeyeux)

(c) **Naissances.** — 1. Sermet Jean-Yves, fils de Gérard-Alain, directeur à Couvet et de Janine-Monique-Viviane née Rais. 2. Frochoux Samuel-Colin, fils de Daniel-Nicolas, chef de chantier à Dombrèsson et de Agnès-Martine-Odet, née Robert-Tissot. 3. Matthey Véronique, fille de Eric, agriculteur à Savagnier et de Christiane-Danielle, née Jeanfavre ; 3. Kolly Fabrice-Gabriel, fils de Gabriel, cuisinier à Cornaux et de Chantal-Marguerite née Hasler ; 3. Savin Gianni-Loïc, fils de Loïc-Rémi-Pierre, aide-monteur à Cortaillod et de Martine-Denise-Clémentine-Léa, née Boide. 4. Czeferner David-Alex, fils de Alex, chauffeur à Colombier et de Monique-Lydia, née Lucaire. 5. Robert-Nicoud Yvan-Daniel, fils de Jean-Daniel, ferblantier à Bevaix et de Sonia, née Hueber. 9. Wälti, Carole, fille de Jean, agriculteur aux Geneveys-sur-Coffrane et de Heidi-Gertrud, née Beer. 10. Gaberel Séverine, fille de Claude-René, fonctionnaire cantonal à Savagnier et de Christiane, née Crettenand. 11. Stoebener Jérôme-Yvan, fils de René-Jacques, employé de commerce à Fontainemelon et de Liliane-Alice, née Besson. 12. Francis Pierre, fils de Alain-Jean, employé de commerce à Neuchâtel et de Janine-Lucretia, née Anker. 14. Wyss Patrick-Claude, fils de Charles-Michael, programmeur à Valangin et de Thérèse-Lina, née Figli. 17. Meier Rose-Annette-Valentine, fille de Peter, conducteur de trolleybus à Neuchâtel et de Mary-France née Favre-Bulle. 18. Huber Diane-Véronique-Anh-Xuân, fille de Erick-Jakob, ingénieur à Neuchâtel et de Thi-Ngoc-Suong, née Tran. 19. Lebet Sabrina, fille de Jacques-François, courtier à Cortaillod et de Brigitta, née Piattini. 20. Gyax Vincent-Richard, fils de Charles-Henri-Claude, électronicien à Corcelles-Cormondrèche et de Fabienne-Elisabeth, née Berthoud. 20. Ghellal Mangala-Fatya, fille de Amara, rectifieur aux Geneveys-sur-Coffrane et de Josiane-Mariette née Schweizer. 26. Farine Cédric, fils de Jean-François-Antoine, libraire à Bevaix et de Collette-Christiane-Irène, née Fleury. 27. Schindler David, fils de André, conducteur de travaux à Neuchâtel et de Michelle-Roberte née Pflieger. 28. Casciaro Damiano, fils de Luigi, aide mécanicien aux Geneveys-sur-Coffrane et de Luigia née Romano. 30. Guizzardi Emilio, fils de Battista, contremaître à Neuchâtel et de Maria-Caterina, née Bugada. 30. Junod Emmanuel, fils de Mario-Pierre, infirmier à Neuchâtel et de Marlène née Elzingre. 30. Kyburz Eléonore-Anne, fille de Gilbert-Werner-Gérald, serrurier à Neuchâtel et de Jacqueline-Christine-Julienne, née Corninboeuf.

### CERNIER Nouveau conseiller général

(c) Le Conseil communal de Cernier a proclamé élu conseiller général M. André-Jules Wermelle. Il occupera le siège laissé vacant par M. Denis Robert (soc.) qui a quitté la localité.

### Une « Amicale » d'une société de musique fondée

(c) L'idée de fonder une Amicale de la société de musique l'« Union instrumentale » germaît depuis un certain temps déjà : elle s'est concrétisée, vendredi dernier à Cernier, lors d'une assemblée où siégeaient quelque vingt personnes sous la présidence de M. Claude Haenni.  
Après une brève introduction du président, les participants ont adopté le règlement de cette association dont le but sera de procurer à la fanfare un appui actif, moral et financier, en groupant ses amis. L'Union instrumentale a, actuellement, une activité importante. Son école de musique groupe, chaque mercredi, plus de vingt élèves. A côté de sa participation à plusieurs manifestations du village, elle prépare la rencontre annuelle des vétérans musiciens du canton qui se déroulera à Cernier en novembre et en automne 1975, elle accueillera la fête régionale des musiques du Val-de-Ruz. L'appui de l'Amicale leur sera certainement utile.

### Agriculteurs inquiets

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, le vent a soufflé en tempête, dépeuplant les arbres de leurs feuilles et de leurs fruits. Les agriculteurs du valon attendent, avec impatience, que le sol se « ressuie » pour pouvoir terminer l'arrachage des pommes de terre et la mise en silos du maïs.

### Rentrée des classes

(c) Après deux semaines de vacances passées sous la pluie, les écoliers du Val-de-Ruz ont recommencé l'école hier.

# VALANGIN

### Réunion du foyer paroissial

(c) Les membres du foyer paroissial de Valangin se sont réunis récemment sous la présidence de M. André Evard pour mettre au point le programme hivernal. Les trois cultes, organisés pour chaque foyer, nécessitent un ou deux pasteurs supplémentaires. Or, la maladie de l'un d'eux vient tout remettre en question. Aussi une demande est-elle faite pour remplacer certains cultes par un simple moment de recueillement, présidé par un laïc. Une décision sera prise prochainement par le collège des Anciens. Les enfants iront à l'école du dimanche pendant les cinq premières années de la scolarité. Dès la 6<sup>me</sup> est prévu un culte centralisé à Boudevilliers. Les après-midis pour personnes âgées se dérouleront, un fois par mois, à Fontaines. Un repas paroissial qui concerne les trois foyers est prévu pour fin novembre à Valangin. Le traditionnel concert de l'Avent sera donné au début décembre avec la participation de M. et Mme Molnar (flûte et cor). La fête de Noël des personnes âgées est fixée, au milieu de décembre, à Fontaines. Les paroisses catholiques et protestantes organiseront fin février - début mars quatre « repas-centaures ». En mai, un concert d'orgue est prévu pour l'Ascension.

### Rentrée des classes

Les classes primaires et secondaires du district ont ouvert leurs portes. Les élèves n'ont à couvrir qu'une courte période (jusqu'au 21 décembre) avant les prochaines vacances.

# LA VIE POLITIQUE

### Contribution hospitalière : recours au Tribunal fédéral

A la suite de l'approbation par une majorité du Grand conseil neuchâtelois de la nouvelle convention hospitalière qui prévoit notamment l'introduction d'une contribution des malades aux frais d'hospitalisation, le parti ouvrier populaire a décidé, comme il l'avait laissé entendre au cours de la session, de déposer un recours au Tribunal fédéral. Ce dernier estime en effet que la décision du législateur contrevient à la loi cantonale votée par le peuple neuchâtelois en décembre 1967.

# LA VIE HORLOGERE

## 1968 - 1974 : Les Garde-Temps sur deux fronts

Au cours des six dernières années, la Société des Garde-Temps s'est développée sur deux fronts. En Suisse, l'effort a porté sur le regroupement de fabricants d'horlogerie puis sur la mise en place d'une organisation et d'une structure correspondant à la nouvelle dimension résultant de ces regroupements. A l'étranger, il s'est agi essentiellement de l'acquisition ou de la fondation de sociétés de vente. Durant l'exercice 1973-1974, l'accent a été mis tout particulièrement sur cette seconde orientation et plusieurs réalisations importantes ont pu être concrétisées.  
L'origine, en 1968, avait même la constitution formelle du holding, les trois sociétés Avia, Invicta et Sandoz ont acquis le contrôle de Waltham Watch Co. et cette société reste à ce jour la principale participation horlogère suisse aux Etats-Unis. Au cours des cinq dernières années, Waltham, après avoir été profondément réorganisée, a pu développer ses affaires de façon satisfaisante, augmenter régulièrement ses ventes et ses bénéfices et occuper une place toujours plus importante dans le marché horloger américain.

pendules, pendulettes, réveils, fournitures, etc...  
Enfin, au printemps 1974, SGT a continué à Caracas la société Maquinarias del Caribe C.A. dans le but de reprendre à son compte la distribution sur le marché du Venezuela des marques Silvana, Invicta et Sandoz.  
La mise en place d'un tel réseau constitue un investissement important, tout d'abord lors du rachat ou de la constitution du capital social, ensuite pour le capital circulant indispensable à l'exploitation de chacune des sociétés. A long terme cependant, en assurant une présence directe sur quelques marchés choisis, ce réseau de succursales de vente devra jouer un rôle essentiel dans la politique commerciale du groupe et justifier ainsi les investissements consentis.

Durant l'hiver 1973-1974, deux nouvelles sociétés ont été constituées pour reprendre la distribution d'une part des montres Titus en Italie, sous la raison sociale Solvil et Titus International S.p.A. à Turin, d'autre part des montres Helvétia et Avia en Autriche, sous la raison sociale Helvetia Uhren GmbH à Vienne. En mai 1974, la filiale Avia et Silvana SA a acquis la totalité du capital de la Société suédoise AB Svenska Urdepoten à Malmö. Celle-ci est un des principaux grossistes horlogers de ce pays et assure la distribution non seulement des marques Helvétia et Avia, mais également de produits complémentaires tels que les

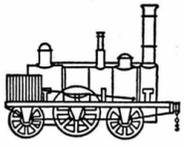
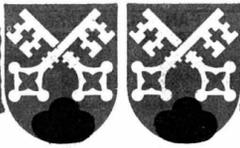
### DÉCEMBRE 1973 : ELGIN

En décembre 1973, Waltham a conclu avec Elgin National Industries Inc. un accord aux termes duquel elle a acquis, dans le cadre d'un contrat de licence à long terme, le droit exclusif de fabriquer et de vendre les montres Elgin ; simultanément Waltham a racheté tout le stock de montres Elgin.  
La distribution Elgin pour le monde entier à l'exception des Etats-Unis a été prise en charge par la filiale neuchâteloise Solvil et Titus S.A.  
En 1970 et 1971, deux sociétés asiatiques sont venues s'intégrer au réseau SGT, Sandoz Watch Co. (Far East) Ltd. à Hong-kong, et Titus International Ltd. à Hong-kong et Singapour. Durant le dernier exercice, ces deux filiales se

# CARNET DU JOUR

**La Chaux-de-Fonds**  
CINÉMAS  
Corso : 20 h 30, La maine à couper (16 ans).  
Eden : 18 h 30, Rapports intimes des écoliers (20 ans), 20 h 30, Toute une vie (16 ans - prolongations).  
Plaza : 20 h 30, L'ironie du sort (18 ans).  
Scala : 18 h 45, Charlot joue Carmen (enfants admis), 21 h, Les seins de glace (16 ans - prolongations).  
DANSE ET ATTRACTIONS  
Rodo-club bar 72 : 21 h 30 à 4 h.  
Le Scotch : 21 h 30 à 4 h.  
La Boule d'or : 21 h à 2 h.  
Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.  
Chez Jeanine : 21 h à 4 h.  
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.  
Pharmacie d'office : Robert, 66 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.

**Le Locle**  
EXPOSITIONS  
Château des Monts : les collections.  
Château des Monts : les collections, musée d'horlogerie et d'histoire.  
Musée des beaux-arts : André Châillon-Puidoux.  
Pharmacie de service : Philippin, 27, rue Daniel-Jean Richard ; dès 21 h, tél. 117.  
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.  
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : G. Dessouglavy, de 15 h à 21 h.  
**Val-de-Ruz**  
Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiorgio, Fontaines.  
Permanence médicale : votre médecin habituel.  
Ambulance : tél. 53 21 33.  
Danse : Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier, de 20 h à 24 h.



## Restaurant de la Gare

Toujours ses **Filets de perches frais** et sa carte renommée

Jost Hofer-Siévi - Tél. (038) 51 23 98



**J. KURTH S.A.**

La Neuveville  
Le Landeron  
Neuchâtel



HORLOGERIE - BIJOUTERIE  
OPTIQUE

La Neuveville  
Tél. (038) 51 22 29

*A. Zuretti*

Pâtisserie  
Confiserie - Tea-room

## Quinzaine du praliné

**AGAZZI**

Les véritables pralinés du confiseur, c'est notre référence de première qualité.

La Neuveville  
Tél. (038) 51 21 24

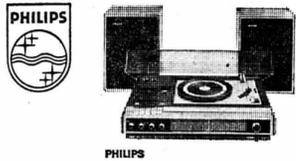
Fabrication de premier choix avec les meilleurs chocolats



**J.J. FISCHER**  
La maison spécialisée du « 2 roues »

Agence cyclomoteurs et bicyclettes :

**Cilo-Puch-Rixe-Velosolet**



Chaîne Hi-Fi stéréo PHILIPS, type RH 802, comprenant :  
Pilote Hi-Fi stéréo avec tourne-disque Hi-Fi incorporé  
Deux haut-parleurs HI-FI, type RH 422

ÉLECTRICITÉ — TÉLÉPHONE

MAISON **R. Jaggi**  
LA NEUVEVILLE  
Tél. (038) 51 38 38

RADIO — TÉLÉVISION  
(Membre SNART)

Notre prix : **1395.-**

Prix catalogue : 1800.-



## BAR À CAFÉ - GLACIER Canard Doré

renommé pour ses excellents croissants, cafés et son menu sur assiette

COMESTIBLES

Toujours frais :  
**POISSONS**  
du lac et de la mer

**VOLAILLES**

**GIBIERS-CRUSTACÉS**



au filet d'or

J.-J. Lehnerr, rue de la Tour 4

Tél. (038) 51 21 21

**Boutique  
Angela**

21, rue du Marché  
LA NEUVEVILLE

Pour l'automne :

*pulls*  
*chemisiers*  
*pantalons*  
*jupes*

un grand choix de nouveautés est arrivé !

Un événement marquant à la Neuveville

# Le centenaire du Musée d'histoire

La Société du Musée de la Neuveville va célébrer le 17 novembre au 1er novembre 1975, l'anné de son centenaire. C'est en effet, le 17 novembre 1874 que le comité d'initiative lança un appel à la population neuvevilloise, pour la souscription d'actions. Il avait été chargé par une décision de l'assemblée générale de la Bourgeoisie de la Neuveville du 26 mars 1874, d'élaborer un projet pour la constitution d'une société d'actionnaires en vue de la construction d'un musée historique dans la localité.

Ce comité d'initiative était composé de Cyprien Revel, ancien membre du Directoire fédéral et ancien conseiller d'Etat bernois, de Jean-Frédéric Landolt, de Georges-Frédéric Gueisbühler, de Louis-Sigismund Imer et du colonel Frédéric Schem-Karlen.

Moins d'un an après, le 1er novembre 1875, se déroula la première assemblée générale des souscripteurs d'actions pour la constitution de la société du musée historique de la Neuveville. Après l'adoption de statuts, l'assemblée désigna comme président : Frédéric Schem-Karlen ; comme secrétaire - caissier : Louis-Sigismund Imer et comme membres du comité : MM. Emil Wyss, Charles Schindler-Gibollet, Jean-Frédéric Landolt, Victor Gillobet et Florian Imer.

### TROIS VÉNÉRABLES BANNIÈRES

Il s'agissait alors de construire un édifice pour y abriter les trésors du patrimoine neuvevillois que la bourgeoisie conservait en sa maison de Ville depuis des siècles : ses trois vénérables bannières, celle octroyée par le prince-évêque de Bâle, Jean de Vienne, à ses valeureux Neuvevillois, après le siège de la ville par les Bernois selon sa lettre de franchise du 19 juin 1368 ; celle résultant du traité de combourgeoisie conclu avec la ville de Bienne le

14 septembre 1395 et celle accordée le 2 mai 1497 au Magistrat de la Neuveville par l'empereur Maximilien Ier. Parmi ces précieuses reliques, figuraient encore le vieux coffre du trésor à trois serrures et aux armes de la Neuveville, datant du XIVe siècle ; enfin et surtout l'artillerie provenant du butin de Morat pris à Charles le-Téméraire ; sept canons, trois bombards et un bon nombre de boulets, plus les cinq coulevrines du Magistrat et le beau canon reçu de la duchesse de Nemours.

### DE PRÉCIEUSES COLLECTIONS

Le bâtiment du musée construit sur la place de la gare fut achevé au printemps 1877. Les vieux canons du duc de Bourgogne y furent transportés depuis l'Hôtel de Ville le 21 juin, avec les autres objets précieux qu'y déposèrent la Bourgeoisie, la Municipalité et des particuliers.

Ces collections précieuses furent enrichies, en 1880, par l'imposante pirogue découverte au moment de la première correction des eaux du Jura par le docteur Victor Gross dans le lac de Bienne, près de la station de l'âge de la pierre qu'il explorait alors à Wingras ; elle gisait sous un mètre de vase.

En 1905, l'on reconstruisit au musée le beau poêle Louis XV de Jean-Frédéric Landolt-Bonhôte et, en 1911, le poêle rond même artiste datant de l'époque Louis XVI.

En 1912 la Bourgeoisie de la Neuveville fit don au musée des quatre montants de fenêtre de l'ancienne abbaye des vignolans et le maîtrebourgeois Léon Tschiffeli, de sa collection lacustre. Il y a lieu de signaler aussi les deux drapeaux de milice de la Montagne de Diesse, sous lesquels marchaient les soldats des villages de ce plateau et qu'ils déposaient au château de Schloss-

berg pour se ranger ensuite sous la bannière de la Neuveville. Ces pièces chargées d'histoire ont été déposées au musée par la commune de Diesse.

### LE CHEMIN PARCOURU

Après soixante-dix années d'existence, le bâtiment du musée est vendu, par décision de l'assemblée des actionnaires du 29 avril 1947, à la Municipalité de la Neuveville, qui désire y installer le bureau de son administration. En échange, ensuite d'une convention tripartite entre la Municipalité, la Bourgeoisie et la Société du Musée, les locaux de l'Hôtel de ville sont mis gratuitement à la disposition du musée. Le 12 juillet 1947, la société anonyme du musée prononce sa dissolution et lors de sa dernière séance, le 20 novembre suivant, elle décide de verser son solde actif à la nouvelle société, qui lui succède sous la forme d'une association d'utilité publique. Les nouveaux statuts prévoient que, en lieu et place de l'ancienne société, la nouvelle a pour but de veiller à la conservation et à l'entretien des objets et collections historiques qui lui sont remis en propriété par l'ancienne « Société du Musée » ou par des tiers, de même que des objets qui lui seront remis en dépôt. Elle est chargée également de compléter ses collections par de nouvelles acquisitions d'objets ayant une valeur historique ou folklorique locale. A la date du 26 juin 1948, l'on compte soixante membres fondateurs de la nouvelle société. Le 26 janvier 1948, l'assemblée constitutive choisit son comité comme suit : président : Florian Imer, juge à la Cour d'appel ; vice-président : André Gross, maire ; secrétaire : Alfred Christen ; trésorier : Emil Wyss, notaire ; assesseurs : Docteur Madeleine Schläfli, Jean Botteron, maîtrebourgeois, et Henri Bourguignon ; Conservateur : Louis Salz.

Il faudra attendre jusqu'au 26 septembre 1959 pour inaugurer les nouveaux locaux du musée dans le cadre historique de l'Hôtel de Ville, nouvellement restauré et aménagé.

Sous l'impulsion de son conservateur actuel, M. Armand Degoumois, qui malgré son âge respectable de 82 ans guide toujours avec une aisance incomparable le visiteur au travers des collections, le Musée a pris une allure toute nouvelle.

### UN ÉVÉNEMENT MARQUANT

La commémoration du centenaire du Musée, tout au long de la période comprise entre le 16 novembre 1974 et le 1er novembre 1975, sera un événement marquant dans la vie de la cité. Les conférences alterneront avec les expositions, les archives seront offertes à la vue du public, des excursions en bateau avec visite des châteaux du lac sont prévues. La prochaine fête du Vin elle-même sera empreinte d'un cachet historique. Oui, le Musée d'histoire de la Neuveville mérite d'être visité.

Claude LANDRY

Cette page spéciale a été réalisée par le

**service de publicité de la FAN-L'EXPRESS**

Une équipe dynamique au service des clients d'annonces.

# Les travaux du Conseil municipal en septembre

De notre correspondant :

Le Conseil municipal de la Neuveville, au cours de ses séances du mois passé, a procédé à diverses nominations. Selon les dispositions cantonales de la direction de l'instruction publique, il appartient aux commissions d'école d'établir un règlement concernant la prise en charge des frais scolaires. Le Conseil municipal a donc nommé une commission formée de Mme Suzanne Jacquet, conseillère municipale, MM. Lucien Chevrolet, Roger Gossin, Klaus Pfander et Charles Sunier.

Sur proposition de la commission du feu, le Conseil a nommé MM. Serge Schindler, 1944, mécanicien, en qualité de commandant du corps des sapeurs-pompiers et Adamir Perdrizat, 1938, viticulteur, en qualité de vice-commandant. Ces nominations ont été ratifiées par le préfet.

Le Conseil municipal a également nommé Mme Nelly Benoit comme suppléante du chef communal de l'économie

de guerre, M. Charles Sunier, tous deux employés au bureau des œuvres sociales de la commune.

Selon la directive de la direction des affaires militaires, c'est le président du Conseil municipal qui est responsable des mesures à prendre dans la commune en cas de mobilisation de guerre. C'est donc le maire Charles Marty qui exerce cette fonction, tandis que M. Paul Andrey, qui assumait cette tâche durant son mandat de maire, a accepté d'être désigné comme remplaçant.

La municipalité de Bienne ayant fait savoir que, selon le règlement en vigueur, les communes affiliées ne peuvent plus élire elles-mêmes leurs juges, le conseil invitera les groupements d'employeurs et d'employés à lui soumettre des propositions. Mme et M. Charles Marty, maire, ainsi que Mme et M. Jaquet, ont représenté les autorités à l'occasion de la fête du vin. En remplacement de M. Raymond Lador, décédé, M. Carl Reber, premier suppléant en liste du parti libéral-radical auquel ap-

partenait M. Lador, est déclaré élu par le Conseil municipal.

Le conseil a examiné et donné son accord à la composition du bureau de vote pour le prochain scrutin, selon liste publiée séparément, avec M. Roland Englert, 1936, comptable, en qualité de président. Après avoir pris connaissance d'une lettre reçue de M. Peter Hanzal, médecin vétérinaire, récemment installé dans la commune, sollicitant l'autorisation d'être chargé de l'inspection des viandes aux abattoirs de la localité sur recommandation du vétérinaire cantonal, et après discussion de divers aspects du problème, le Conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la nomination sollicitée dès le 1er janvier 1975.

D'autre part, le Conseil municipal, dont le programme a été passablement chargé ces derniers temps, s'est penché sur les nombreux autres problèmes. Le conseil a pris acte de la lettre du département fédéral de la justice du 21 août aux termes de laquelle, en vertu de l'arrêté fédéral du 29 juillet, la commune est maintenant incluse dans l'annexe de cet arrêté, ce qui n'implique toutefois pas, précise cette lettre, que la Neuveville doive sans plus être considérée comme région touristique au sens de la législation fédérale sur les crédits à l'hôtellerie et aux régions de villégiature. Le Conseil municipal a souscrit aux diverses demandes du comité organisateur de la fête du vin concernant les prestations fournies habituellement par la commune à cette occasion.

### ZONE DE PROTECTION DE LA NAPPE PHRÉATIQUE

Le Conseil exécutif du canton de Berne a approuvé la demande du Conseil municipal pour l'institution d'une zone de protection des eaux pour le puits d'eau souterraine aux « Prés-de-la-Tour ». L'exonération de la taxe communale sur les spectacles a été accordée à l'œuvre de la sœur visitante pour le concert de jazz donné le 26 septembre, à l'occasion du cinquantenaire de l'œuvre. Il en est de même pour la représentation du Théâtre populaire romand.

Le conseil a pris acte des dispositions prises par les services techniques relatives à la continuation des travaux de réfection du stand.

### MISE A JOUR DU RÈGLEMENT D'ORGANISATION ET D'ADMINISTRATION

Le maire a soumis au conseil le texte de la lettre qui doit être adressée aux divers partis politiques de la commune mentionnant les différents points à examiner par la commission chargée de la révision.

A l'occasion de la collecte 1974 de la Journée cantonale bernoise pour la jeunesse, une somme de 64 fr. a été collectée par les élèves d'une classe de 4me année de l'école primaire. Cette année encore, le tiers de la collecte restant dans le district est attribué aux colonies de vacances, soit environ 215 francs.

Le Conseil municipal, en qualité d'autorité de surveillance, a pris connaissance des comptes de la fondation en faveur du personnel des lamineries Matthey S.A. pour 1973. Il les a trouvés en ordre et acceptés. Le conseil a examiné le budget 1975 du service intercommunal d'épuration des eaux usées. La charge prévue pour la commune est fixée à 206.100 francs.

La direction de l'OEHE a ratifié le 4 septembre le nouveau tarif du service des eaux qui avait été accepté par le Conseil de ville lors de sa séance du 29 mai 1974. De plus, le conseil a examiné la maquette du tracé de la RN 5 à Gléresse, tel qu'il est prévu actuellement. Il a encore décidé de verser un don de 50 fr. à la collecte de l'Union cadette de jeunes gens. Divers permis de construire ont été examinés. Une demande a été rejetée étant donné qu'elle concernait des installations non conformes aux prescriptions actuelles.

Enfin, à la suite du rapport fourni par le maire, il a été décidé de transmettre au conseiller d'Etat directeur de l'hygiène publique du canton de Berne, une lettre sollicitant une entrevue pour exposer le point de vue des autorités de la Neuveville au sujet de l'hôpital régional de Bienne.



Une vue de la cité historique de la Neuveville. (Office national suisse du tourisme)

**Liquidation totale**  
pour cessation de commerce  
(légalement autorisée jusqu'au 16 novembre 1974)

**CONFECTION E. MULLER**  
HOMMES ET ENFANTS

La Neuveville Grand-Rue Tél. (038) 51 25 37

**Rabais supplémentaire de 10 à 30%** sur tous les articles déjà liquidés

Complets dep. 29.- Manteaux pluie dep. 19.-  
Vestons dep. 19.- Manteaux hiver dep. 29.-



LA NEUVEVILLE  
Rue du Port

## OFFRES D'EMPLOIS

**URGENT**  
Nous cherchons des  
**Sténodactylos**  
Tél. (038) 24 74 14.

**URGENT**  
Nous cherchons des  
**SERRURIERS**  
Tél. (038) 24 74 14.

**URGENT**  
Nous cherchons des  
**mécaniciens de précision**  
Tél. (038) 24 74 14.



Pour compléter notre équipe, nous cherchons  
**1 monteur d'antennes ou monteur électricien**  
sachant faire preuve d'initiative. Possibilité  
d'avancement pour personne capable.

Faire offre écrite, avec curriculum vitae et  
prétentions de salaire, à  
**UNITEL Service S.A.,** qual Godet 12, 2000 Neuchâtel.

**MOVOMATIC**  
cherche pour son département de publicité,  
avenue Beauregard 16, à Coromondrèche

## une dessinatrice ou un dessinateur

de formation technique

pour collaborer, en particulier, à la création de  
prospectus et de maquettes d'exposition.

Prière de faire offres à **MOVOMATIC S.A.,**  
case postale 50, 2034 Peseux ou de  
téléphoner au (038) 31 53 87 (M. Chappuis).

## FAN-L'EXPRESS

### Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4  
Neuchâtel  
Téléphone (038) 25 65 01  
Compte de chèque postaux 20-178

**Nos guichets sont ouverts au public  
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10  
sauf le samedi**

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de  
7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors  
de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche  
au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond  
ensuite aux appels j' qu'à 2 heures.

### Délai de réception de la publicité:

#### Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent  
paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les  
annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jus-  
qu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces  
doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à  
15 heures.

**Avis de naissance et avis mortuaires**  
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus  
à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et  
jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte  
aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4,  
dans le passage.

#### Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures  
Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons  
plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée à  
un maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les  
réclames.

#### Tarif de la publicité

ANNONCES : 60,5 c. le mm, min. 25 mm. Annonces loca-  
les 50 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames ur-  
gentes Fr. 3.- le mm. Réclames Fr. 2.15. Naissances,  
mortalités 1.10 le mm. Petites annonces non commer-  
ciales 40 c. le mot minimum Fr. 4.-.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :  
Annonces Suisse S.A., «ASSA», agence de publicité  
Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève,  
Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel,  
Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

#### Tarif des abonnements

**SUISSE**  
1 an 92.- 6 mois 48.- 3 mois 26.- 1 mois 9.50

#### ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre  
bureau.

#### Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois  
jours ouvrables d'avance, samedi exclu.  
Les changements pour la Suisse, minimum une semaine,  
sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont fac-  
turés aux abonnés.

Fabrique d'Ebauches de  
Sonceboz S.A.  
2068 Hauterive (NE)  
engage tout de suite ou pour  
date à convenir

### dames ou demoiselles

pour divers travaux d'atelier.

Téléphoner au (038) 25 88 41,  
Interne 71.

Maison suisse de produits cosmé-  
tiques naturels, non allergi-  
ques, cherche

### REPRÉSENTANTE

disposant d'une voiture pour vi-  
siter très bonne clientèle exis-  
tante. Région la Neuveville-  
Marin.

Tél. (032) 97 21 07 ou écrire à  
case postale 993, 2501 Bienne.

Restaurant de la Couronne,  
Saint-Blaise,  
tél. (038) 33 38 38,

cherche pour le 15 novembre ou  
date à convenir, une

### sommelière

connaissant les 2 services; bons  
gains. Congé le dimanche.

### JEUNE HOMME

débrouillard et de bonne volonté,  
désirant trouver une occupation  
variée et intéressante, serait for-  
mé dans notre quincaillerie mo-  
derna comme

### MAGASINIER-VENDEUR

Entrée à convenir.  
Belles perspectives d'avenir.

N'hésitez pas de  
prendre contact avec :  
**QUINCAILLERIE DE LA COTE,**  
PESEUX, tél. 31 12 43.

### FILLE DE BUFFET

est cherchée pour entrée au plus  
tôt ou date à convenir.

Se présenter au  
Restaurant de la Petite-Brasserie,  
rue du Seyon 27,  
Neuchâtel.

## PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle  
ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair  
et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

#### A vendre

**BUFFET ANGLAIS**, vaisselier, table 2 rallon-  
ges, 6 chaises rembourrées, armoire 3 por-  
tes; coiffeuse, 2 tables chevet, entourage de  
lit. Tél. 25 76 13, heures repas.

**4 PNEUS NEIGE**, Tubeless, radiaux,  
Firestone, 155 SR 13, en parfait état. Tél.  
25 51 33.

**4 PNEUS NEIGE** Firestone, 550 x 12, sur  
jantes, d'origine Austin ou Morris 1100. Tél.  
33 50 33, M. Sandoz (heures de bureau).

**BATTERIE** d'occasion Giannini, 4 fûts, cym-  
bales. Zildjian; prix intéressant. Tél.  
42 31 15, 17 h 30 à 18 h 30.

**PATINS DE HOCKEY**, No 29, 30 fr.; patins  
de hockey, No 31, 20 fr. Tél. 33 12 14, à  
partir de 16 heures.

**TERRE VEGETALE**; environ 200 m<sup>3</sup>; prix à  
discuter. Tél. (038) 53 20 66, entre 12 h 15  
et 13 heures.

**PIANO A QUEUE**, bon état. Tél. 25 57 66.

**SOULIERS** de ski à boucles doublés mou-  
ton, No 38. Tél. 24 19 48, dès 19 heures.

**ARMOIRE RUSTIQUE**, peinture paysanne,  
restaurée. Tél. (038) 41 18 94, entre 19 h et  
20 heures.

**PATINS DE HOCKEY** grandeur 38; souliers  
de ski, grandeur 39; 1 manteau daim,  
grandeur 42, agneau de Toscane gris; 1  
manteau imitation vison, grandeur 42, brun.  
Prix intéressant. Tél. 31 46 13, le soir, dès  
18 h 30.

**FOX-TERRIERS** à poil dur, 2 mois, très  
beaux. Tél. (037) 43 20 05.

**POUR FIAT 125**, 2 pneus Michelin XZ, 6,40 x  
13, avec jantes; habit de mariée avec capu-  
chon, taille 38. Tél. 31 79 53, heures des  
repas.

**POUSSETTE** couleur orange 250 fr.; pése-  
bébé, 25 fr.; baby-relaxe, 30 fr.; youpala, 15  
francs, le tout: 290 fr. Tél. 25 38 19, le ma-  
tin.

**PATINS**, bottines blanches No 29, 30 fr.;  
souliers de skis à boucles, No 28, 30 fr.;  
bottes fourrées imperméables, No 27, 30 fr.;  
état de neuf. Tél. 31 27 55.

**SKIS ATOMIC** RS 205 cm, fixations de sécu-  
rité. Tél. 25 62 01, dès 17 h 30.

**PATINS**, bottines blanches No 37, excellent  
état, 30 fr. Tél. 25 67 31, heures bureau.

**2 FAUTEUILS** et 1 canapé genre club, tissu  
brun-vert. Tél. 25 08 23, le soir.

**4 PNEUS** 145 SR-13, 2 pneus 175 SR-14,  
avec jantes, pour Opel Record 1972 à 1974.  
Tél. 66 13 55.

**ENREGISTREUR CASSETTES** Schaub-Lorenz  
neuf, 220 fr., collection environ 3000 timbres.  
Prix à convenir. Tél. (038) 41 21 90.

**TOUR DE LIT** moquette laine, prix avanta-  
geux. Tél. 31 41 07 (matin).

**SOUILIERS DE SKI** à boucles, Raichle, No  
37; skis 170 cm. Tél. 25 47 93, le matin.

**1 CHAISE SECURALE**, 1 paire souliers ski  
No 33. Tél. 41 14 38, heures repas.

**LIT ESCAMOTABLE**, formant meuble, état  
neuf. Tél. 42 29 82.

**BELLE ROBE DE BAL**, gris, rose et or, 200  
francs; 1 costume garni vison 100 fr.; jupe  
blanche et jupe brune, jamais portées, 30 fr.  
pièces, le tout taille 48. Tél. 25 18 66, heures  
des repas.

**PIANO DROIT**, marque Symphonia, cadre  
métallique. Tél. (038) 25 68 29.

Deux kiosques du centre cher-  
chent  
**personne**

(conviendrait à retraité ou étu-  
diant) pouvant aller à la poste  
3 fois par jour.

Téléphoner au 24 53 92, le matin.

Nous  
cherchons  
pour entrée  
immédiate  
ou à convenir,  
**1res  
coiffeuses**  
Ambiance agréable  
au sein d'une  
jeune équipe  
Très bon salaire  
à personne  
capable. Tél.  
(038) 24 66 88

sans rendez-vous  
**coiffure**  
Rue St-Honoré  
Rue St-Maurice

### POUR AIDER AU MAGASIN ET AU RESTAURANT

je cherche jeune fille pour un  
jeune ménage installé un peu en  
dehors de Saint-Gall.

Belle maison moderne, chambre  
indépendante avec toilettes et  
douche. Bon salaire.  
Tél. 24 42 12, le matin.

Entreprise à Neuchâtel cherche,  
pour date à convenir,

### EMPLOYÉE DE COMMERCE

ayant quelques années de  
pratique et des connaissances  
comptables.  
Place stable, semaine de 5 jours.  
Faire offres, avec certificats,  
sous chiffres BY 2838 au bureau  
du journal.

**ETUDIANT** donnerait cours (latin, allemand,  
anglais, français) ou répétition des leçons à  
élève de secondaire. Tél. 25 67 86.

### Demandes à acheter

**DES FOURNEUX A BOIS.** Tél. 24 44 67.

**TOUTES** les armes d'ordonnance suisses,  
au meilleur prix. Tél. (038) 25 89 85.

**JOUETS ET POUPEES** avant 1930. Prix inté-  
ressant. Pour collection-musée. Déplace-  
ments partout. Tél. (039) 23 86 07 ou  
23 05 05.

### Offres d'emplois

**URGENT.** Jeune fille, aimant les enfants  
pour long séjour à la montagne. Tél.  
24 50 48.

**FEMME DE MENAGE** 1 à 2 matins par  
semaine, rue Matile. Tél. 25 89 85.

**CHAMBRE GRATUITE** à étudiant donnant  
des leçons à 2 enfants, de 5me primaire.  
Adresser offres écrites à LJ 2877 au bureau  
du journal.

**FEMME DE MENAGE**, très soigneuse,  
aimant les enfants, de préférence  
espagnole, cherchée 3 après-midi par  
semaine. Tél. 31 54 23, de 19 à 20 heures.

**DAME** de ménage est demandée trois  
matinées par semaine. Tél. 25 66 15.

### Divers

**MARIAGE.** Monsieur, début quarantaine,  
1 m 80, bien physiquement (Suisse), bonne  
situation, appartement, cherche en vue de  
mariage demoiselle ou dame (28 à 38 ans)  
affectueuse, sincère. Discretion assurée.  
Ecrire à HJ 2876 au bureau du journal.

**MONSIEUR**, cinquantaine, aimant les  
voyages, cherche compagne ou compagnon.  
Ecrire à DE 2872 au bureau du journal.

### Perdus-Trouvés

**PERDU BRACELET ARGENT.** Précieux  
souvenir. Rapporter poste de police.  
Récompense.

### AVIS DIVERS

### Tonneaux plastique pensez Burnand

Pas d'entretien !  
Toujours prêts  
pour macérer vos  
fruits



**CONDITIONS :**  
+ port  
+ remboursement

● = Forme ronde  
■ = Forme carrée

30 litres K	Fr. 46.-
60 litres K	Fr. 67.-
120 litres K	Fr. 97.-
210 litres K	Fr. 162.-
500 litres S	Fr. 672.80
1200 litres S	Fr. 920.50
1800 litres S	Fr. 1230.50

**BURNAND S.A.,** 1004 Lausanne.  
av. de Morges 46-48, tél. (021) 25 38 81.

### Machines à laver

Linge-vaisselle légèrement griffées ou  
petits défauts d'émail, à céder avec  
forts rabais. Services assurés. Pose  
gratuite. Grandes facilités de paiement,  
par leasing, sans versement à la  
livraison. Occasion dès Fr. 400.-.  
Réparation toutes marques.

**MAGIC NEUCHATEL**  
Tél. 41 17 96 en cas de non-réponse,  
de 7 à 22 h (021) 20 26 77  
Rue du Tunnel 3 1000 Lausanne.  
20 ans d'expérience

### A louer

**APPARTEMENT GRATUIT**, 2 1/2 pièces, con-  
fort à couple ou personne séri-  
seuse disposée à faire quelques heures de ménage  
de 17 h à 20 h. Tél. 25 25 20, entre 9 h 30 et  
10 h 30 ou dès 18 heures.

**URGENT.** Chambre meublée + bains indé-  
pendante, Valangines, calme, vue 210 fr.  
avec charges. Tél. 31 79 47.

**URGENT.** 2 pièces ouest-ville, confort. Tél.  
25 36 71.

**BOUDRY**, attique, 2 pièces, tout confort,  
tapis tendus, libre immédiatement. Tél.  
24 50 48.

**JOLIE CHAMBRE**, part à la cuisine, à 5  
minutes de la gare. Tél. 25 89 89.

**APPARTEMENT 2 PIECES**, pour le 24  
novembre 1974. Tél. 24 33 90, pendant la  
journée. Tél. 24 70 76, dès 18 heures.

**URGENT.** Studio non meublé, centre ville,  
380 fr., par mois, charges comprises dès 1er  
novembre. Adresser offres écrites à AB 2869  
au bureau du journal.

**CHAMBRES** meublées indépendantes, en  
ville, à messieurs. Tél. 25 66 15.

**LE SÉPEY/AIGLE**, meublé avec confort, 5 fr.  
par lit, libre jusqu'à mi-décembre. Tél. (038)  
31 26 00.

**A COLOMBIER**, chambre meublée et  
chauffée, confort, libre immédiatement. Tél.  
41 27 74.

**APPARTEMENT** de 2 pièces, cuisinette,  
confort, 300 fr.; libre 30 novembre; quartier  
Maillefer. Tél. 24 24 90, dès 19 heures.

**LE LANDERON**, appartement 4 pièces, con-  
fort, pour 1er décembre ou à convenir, 490  
fr., charges comprises. Tél. 51 23 38.

**BEAU STUDIO MEUBLE**, à l'ouest de la  
ville, pour le 24 octobre 1974. Cuisine,  
séjour, salle de bains. Tout confort; 425 fr.  
+ charges. Tél. 24 76 58 ou 33 22 35.

**CHAMBRE MEUBLEE**, vue, bains, cuisine, à  
demoiselle. Tél. 24 34 40.

**STUDIO NON MEUBLE** confort, à monsieur  
à Neuchâtel. Tél. 24 70 23.

### Demandes à louer

**URGENT.** Garage, région Neuchâtel-Corcel-  
les. Récompense 100 fr. Tél. 31 71 80, de 12  
heures à 13 h 30.

**ETUDIANT NOIR** cherche chambre et  
pension dans famille ou chez personne  
seule contre travaux. Tél. 21 11 81, heures  
bureau (Dubois).

**APPARTEMENT** 3 ou 4 pièces. Adresser of-  
res écrites à NK 2850 au bureau du journal.

### Demandes d'emplois

**DAME** cherche place de vendeuse en con-  
fection; disponible immédiatement. Adresser  
offres écrites à JK 2878 au bureau du  
journal.

**JEUNE DAME** habile manuellement, cherche  
travail à domicile, sûr et bien rétribué.  
Adresser offres écrites à FG 2874 au bureau  
du journal.

**MAITRE SECONDAIRE** cherche nouvel  
emploi (bibliothèque, archives d'entreprise,  
fonction sociale, éventuellement travaux à  
domicile). Adresser offres écrites à GH 2875  
au bureau du journal.

**JEUNE HOMME** 15 ans, cherche emploi  
dans famille, pour apprendre le français,  
Avril 1975. Vie de famille désirée.  
Famille Erich Schori, Ellenmoos, 3258 See-  
dorf.

**CAPITOLE**  
**Saison théâtrale 1974-1975**  
Les organisateurs procèdent à une dernière  
**MISE EN LOCATION  
DE 100 ABONNEMENTS  
A 10 SPECTACLES FRANÇAIS**

Catégories	II	Prix Fr.
III	166.-	
IV	145.-	
V	127.-	
VI	107.-	
VII	87.-	
	70.-	

L'abonnement offre 11% de réduction par  
rapport à 10 billets d'entrée achetés séparément.  
Bureau de location: Palais des Congrès, Bienne,  
(près de la caisse de la piscine).  
Tél. (032) 23 10 20. Ouvert les 23, 24, 25 octobre  
1974.  
de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30.  
Case postale 149, Bienne 2501 Bienne

**SPECTACLES FRANÇAIS, BIENNE**

**le  
vacherin**  
Mont-d'Or  
crèmeux,  
onctueux,  
fleurant bon  
la résine,  
le roi des  
fromages fins

**est  
là**

Centrale du Vacherin Mont-d'Or, Moudon

Beau choix de cartes de visite  
à l'imprimerie de ce journal

**A coffre  
ouvert pour vos  
crédits personnels**

**Banque Aufina**  
8, rue du Bassin  
2001 Neuchâtel  
Tel. 038/24 61 41

**Passez à nos guichets  
ou téléphonez-nous.**

Un crédit de la Banque Aufina est un crédit  
sûr et loyal. Les conditions sont clairement  
définies et, en cas d'incapacité de travail prolongée,  
une assurance paie les mensualités pour vous.

Ou encore, remplissez sans attendre le  
coupon ci-contre et expédiez-le à la Banque  
Aufina. En peu de temps, l'argent désiré est à votre  
disposition.

**banque aufina**

**à coffre ouvert**

Institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses

### Coupon

Je désire un prêt personnel de Fr. \_\_\_\_\_  
remboursable en 6/9/12/15/18/24 mois  
Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
N° postal \_\_\_\_\_ Lieu

# JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

## LE RASSEMBLEMENT JURASSIEN DÉNONCE DES INGÉRENCES BERNOISES

De notre correspondant :

Le comité directeur du Rassemblement jurassien s'est réuni dimanche à Delémont. Il a pris les mesures propres à sauvegarder l'unité du Jura.

Concernant l'allocution prononcée par M. Blaser, président du gouvernement bernois, devant le congrès de « Forces démocratiques » à Saint-Imier, le comité directeur déclare :

1. La démarche de M. Blaser constitue une ingérence inadmissible du pouvoir cantonal bernois dans le processus jurassien d'autodétermination. Elle s'ajoute à celle du conseiller d'Etat Henri Huber, du président du Grand conseil, du président de la commission paritaire (également présents à Saint-Imier) et du vice-chancelier André Ory, lequel signe maintenant en qualité de secrétaire central de « Force démocratique » tout en rédigeant le mensuel upéjiste avec un autre Biennois.

2. L'affirmation du président du gouvernement, à savoir que d'après le

plébiscite du 23 juin, la question jurassienne apparaît comme « un conflit qui oppose des Romands à d'autres Romands », est un mensonge pur et simple. Le Rassemblement jurassien, se fondant sur le droit des gens, n'a cessé de réclamer une consultation populaire réservée aux seuls francophones, ce qu'il n'a jamais pu obtenir. Le scrutin du 23 juin montre à l'évidence que le clivage nord-sud est dû au vote massif des bernois établis dans la partie méridionale.

3. Dans ces conditions, poursuit le R.J., il y a lieu de rejeter les mesures illégales prises par les autorités bernoises à l'égard des personnes qui, en petit nombre du reste, ont changé de domicile, au sein de leur patrie jurassienne, conformément à la liberté d'établissement reconnue par la constitution. Les communes, seules juges en la matière, sont invitées à s'unir pour défendre leur autonomie menacée. Le Rassemblement jurassien, on le sait, s'est toujours opposé à l'article 8 de l'additif constitutionnel de 1970, qui accorde à tout citoyen « établi dans le Jura depuis trois mois seulement le droit de participer aux scrutins d'autodisposition. Il est donc

bien placé pour mettre en garde le pouvoir bernois contre les effets de sa politique hégémonique : la « fraude » dont parle M. Blaser consiste à faire voter dans les urnes jurassiennes des dizaines de milliers de bernois germanophones qui n'ont pas voix au chapitre, puis à amputer le territoire du Jura en prétendant que les « Romands » n'arrivent pas à s'entendre.

4. Les déclarations de M. Blaser relatives à la situation du Jura-Sud s'il reste bernois tout seul (6% du canton) prouvent que les districts méridionaux seront complètement sacrifiés. Berne présume que le « statut » voté en novembre deviendra caduc et que les Jurassiens

demeureront avec l'ancien canton participent « comme par le passé » au ménage cantonal selon leur importance numérique. Ils seront mis sur un même pied que le Seeland, l'Emmental, l'Oberland, et l'enseignement donné en français (au moins au début) n'empêchera pas le bilinguisme, puis la germanisation (voir Evillard) dans un laps de temps que raccourcira encore l'émigration prévue de nombreux citoyens de langue française.

5. Face à cette grave menace, le comité directeur du Rassemblement jurassien demande aux citoyens et citoyennes de reprendre leurs activités patriotiques et proclame que l'unité de la patrie est l'affaire de tous les Jurassiens.

### UNE DÉCLARATION DE GUERRE ?

On peut s'interroger sur ce qu'entend le comité directeur du R.J. lorsqu'il demande aux citoyens et citoyennes de « reprendre leurs activités patriotiques ». Au lendemain du 23 juin, afin de laisser les passions se calmer et pour ne pas nuire à la sauvegarde de l'Unité jurassienne, le R.J. avait décidé de « désarmer ». Lors de la conférence de presse donnée au matin de la Fête du peuple jurassien, le secrétaire général du mouvement autonomiste avait déclaré :

« Pour favoriser l'Unité jurassienne, disent certains qui n'ont même pas un canif, il faut que le Rassemblement et son groupe Bélière « désarment ». Soyons rassurés, c'est fait. Tout a été remis dans les vestiaires et les armoires, le temps de voir si une discussion s'engage et si le Conseil fédéral, qui avait fait des promesses pour l'après-23 juin, sort de son silence et organise la conférence proposée il y a deux mois par le R.J. « Or la discussion ne s'engage pas, ne paraît plus pouvoir s'engager, et le Conseil fédéral n'est sorti de son mutisme que pour clamer son impuissance dans la situation actuelle. Nous pensons donc qu'il faut interpréter la déclaration récente du R.J. comme l'annonce que le temps de l'attente et de l'inaction est révolu. »

BÉVI

## Création d'un demi-canton du Jura-Sud : initiative constitutionnelle lancée

De notre correspondant :

Depuis qu'elle fut lancée par le professeur Luthy en 1965 lors d'une séance de travail d'un groupe attaché au département politique fédéral, l'idée de la création de deux demi-cantons du Jura a fait du chemin. Tombée d'abord dans l'oubli, elle a été exhumée une fois, au passage, par le Rassemblement jurassien et, récemment, le nouveau groupement politique « Forum » de la Neuveville l'a relancée avec détermination. Un comité d'initiative pour la création d'un demi-canton du Jura-sud vient d'être créé. Il est présidé par M. Denis Frey, fabricant, président du parti radical orthodoxe, à Court, et le secrétaire en est M. Daniel Burkhalter, étudiant en droit, habitant à la Neuveville.

Ce comité lance aujourd'hui même une initiative constitutionnelle demandant que l'additif du 1er mars 1970 soit modifié en vue de permettre au Jura-sud de former un demi-canton.

Les listes, qui commencent à circuler, pourront certainement être présentées avec succès dans nombre de milieux. Dans le sud, elles seront bien accueillies par les nombreuses personnes qui hésitent à faire ménage commun avec le nord, sans toutefois

vouloir demeurer seules dans le giron bernois où elles ne constitueraient plus qu'une infime minorité. Dans le nord, elles se couvriront des signatures de ceux et celles qui veulent « tendre une dernière perche » à leurs concitoyens des districts méridionaux, mais elles seront également signées par les personnes de plus en plus nombreuses qui, déçues par le refus de toute discussion des milieux bernois, sont assez disposées à « larguer » certains districts du sud. Quant aux deux mouvements antagonistes, le Rassemblement jurassien et Force démocratique, si le second rejette cette solution moyenne et ne retient qu'une seule possibilité, le rattachement à Berne, le premier ne partira pas en guerre contre le demi-canton du sud puisque cette solution permettrait de sauvegarder l'unité jurassienne. Le R.J. avait d'ailleurs proposé à la commission Pettipierre, il y a quelques années, d'étudier la suggestion du professeur Luthy.

Compte tenu de ce qui précède, l'initiative constitutionnelle lancée aujourd'hui nous paraît promise au succès, et il ne devrait pas être difficile pour le comité de récolter les 15.000 signatures nécessaires.

BÉVI

### CRÉMINES

#### Accident mortel de la circulation

(c) Hier vers 15 h 35, un accident mortel de la circulation s'est produit route Crémises - Saint-Joseph. Un automobiliste de Moutier, M. Marcel Saucy, 63 ans, a quitté un chemin vicinal où la visibilité était très restreinte pour s'engager sur la route principale alors qu'arrivait un train routier et ce fut la collision, le conducteur de l'automobile, grièvement blessé a été transporté au moyen de l'ambulance à l'hôpital de Moutier où il devait décéder peu après son admission. La voiture est démolie, les dégâts sont estimés à plusieurs milliers de francs.

### FRANCHES-MONTAGNES

#### L'hiver précoce cause de gros dégâts

(c) Les agriculteurs des Franches-Montagnes se souviennent longtemps de cet automne 1974 où la neige a fait chez eux une apparition tout à fait prématurée. Nombreux sont en effet les champs de céréales écrasés par la neige, tandis que le bétail au lieu de brouter l'herbe des pâturages doit être retenu à l'étable et nourri de foin. Les pertes subies se calculent par dizaines de milliers de francs. Les hôteliers et restaurateurs ne sont pas satisfaits eux non plus, car cet hiver prématuré a chassé touristes et vacanciers.

### DELÉMONT

#### Comptoir delémontain records battus

(c) Après dix jours d'ouverture, le Comptoir delémontain a fermé ses portes dimanche soir. Un nouveau progrès a été accompli en ce qui concerne le nombre des visiteurs. Il est en effet passé de 42.000 en 1973 à 42.500 cette année. Lente progression donc, qui réjouira cependant les organisateurs. Ces derniers savent en effet que dans les locaux actuels, le point de saturation est à peu près atteint. Il en ira tout autrement lorsque le Comptoir delémontain pourra s'agrandir, procéder à des innovations — notamment inviter officiellement certains cantons — augmenter le nombre des exposants.

#### Succès de la « porte ouverte » de la gare

(c) Malgré un temps déplorable, ce sont plus de 2500 personnes qui ont profité de la « porte ouverte » de la gare de Delémont pour visiter les installations et les expositions organisées par les CFF.

### COURENDLIN

#### Nouveau curé

(c) Dimanche a eu lieu la cérémonie d'installation du nouveau curé, l'abbé Marcel Christe, successeur du doyen Buchwalder qui a pris sa retraite.

### COURTELARY

#### Au groupe jurassien des députés au Synode ecclésiastique

(sp) Réuni en séance, le groupe jurassien des députés au Synode ecclésiastique a pris congé des membres sortants et pris contact avec les membres nouvellement élus. La députation a procédé à l'élection de son bureau pour la nouvelle législature. M. Ulysse Widmer, de Courtelary, a été nommé président et M. Adrien Morel, pasteur à Reconvilier, secrétaire. Dorénavant, le bureau aura un vice-président, qui sera M. René Vuilleumier, pasteur à Berne. Le groupe s'est occupé du problème de la présidence du Conseil synodal. Le référendum du 22 septembre ayant abouti, l'Eglise bernoise doit nommer un nouveau président du Conseil synodal.

### CORTÉBERT

#### A l'école primaire

(sp) L'effectif de la classe moyenne était trop grand, et compte tenu également de la préparation des élèves de 4me pour l'école secondaire, une nouvelle répartition des élèves aura lieu entre la classe moyenne et la classe supérieure.

### CORMORET

#### « Le Foyer » fête son 20me anniversaire

(sp) Créé en 1954 pour permettre aux jeunes d'avoir un lieu de rencontre, « Le Foyer » a marqué son 20me anniversaire en organisant un grand spectacle de variétés. Au programme figuraient des chansons, folklore andin, folk-songs et danses entrecoupées de sketches. Le public fut conquis par la prestation de cette sympathique phalange de jeunes.

## FRIBOURG

### Inauguration d'une usine ultra-moderne pour la transformation du lait à Fribourg

De notre correspondant :

La paysannerie fribourgeoise est très fière de « son » usine Cremo S.A. Cette vaste entreprise, qui connaît un développement spectaculaire, prouve que le monde agricole peut mettre en œuvre des techniques raffinées et une commercialisation exemplaire à tous égards. L'usine installée à Moncor (commune de Villars-sur-Glâne, aux portes de Fribourg) a été construite en trois étapes. Quelque deux cents invités ont participé hier à une manifestation d'inauguration qui marquait l'achèvement du programme entrepris en 1961. Sur un terrain de 32.000 m<sup>2</sup> sont implantés des bâtiments dont le volume dépasse 95.000 m<sup>3</sup>. Le coût total de l'investissement est de 35 millions de francs, dont près de 15 millions en machines et véhicules. Le chiffre d'affaires de Cremo S.A. a passé de 32 millions en 1965, à 55,1 millions en 1970 et 92,9 millions en 1973.

Cremo S.A. fondée en 1927 par les

fédérations laitières « Zone de la montagne » et « Vaudoise-Fribourgeoise », est donc une société par actions qui appartient aux sociétés de producteurs de lait. Elle emploie 210 personnes. Sa politique est basée sur deux options fondamentales : hygiène rigoureuse (« chaîne du froid » entièrement réalisée) et recherche constante de la plus haute qualité. Face à la concurrence étrangère, elle ne prétend pas se battre sur le terrain des prix mais sur celui de la qualité des produits. Elle s'approvisionne auprès de 175 sociétés de laiterie qui apportent quelque 120 tonnes de lait par jour. Sa production : laits, beurres et crèmes divers, yoghourts (dont un « super » d'une qualité insurpassable), fromages à pâtes molles et dures. La diversification sera poursuivie.

MM. Alphonse Castella, président du comité d'organisation et Pierre Reynaud, directeur, commentèrent la visite des installations impressionnantes. Stérilisation et conditionnements pour les produits U.H.T. (upérisés à haute tempéra-

ture), cuves aseptiques, encartonneuses et étuves sont les plus modernes de Suisse. La systématisation de la gestion et de la production est due à l'électronique : ordinateur et salle de contrôle aux fonctions multiples.

### LA POLITIQUE DU HÉRISON...

Le conseiller d'Etat, Joseph Cottet, directeur de l'agriculture fribourgeoise, fait à cette occasion des comparaisons entre le style des organisations professionnelles agricoles « qui est resté celui du gentleman-farmer » et le style « agressif » d'une organisation commerciale telle que Cremo S.A. Le conseiller d'Etat préconise une attitude plus ouverte des organisations professionnelles agricoles, tout en précisant qu'il ne saurait être admis « que la paysannerie se défende en descendant dans la rue ». M. Cottet se montra plus clair encore lorsqu'il déclara : « Je suis ennemi de la politique du hérison ».

Michel GREMAUD

## BIENNE - BIENNE

### Les problèmes de « Bienne ville bilingue » et le Jura

M. Werner Hadorn, un journaliste alémanique spécialiste des problèmes de bilinguisme, a bien voulu nous donner son avis au sujet de « Bienne, ville bilingue, et la question jurassienne ». Voici, traduit par la rédaction, le texte qu'il nous a remis.

« La petite guerre des frontières jurassiennes fait sourire bien des Biennois alémaniques. A mon avis, ils devraient pourtant s'en prendre à eux-mêmes. Car si les Biennois romands craignent aujourd'hui d'être ramenés à une minorité sans espoir au cas où le Jura Sud se rattacherait au Nord, les Alémaniques sont au moins aussi responsables de cette situation que le sont les Romands. C'est là une constatation d'une faille politique et culturelle, qui n'a rien à voir avec la fraternité paternelle.

La faille a été déclarée par l'affirmation toujours répétée dans la publicité que la ville de Bienne est, pour ainsi dire, un exemple européen d'une vie communautaire de deux groupes linguistiques. Si les Romands pensent actuellement — ou sont amenés à penser — qu'ils sont tributaires d'un arrière-pays sud-jurassien pour la prise en considération de leur langue maternelle, alors l'image de la ville bilingue est fautive. Cette disposition prouve, au contraire, combien grand est le fossé entre les Alémaniques et les Romands, combien

ils se sont divisés en suivant chacun leur propre chemin. En résumé, Bienne n'a pas eu, une fois de plus, saisi l'occasion qui s'est présentée.

### DES PRÉJUGES A ABOLIR

Si des frontières linguistiques conduisent à des conflits politiques, la compréhension démocratique n'a alors guère avancé. Les langues sont un moyen de communication, voilà tout. Celui qui prétend que les différences linguistiques sont une sorte de « différence de race » sont des préjugés qui devraient être abolis dans une politique progressiste. Celui qui pourtant se cantonne dans sa propre langue — et le fait de se mêler des affaires jurassiennes le signifie — celui-là fait preuve d'un manque d'éducation ou, plus précisément dit, cette attitude trahit l'insuffisance de notre système éducatif.

Pourquoi, devrait-on se demander, pourquoi les autorités biennaises ont-elles négligé d'instituer le bilinguisme dans les écoles ? Pourquoi les Romands n'ont-ils pas la possibilité d'apprendre à comprendre le dialecte alémanique (ils n'ont pas besoin de le parler) ? Pourquoi les Romands apprennent-ils un allemand parlé à Hannover et Berlin, et qui est aussi difficile pour les Alémaniques que pour les Romands ? La Société des instituteurs de Bienne avait invité ses mem-

bres à constituer un groupe de travail sur le thème « Rapprochement entre alémaniques et romands ». Pourquoi seuls deux instituteurs se sont-ils inscrits ?

### LE CAS DES PLAQUES DE RUES

Est-il vraiment impossible à Bienne de minimiser ce conflit « linguistique » ? Ne devrait-on pas arriver à désigner les rues dans une seule langue, chacun comprenant celle de son prochain, au lieu de prouver par ces mêmes panneaux (où l'Allemand précède évidemment toujours le français), que le « côte-à-côte » n'est pas encore devenu un « ensemble » ?

Les Romands ont des difficultés. Ils sont en minorité et même défavorisés. Preuve en sont les statistiques qui démontrent que la proportion des Alémaniques a soudain diminué de 10 % ces derniers dix ans, après avoir été stable pendant 60 ans. La raison ? Les Alémaniques peuvent se retirer à la campagne alors que les Romands sont obligés de rester en ville, une fois encore à cause des écoles.

Ce serait évidemment trop beau si, malgré tout cela, les Romands manifestent une sage réserve dans la question jurassienne, car leur désir est de communiquer avec les Alémaniques et non d'entrer en compétition linguistique avec eux.

### La vente du sel sera unifiée prochainement

Le Grand conseil a décidé que le canton de Berne adhérerait à la convention intercantonale sur la vente du sel. Cette décision peut faire l'objet d'un référendum si 5000 signatures valables sont récoltées avant le 24 décembre de cette année.

Le sel est une substance indispensable, en premier lieu, à l'organisme humain et animal, et aussi pour la fabrication de divers produits industriels d'usage courant. Il y a 350 ans les autorités bernoises instituent déjà la régle de sels afin d'en assurer le ravitaillement régulier à bas prix. En 1909 fut créée à

### Conducteur blessé

(c) Hier vers 10 h 30 deux voitures sont entrées en collision Crêt-des-Fleurs. Une personne a été transportée à l'hôpital du district. Les dégâts matériels se montent à environ 3000 francs.

### Amidro : bénéfice net accru de 15,4 %

La Centrale suisse d'achats pour drogues, Amidro, à Bienne, a réalisé au cours de l'exercice 1973-74 un bénéfice net de 0,60 million de fr., soit une augmentation de 15,4 %, permettant le versement d'un dividende de 7 % sur le capital de participation (6 % au cours de l'exercice précédent).

Le chiffre d'affaires, de 162 millions de fr., s'est accru de 2,8 %.

l'échelon national la « Société des salines du Rhin réunies S.A. » qui groupait sous son aile toutes les salines privées du nord-est de la Suisse, et qui était largement à même d'alimenter le pays entier en sel pendant des centaines d'années à venir.

Cette société a pour actionnaires tous les cantons suisses excepté Vaud qui exploite ses propres gisements salins à Bex. Chaque canton détermine le volume de production nécessaire pour couvrir ses besoins, l'importance des réserves à détenir en stock, et le prix de vente des sels sur son territoire. A Berne, jusqu'en 1968, c'était le peuple lui-même qui décidait du prix du sel de cuisine puis cette compétence passa au Grand conseil. Chaque année le grand argentier du canton encaisse quelque trois millions de francs de recettes sur la vente de cette précieuse marchandise.

Ce système de monopole cantonal a bien fonctionné pendant des siècles mais il commença à dévoluer de sérieux défauts ces dernières années alors même que, d'une manière générale, le commerce mondial tend à dépasser toutes les frontières.

La production du sel en Suisse, sans

cesse modernisée, ne pouvait plus se heurter à une organisation de vente désuète, fragmentée et irrégulière où chaque canton ravitaillait son seul territoire au prix qu'il arrête.

Les cantons ont donc conclu, de leur propre chef d'abandonner leur souveraineté en la matière et d'adhérer à une convention intercantonale, déléguant leur pouvoir au conseil d'administration du concordat.

Désormais le sel sera vendu au même prix de gros partout en Suisse, le prix de vente au détail étant laissé libre. Le réseau de distribution, centralisé et rationalisé, desservira mieux les régions reculées et un choix plus varié de sels sera offert au public. La collaboration avec les autorités fédérales dans différents domaines de l'alimentation et de la pharmacie sera plus aisée.

Les cantons, désormais déchargés des contraintes administratives, continueront comme par le passé de bénéficier du produit de la régle qui sera distribué selon une clé de répartition équitable.

**Maculature**  
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

### Voiture contre camion

(c) Hier à 10 h 50, route de Reuchenette, une collision a eu lieu entre une voiture et un camion. Personne n'a été blessé. Les dégâts matériels s'élevaient à environ 800 francs.

### L'agriculture connaît de grosses difficultés à cause d'un automne extrêmement mauvais

De notre correspondant :

« On a beau affirmer à la télévision, à la radio ou dans la presse que les récoltes ont été bonnes et que le revenu de l'agriculteur s'est accru de 20 à 25 % (1) en 1974, il n'en reste pas moins que de très nombreuses exploitations agricoles traversent une mauvaise passe », écrit M. Francis Maillard, rédacteur de l'« Agri-journal ». Les conditions atmosphériques déplorables des dernières semaines, dont on ne voit toujours pas la fin, ont sérieusement compromis les résultats d'une année agricole qui s'annonçait pourtant bonne. On le vérifie une fois de plus : rien n'est jamais acquis pour le paysan. Quelques semaines de temps excessivement froid et pluvieux, voire neigeux, peuvent anéantir toutes les prévisions.

M. Maillard écrit : « Dans quelques régions de notre canton, par exemple, la récolte de maïs est fortement compromise à la suite des chutes de neige et du gel précoce, ainsi que des fortes pluies. Pour beaucoup d'agriculteurs, il en résulte une pénurie de fourrage, donc un achat massif de foin (...). A ces graves difficultés dans le secteur du maïs, il faut ajouter la détérioration des récoltes de pommes de terre, ainsi que des dégâts énormes causés par les animaux ou les auto-chargeuses (...). »

« Ce tableau, qui ténit brutalement une année qui s'annonçait un peu meilleure que les précédentes, serait bien incomplet si l'on ne parlait pas des fortes augmentations dans le prix des engrais (...), de certaines céréales fourragères, des machines, etc. »

« Il n'est pas dans notre intention — poursuit M. Maillard — de noircir exagérément la situation de l'agriculture en cet automne 1974, car nous savons bien que la plupart des secteurs économiques du pays traversent aussi des difficultés et que le temps des « vaches grasses » touche peut-être à sa fin. Il y a cependant lieu de corriger certaines estimations trop optimistes qui — répandues par la presse écrite et parlée — ont induit en erreur l'opinion publique, lui faisant croire que la paysannerie est en bonne posture puisque — par bonheur ! — quelques agriculteurs ont pu rentrer des récoltes excellentes sur les plans qualitatifs et quantitatifs. »

Ainsi, le département fédéral de l'économie publique a décidé une hausse massive des suppléments de prix prélevés à la frontière sur les céréales et matières fourragères importées, hausse intervenue le 1er octobre 1974. Elle est de 12 fr. par 100 kg sur les farines de viande et de poisson, de 4 fr. par 100 kg sur les tourteaux de soja, de 2 fr. sur l'orge et l'avoine. Ce renchérissement artificiel est motivé par les difficultés rencontrées dans le secteur laitier.

Les engrais ont subi de fortes hausses de prix. La potasse n'a certes été augmentée que dans la mesure du renchérissement général. Mais les engrais azotés, dont la fabrication est basée sur la pétrochimie, ont subi une hausse plus forte. Enfin, les prix du pétrole ayant pris l'ascenseur, les phosphates d'Afrique du nord ont été majorés de 350 % au printemps, puis encore de 50 % en été. Et ce n'est pas fini...

Enfin, ce tableau — qui n'est pas exhaustif — peut être complété par les difficultés des planteurs de betteraves

### Deux communes oubliées

(c) Deux communes de la Broye, Gletterens et Morens, doivent être ajoutées à celles qui ont accepté l'initiative de l'Action nationale, dans le tableau que nous en avons donné hier. Le total des communes acceptantes est donc de onze pour la Broye et de 46 pour l'ensemble du canton, sur 266 résultats. Cela ne change d'ailleurs rien aux résultats globaux, tels que nous les avons publiés lundi.

### Une douzaine de fractures

(c) Hier, vers 1 h 30, un automobiliste d'Onnens circulait de Fribourg en direction de son domicile. Peu après la station Migrol de Moncor, il vit un piéton qui faisait de grands gestes, au milieu de la chaussée, pour une raison inconnue. L'automobiliste tenta vainement de l'éviter. Le malheureux fut projeté à plusieurs mètres. Il s'agit de M. Charles Moret, 36 ans, célibataire, boucher, domicilié à Fribourg. Souffrant d'une douzaine de fractures au bassin, au crâne et aux membres, il fut transporté à l'hôpital cantonal.

### Accident sur la RN12 jeune conducteur blessé

(c) Hier, vers 1 h 40, un automobiliste de Villars-sur-Glâne, M. Jean-Claude Demierre, 19 ans, circulait sur la R.N. 12 de Corpataux en direction de Fribourg. Près du pont des C.F.F. de Matran, il perdit le contrôle de sa voiture qui s'écrasa contre la berme centrale. Souffrant d'une commotion cérébrale et de blessures diverses, M. Demierre fut transporté à l'hôpital cantonal. Hier après-midi, il était toujours dans le coma.

Dégâts estimés à 7.000 francs.

### Cyclomotoriste blessé

(c) Hier, vers 12 h 10, le jeune Christian Descloux, 14 ans, domicilié route du Jura, à Fribourg, circulait au guidon d'un cyclomoteur de la rue de l'hôpital en direction de Givisiez. Il eut sa route coupée par une voiture qui débouchait du chemin Sainte-Agnès. Blessé, il fut transporté à l'hôpital cantonal.

### DELLEY

#### Alerte octogénnaire

(c) L'ancien syndic de la localité M. Lucien Delley allié Collomb vient de fêter son quatre-vingtième anniversaire. Entouré de sa femme, M. Delley jouit actuellement d'une excellente santé ; il s'intéresse encore vivement à la vie paysanne, sa principale activité.

## OFFRES D'EMPLOIS

## NOUS CHERCHONS:

pour notre bureau technique :

## Un dessinateur en microtechnique

pour la réalisation des plans de mouvements et de boîtes de montres.

Un technicien horloger  
ou dessinateur constructeur

possédant quelques années de pratique dans le dessin et la construction des mouvements de montres.  
Ambiance jeune et dynamique.

Prière de faire offres manuscrites ou de téléphoner au 43 22 00, interne 253.



**ROLEX**  
GENÈVE

**LA SUISSE**  
ASSURANCES

Nous cherchons pour le début 1975 :

## collaborateur

pour le service externe dans le bas du canton.

## Nous offrons :

- une place stable et indépendante
- un gain intéressant
- la reprise de la clientèle existante
- des prestations sociales à l'avant-garde
- un appui constant par l'agence générale
- une formation professionnelle complète à notre siège social de Lausanne.
- un climat de travail agréable.

## Nous demandons :

- une réputation irréprochable
- une personne active et dynamique
- une bonne culture générale.

## jeune employé de commerce

ayant de préférence accompli un apprentissage d'assurance et destiné à assumer des tâches intéressantes et variées. De belles perspectives d'avancement sont offertes à personne compétente.

Adresser offres écrites ou prendre contact avec Edouard Prébandier  
Agent général La Suisse, Saint-Honoré 1,  
2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 35 33.

Depuis  
1858



La Chambre neuchâteloise  
du commerce et de l'industrie  
cherche, pour son Office  
fiduciaire et comptable,

## chef comptable

## Nous demandons :

- plusieurs années de pratique dans le domaine fiduciaire et comptable
- connaissances ou intérêt pour l'informatique
- sens des responsabilités et de l'organisation
- âge idéal entre 30 et 40 ans.

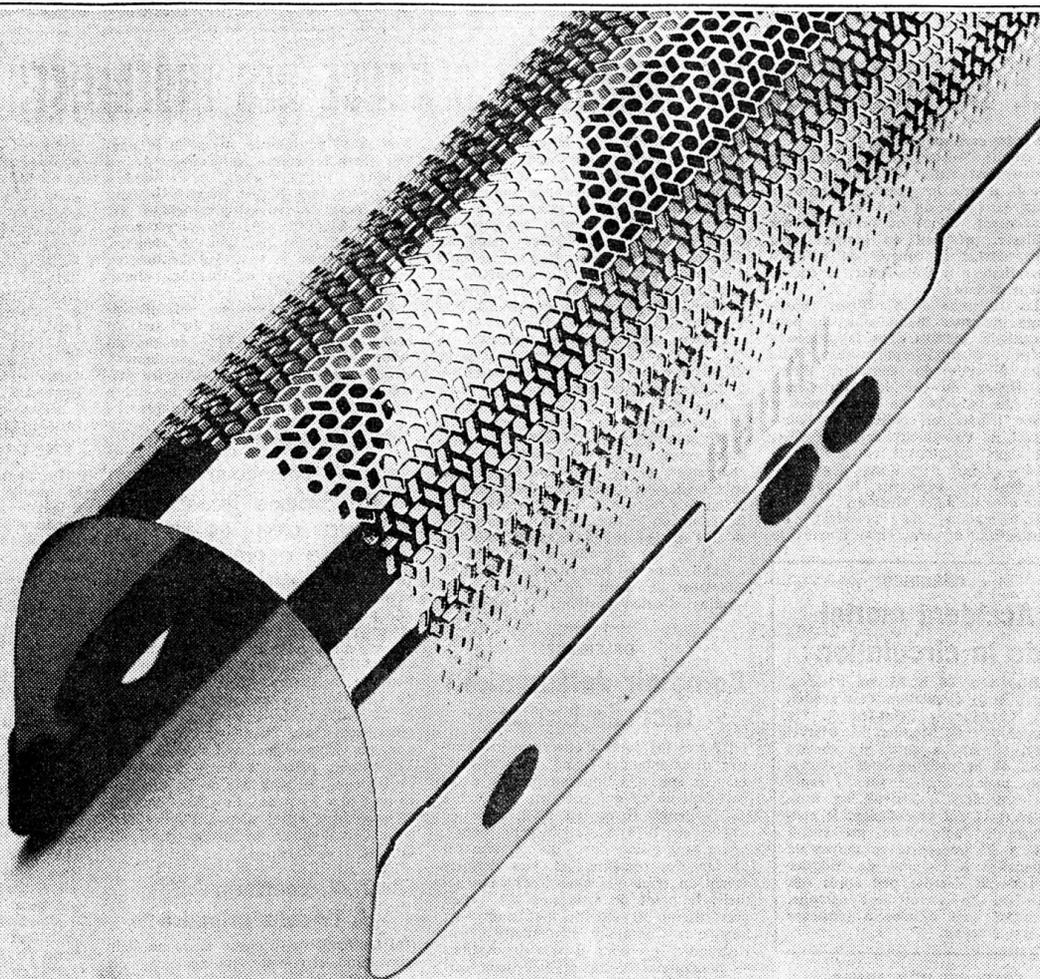
## Nous offrons :

- situation de cadre
- contact avec la clientèle
- travail intéressant et indépendant
- horaire variable
- traitement en rapport avec les qualifications

Entrée en fonction à convenir.

Adresser offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae et des documents usuels, à la Chambre neuchâteloise du Commerce et de l'Industrie, Serre 4, 2000 Neuchâtel.

BRAUN

Braun Synchron Plus  
Plus serrée la courbe,  
plus net le rasage

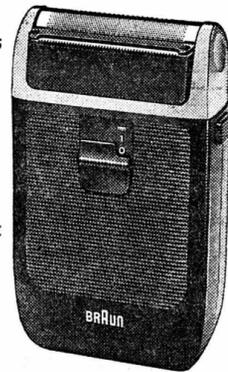
La grille du Braun Synchron Plus est tellement mince, tellement flexible qu'il est possible de la courber étroitement autour des couteaux.

Premier avantage: la tête de coupe gagne en finesse. Elle atteint des parties de la barbe qui lui échapperaient si elle était plus large. Second avantage: elle rase non seulement par le haut mais aussi par les côtés, lorsque l'appareil forme un angle étroit avec la peau.

Mieux: maintenant, seuls les quelques centièmes de millimètre de la grille ultra-mince séparent les

couteaux de l'épiderme et le Braun Synchron Plus rase de plus près et plus net que jamais, tout à fleur de peau. Par bonheur, sa grille est platinée, de sorte que le rasage à même l'épiderme s'opère toujours avec une infinie douceur.

Pour juger l'efficacité du Braun Synchron Plus, ne vous contentez pas d'interroger votre miroir. Questionnez aussi votre main. Pour être rasé de tout près, il ne suffit pas que vous ne voyiez plus votre barbe, vous ne devez pas la sentir non plus.



VDW 75.106.74

**Braun Synchron Plus. Seul un rasage tout à fleur de peau mérite son nom.**

On cherche :

un aide  
de garage

## un laveur-graisseur

Places stables. Condition et entrée à convenir.

Se présenter aux Garages Schenker, Hauterive (bus No 1), station Shell.

**GM**

Afin de compléter notre département des finances, nous cherchons un collaborateur qualifié et ayant l'expérience de la comptabilité financière pour

STATISTIQUE FINANCIÈRE  
et BUDGET

Le nouveau collaborateur, après avoir fait ses preuves, sera nommé assistant du chef du département.

Les exigences du poste sont les suivantes : initiative, sûreté, bonne formation commerciale, sens des responsabilités et de l'organisation, expérience pratique. Bonnes connaissances d'anglais.

Monsieur Willen (tél. interne 578) vous donnera volontiers tous renseignements désirés. Veuillez nous écrire ou nous téléphoner et demander notre bulletin d'inscription.

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

GENERAL MOTORS SUISSE SA 2501 BIEL-BIENNE  
032 21 51 11

## Entreprise H. BACHMANN

cherche

## un(e) employé(e) de bureau

aimant les responsabilités pour travail à la demi-journée, le matin ou l'après-midi.  
Si ce poste vous intéresse, veuillez prendre contact par téléphone au numéro : 53 31 52.

## Demandez

le Bulletin des places vacantes de la Confédération, avec ses nombreuses offres intéressantes!



Pour obtenir un numéro à l'essai, écrivez-nous ou téléphonez-nous!  
OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL  
Service de placement, 3003 Berne  
Tél. 031/61 55 95

Pour date à convenir, on demande

## jeune fille ou dame

pour aider à la cuisine et au ménage. Libre le samedi après-midi et le dimanche.  
S'adresser à la  
Confiserie Wodey-Suchard,  
rue du Seyon,  
Neuchâtel. Tél. (038) 25 10 92.

## Nous avons 5 ans nous grandissons

Si vous êtes ambitieux et dynamique venez grandir avec nous

5 postes de  
collaborateurs (trices) de vente

sont à pourvoir  
Neuchâtel - Bière - la Chaux-de-Fonds - Jura.  
Formation assurée par nos soins.  
GAINS EXCEPTIONNELS.  
Pour prendre rendez-vous, téléphonez au (038)  
24 70 65 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, les mardi 22 et mercredi 23 octobre.

## MIGROS

Nous cherchons pour notre Marché,  
av. des Portes-Rouges, Neuchâtel,

## jeune menuisier

au département do-it-yourself  
pour le débitage du bois et le service à la clientèle

## Nous offrons :

- place stable
- semaine de 44 heures,
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux

**M-PARTICIPATION**

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à :  
Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL,  
Service du personnel, case postale 228,  
2002 Neuchâtel.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

« Le Monde » pose le problème du réexamen du droit d'initiative

PARIS (AFP). — « Le rejet de l'initiative xénophobe est accueilli avec soulagement en Suisse et dans les pays limitrophes... »

à entrer dans le jeu de l'Action nationale qui tendait à faire des étrangers des boucs émissaires.

CARENES

Pour « Le Monde », le scrutin du 20 octobre « a également mis en évidence certaines carences de la démocratie semi-directe pratiquée en Suisse. »

Rejet de l'initiative xénophobe: Les réactions à l'étranger

La croissance économique du pays a été mal contrôlée, sans que l'on cherche à intégrer les émigrés dans la société.

« Le peuple suisse a donné une preuve de sa maturité, et il a implicitement empêché le coup de barre à droite souhaité par les meneurs d'étrangers. »

« Quant au quotidien romain de droite « Il Tempo », il pense qu'il est inutile de chercher à savoir si, chez les électeurs, les motifs économiques ont eu plus de poids que les motifs humanitaires. »

COMME DES HOMMES

« Victoire de la solidarité », tel est le titre de l'éditorial du « Corriere della Sera ».

Le vote des femmes déterminant dans le rejet en Suisse centrale?

(c) La Suisse centrale, dans cette votation, n'a pas joué le rôle d'enfant terrible. Cette région du pays s'était illustrée en 1970 par un oui massif en faveur de la seconde initiative sur l'emprise étrangère, celle de James Schwarzenbach.

Nous avons fait lundi matin une enquête dans de nombreuses fabriques de Suisse centrale. Partout, le climat y est excellent. Dans certaines industries on a vu des ouvriers suisses embrasser leurs collègues étrangers.

On connaît l'origine de la contamination de denrées alimentaires par des salmonelles

BERNE (ATS). — Les examens bactériologiques approfondis, qui ont été faits jusqu'en Allemagne, ont permis de déterminer l'origine de l'épidémie de salmonelle de l'été dernier.

Le service fédéral de l'hygiène publi-

que, en collaboration avec plusieurs experts suisses, a ordonné immédiatement les mesures nécessaires à la protection de la population.

L'après 20 octobre à travers la presse suisse

De notre correspondant de Berne :

Par son vote, le peuple suisse a démontré aux yeux du monde qu'il n'était pas xénophobe par essence. La proportion assez élevée de ceux qui ont voté « oui » à l'initiative de l'Action nationale doit avant tout provenir du mécontentement envers les autorités qui ont laissé la situation se dégrader à un point tel que les Suisses n'ont plus toujours l'impression de se trouver chez eux.

Globalement certes le nombre des étrangers est devenu trop important par rapport à la population suisse dans la mesure où cette dernière tient à conserver son caractère particulier.

Obligé de définir une politique plus cohérente du fait de la pression des initiatives démagogiques et xénophobes, le gouvernement, par la voix de M. Furgler a été, au soir du 20 octobre, résolu à fermer sur sa conduite future. Il affirmait avec force que la politique de limitation du nombre des étrangers est en voie de se renforcer.

torités et le peuple d'initiatives successives.

Le problème des étrangers n'est en effet pas résolu. Le Conseil fédéral a défini une politique qui ne produira que peu à peu ses effets. Il ne peut en être autrement quelle que soit la virulence des xénophobes de ce pays.

Mais à nos yeux, le vrai problème demeure dans le maintien de l'identité des Suisses. Ce sont les Suisses qui doivent imposer naturellement leur « way of life » à ceux qui viennent vivre chez nous et n'ont pas tous encore des idées assez précises sur notre façon de vivre.

La politique de stabilisation du Conseil fédéral s'est trop récemment affirmée pour qu'on lui fasse encore pleinement confiance et les déclarations de M. Furgler au soir du 20 octobre selon lesquelles les résultats pouvaient signifier que l'on faisait confiance au Conseil fédéral sont peut-être un peu forcées.

En parcourant notamment la presse allemande d'hier les réflexions ci-dessus viennent immédiatement à l'esprit. Les journaux allemands se réjouissent uniformément du résultat du scrutin mais ne ménagent pas non plus les avertissements car le problème des étrangers et tous ceux qui y sont annexés ne sont pas résolus par le « non » à l'initiative de l'Action nationale.

Relevons que le « Blick » de Zurich souligne la forte majorité rejetante des districts jurassiens et le « oui » symptomatique de deux quartiers ouvriers de Zurich montrant que c'est dans la classe ouvrière que l'on trouve le plus de gens mécontents de la présence de leurs collègues étrangers en qui ils voient une concurrence.

Pour le « Berner Tagblatt » l'heure du triomphe facile n'a pas sonné. Les discussions entendues un peu partout ont en effet révélé les profondeurs cachées d'une certaine manière suisse de penser qui comporte encore une part inquiétante d'obstination, de courte vue, d'égoïsme pur.

Le « Tat » organe de l'alliance des indépendants, remarque que le but n'a pas été atteint si ceux qui ont passé au « non » alors qu'ils avaient voté « oui » en 1970 n'ont changé d'avis que devant les désavantages économiques qui auraient résulté d'une acceptation.

VALAIS - VALAIS

Six millions pour un centre sportif

(c) Lundi tous les députés du Grand conseil valaisan ont reçu une intéressante documentation à propos de la construction à Ovronnaz sur Leytron et Saillon d'un centre sportif cantonal.

Rappelons qu'il y a bientôt quinze ans le Conseil d'Etat valaisan après avoir pris contact avec plusieurs communes

décidait de faire d'Ovronnaz le paradis de la jeunesse sportive. On commença par construire des baraquements de chantier pour abriter la jeunesse puis la construction d'une salle moderne, en partie financée par le produit du Sport-Toto.

Les bâtiments qui existent aujourd'hui à Ovronnaz spécialement ceux destinés à héberger les jeunes ne répondent plus aux besoins. Une étude a été faite pour

revoir toute la construction du centre. Aujourd'hui, le Conseil d'Etat soumet au parlement un projet fort intéressant. On prévoit notamment la construction d'un bâtiment pouvant recevoir 70 personnes pour remplacer les baraquements actuels, la construction d'une place de sport avec piste circulaire, un terrain de jeux, des emplacements pour le handball d'athlétisme, deux courts de tennis, une installation pour le tir au petit calibre ainsi que divers aménagements. Le devis total approche 9 millions de francs.

L'accident de Collombin: le champion roulait-il trop vite?

De notre correspondant: Hier dans la vallée de Bagnes, patrie de Roland Collombin, les commentaires allaient bon train sur l'accident dans lequel le champion olympique est impliqué, accident qui fit deux blessés — deux femmes — et que nous avons relaté hier brièvement.

Le « Wiesbadener Tagblatt », la Suisse s'échappe à la « cure de cheval » proposée par l'Action nationale, qui aurait nui à la politique extérieure de la Suisse tout en provoquant une tragédie morale et en mettant en cause son avenir économique.

déclaré: « Je ne peux absolument plus rien en faire ». Roland Collombin et son amie, hélas, n'étaient pas attachés, alors que le garagiste le leur avait bien recommandé.

Une chose est sûre du moins: il n'y avait pas d'alcool au volant de part et d'autre. « On m'a demandé de souffler dans le cornet, déclarait hier dans un café de Châbles, Collombin, je n'avais heureusement que 0,01 d'alcool, donc zéro ».

Ajoutons que dès que le centre sportif d'Ovronnaz sera terminé, il est prévu de construire un centre complémentaire dans le Haut-Valais. La réalisation de ce projet est d'autant plus aisée à concevoir que le peuple suisse a accepté il y a trois ans un article constitutionnel donnant à la Confédération le droit de légiférer en matière de sport. Toute la législation fédérale est déjà entrée en vigueur.

La vitesse imposée dans la localité à l'endroit où a eu lieu la collision est 50 km-heure. On se demandait hier à Bagnes si vraiment Collombin roulait à cette faible vitesse. Il appartiendra aux experts de tenter de l'établir sur la base surtout des constatations faites sur place: point de choc, déplacement des véhicules projetés côté Verrier, dégâts etc.

La puissante machine du skieur est pratiquement hors d'usage. Il s'agit d'une voiture puissante modèle spécial conçue pour les rallyes. On a ramené hier l'épave à Verrier. La garagiste a

Vol sacrilège dans une petite chapelle

De notre correspondant: Toute la population du petit village valaisan de Moerel au-delà de Brigue est scandalisée. Un vol sacrilège a été commis durant le week-end. Des inconnus ont pénétré par effraction dans la petite chapelle située en bordure de la route qui relie Moerel à Blisch. Il s'agit d'une chapelle où jadis on faisait de nombreux pèlerinages et où les gens de la vallée avaient pris l'habitude de se rendre notamment le dimanche. Par la suite cette chapelle fut fermée à clé en raison des vols qui la menaçaient car elle contient de nombreux objets de valeur, statues sculptées dans le bois et vieilles de plusieurs siècles.

Hier, un passant a remarqué que la porte du sanctuaire avait été forcée. Il pénétra et constata avec effroi qu'une dizaine de statues avaient disparu. Ces statues se trouvaient sur l'autel principal et sur les côtés du sanctuaire. Elles ont une valeur de plusieurs dizaines de milliers de francs.

Le prochain tirage « tirage C » aura lieu 30 octobre 1974. (Sans garantie).

Loterie à numéros: pas de gagnant au premier rang

- Le maximum de 6 numéros exacts n'a pas été atteint. 3 gains avec 5 numéros exacts + chiffre complémentaire: 169.044 fr. 30. 180 gains avec 5 numéros exacts: 2.817 fr. 40. 6.211 gains avec 4 numéros exacts: 81 fr. 65. 91.807 gains avec 3 numéros: 4 fr.

VICHY CELESTINS accélère et facilite la digestion eau minérale bicarbonatée sodique



# Mon voilier, je ne le dois qu'à moi-même

L'épargne, bien sûr, ce n'est pas tout, mais quand même, si je n'avais pas épargné régulièrement chaque mois au lieu de jeter l'argent par les fenêtres, comment aurais-je pu me payer mon dériveur? En travaillant pendant les vacances, j'ai pu gagner peu à peu de jolies sommes que je versais régulièrement sur un carnet d'épargne de la BCN. Un placement sûr qui m'a permis de réaliser le plus cher de mes désirs.

Et puis, tout ce que j'épargne à la BCN est garanti par l'Etat.

L'épargne, ça aide.  
Et c'est encore le moyen sûr d'atteindre son objectif en toute sécurité à la BCN.

**NOS TAUX D'INTÉRÊTS:**  
5% Livrets et comptes épargne  
6% Livrets jeunesse  
6% Comptes épargne placement



**Banque Cantonale Neuchâteloise**  
Un service personnalisé!

**25 ans d'ex libris  
20 ans de collaboration  
avec Lenco!**

**Une chaîne stéréo Lenco  
à un prix de jubilé**

**Fr. 500.-**

Travail suisse de précision:  
sûr, toujours moderne, sonorité exceptionnelle!



La Chaux-de-Fonds: Rue de la Serre 79  
Lausanne: Place de la Palud 22  
Genève: Passage des Lions 6 bis  
Fribourg: Boulevard de Pérolles 31  
Sion: MMM «Métropole»  
Neuchâtel: Rue des Terreaux 3-5  
Com. p. poste: ex libris Case postale 605, 1000 Lausanne 17

**ex libris**

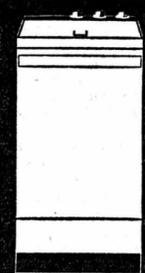


**Un monument  
à la gloire  
de la pince à linge**

SIEMENS

LE SPÉCIALISTE  
**SIEMENS**

Désormais, grâce à SIEMENS, le jour de lessive ne sera plus synonyme de corvée. En effet, la nouvelle SIWAMAT 790 résout intégralement le problème du lavage à l'étage. Cette machine compacte (largeur 45 cm seulement) lave, essore et sèche en une seule opération, même en votre absence. Plus de linge à suspendre? Grâce au système INTER-VALL-AUTOMAT, le linge sera traité et essoré directement après le lavage, ce qui évite la formation de plis et permet de le sortir souple et presque sans froissures de la machine. Le linge non repassable sera prêt au rangement.



**Lavasse-sécheuse  
automatique  
SIWAMAT 790  
INTERVALL AUTOMATIQUE**  
21 programmes  
entièrement automatiques:  
lavage et séchage en  
une seule opération, la  
solution intégrale du lavage  
à l'étage.  
Conseils et vente chez:

**Jeanneret & C<sup>ie</sup> sa**  
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

**Gosalli SPORTS**  
propose des ensembles de ski  
aux dégradés de couleurs  
raffinés et attrayants  
aux imprimés exclusifs  
aux formes superdynamiques  
coordonnés aux pulls Cis

La collection Cis-Intersport comprend les marques les plus prestigieuses.

**A partir de Fr. 158.-**

**Gosalli SPORTS**  
COLOMBIER  
Tél. 41 23 12

**HARTMANN + CO SA**  
succursale  
**NEUCHÂTEL**  
038/314453

spécialiste pour  
**portes de garages  
constr. métalliques  
stores à rouleaux**

service de réparation

**Pensez plastique - Pensez Burnand**

Brante plastique

50 l	Fr. 77.25
70 l	Fr. 100.85
100 l	Fr. 125.15

ICHA non compris Modèle pour engrais

**BURNAND S.A.**  
Av. de Morges 46-48 1004 Lausanne.  
Tél. (021) 25 38 81 / 82

**BÉBÉ - BOUTIQUE**  
de 0 à 6 ans

**tattini**

8, RUE DE FRANCE - 2400 LE LOCLE

**RAF**

**INCROYABLE**

**INDÉSIT**

**2 POUR 1**  
A l'achat d'une machine à laver super bio-automatique 5 kg

valeur GRATUIT 1 cuisinière luxe à

**Fr. 1790.-**  
**Fr. 598.-**

Discount du Vignoble, tél. (038) 46 18 77  
Fornachon & Cie Bevaix

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

**NEUCHÂTELOIS**

préparez-vous aussi des moments de détente

**en vous faisant adresser FAN-L'EXPRESS**

pendant le prochain cours de répétition.

Abonnement de

**3 semaines pour Fr. 6.50**  
**2 semaines pour Fr. 4.30**

Paiement d'avance à notre compte postal 20-178 ou à la réception de notre journal, 4, rue Saint-Maurice

**FAN-L'EXPRESS**  
service des abonnements

**TEMPLE DU BAS NEUCHÂTEL**

Mercredi 30 octobre 1974, 20 h 30

**Orchestre de Chambre de Neuchâtel**  
DIR. E. BRERO

**OSWALD RUSSELL, piano**  
Œuvres de : J.-S. Bach, L.v. Beethoven, W.-A. Mozart

Prix des places : Fr. 8.- à Fr. 18.-  
Ecoliers, étudiants, apprentis, J.M.S. Fr. 5.-

Location : HUG Musique S.A., Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 72 12.

**Prêts**  
immédiatement  
remboursement par  
petits acomptes  
plus avantageux

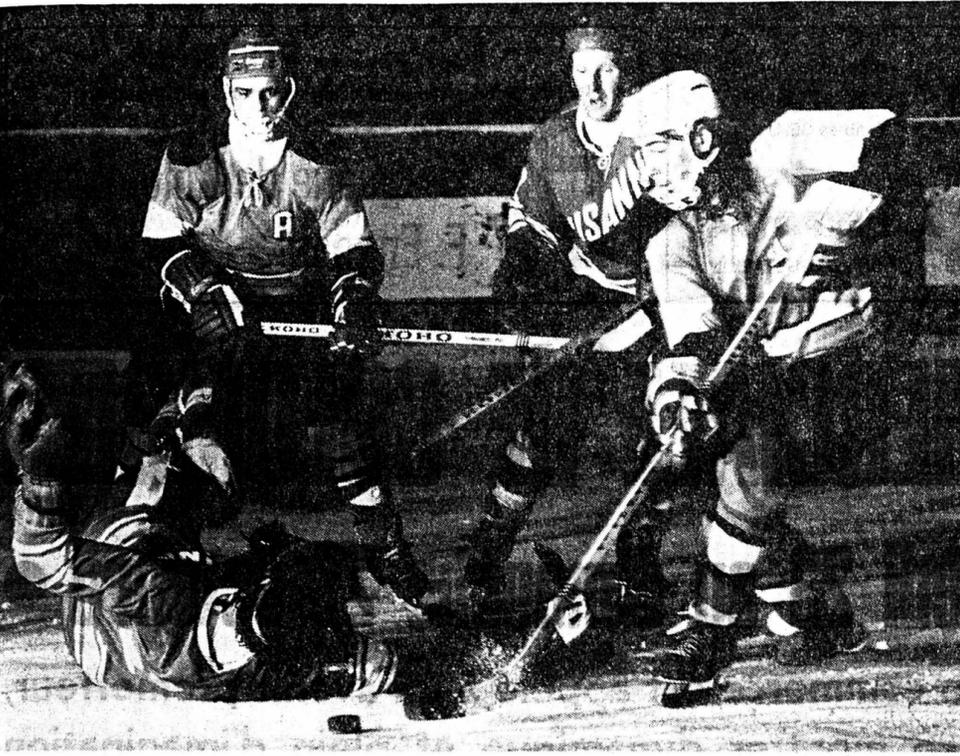
Depuis 1912  
une seule adresse:  
**Banque Procrédit**  
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5  
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00  
TÉL. 038 - 24'63'63

Je désire Fr. ....

Nom .....  
Prénom .....  
Rue .....  
Localité .....

hockey sur glace

Ultimes rencontres avant la pause réservée à l'équipe de Suisse
LIGUE B: REGROUPEMENT A L'OUEST



CHÉC. — Le gardien lausannois Darbellay s'oppose aux Neuchâtelois Steiner (à gauche) et Zing (à droite) sous les yeux de l'arrière Perrier. Et ce soir quel sera le lot des deux formations ?

(Photo Michel Pierre)

C'est l'heure du regroupement à l'ouest: Bienne, Lausanne, Viège, Fleurier, et Neuchâtel occupent la première place à égalité de points. Derrière, Fribourg et Forward Morges sont à deux longueurs. Seul Martigny n'a encore rien engrangé imité par Bâle dans le groupe est. A l'est précisément, dans certaines positions se précisent: vaincu Zoug occupe la tête, suivi de Zurich (un point égaré à Davos) et d'Arosa (un match, perdu, en plus).

AVALANCHE DE BUTS
Ainsi, les espoirs de Neuchâtel de se présenter vaincu ce soir face à Fleurier se sont brutalement envolés à Lausanne. L'équipe de Huggler a fait illusion l'espace de quelques minutes: le temps pour Dolbec de réduire la marque à des proportions plus logiques au terme du premier tiers-temps. Puis, ce fut l'avalanche... Avalanche de buts également à Belle-Roche où Martigny n'a guère pesé lourd dans la balance. Fleurier a ainsi prouvé qu'il avait su surmonter son échec du premier soir à Bienne.

Bienne, pour sa part, n'a pas laissé échapper l'occasion de prendre deux points à un Forward Morges peu enclin à confirmer les espoirs mis en lui cette saison. Enfin, à Fribourg, Viège a poursuivi sur sa lancée après une première période où il partagea l'enjeu. Regroupement donc dans ce groupe ouest dont la situation ne devrait guère évoluer au terme des rencontres de ce soir.

TROIS DERBIES
Recevant Fribourg, Bienne ne devrait pas perdre le moindre point, pas plus que Viège au terme du derby valaisan,

Martigny ne paraissant pas en mesure de venir à bout des troupes du Canadien Harrigan. Quant à Forward, il aura fort à faire pour obliger Lausanne à céder tout ou partie de l'enjeu. Il est vrai qu'un derby... reste un derby avec tous les tenants et les aboutissants que cela comporte. La remarque vaut également pour Viège et Martigny. En fait, des cinq « leaders », c'est Neuchâtel et Fleurier (encore un derby) les plus menacés. Opposés directement, l'un ou l'autre décrochera à moins qu'un match nul sanctionne leur explication...

Ce Zurich qui reçoit le second néo-promu Langenthal. Il y a trois jours, les hommes de Diethelm se sont dressés

avec succès devant Davos. Même à domicile, la performance est à souligner. A moins que les Grisons soient, en définitive, moins redoutables que supposés de prime abord. En fait, le déplacement de Langenthal à Zurich sera lui aussi à prendre comme un « test ». Au départ il n'a pas les faveurs de la cote.

URGENT

Si Davos et Arosa ont pris de l'avance jeudi passé (victoire de Davos: 10-2), il reste un troisième match à jouer ce soir dans le groupe est, Olten-Bâle. En terre solleuroise, les maîtres de céans devraient s'imposer, précipitant les Rhénans sur le chemin du désarroi et du tour de promotion. Pour Bâle — tout comme Martigny dans l'autre groupe — un succès devient urgent.

Et puis, ce soir le championnat sera placé dans l'optique des vacances, dix jours de congé étant accordés à toute la ligue nationale afin de permettre à l'équipe de Suisse de se rendre au Canada. C'est dire qu'il sera possible à chaque équipe de jeter toute son énergie dans la conquête des points...

P.-H. B.

Neuchâtel-Fleurier: un derby dans la ligne de ses précédents

Neuchâtel - Fleurier! L'affiche ne manque jamais d'être intéressante. La dernière apparition des Vallonniers à Monruz valut aux Neuchâtelois du Bas des sueurs froides, leur défaite les précipitant presque en première ligue — ils y tombèrent trois jours plus tard en perdant à Kusknacht. Or, ce soir-là, les Fleurisants démontrèrent un esprit sportif digne d'éloges, refusant la moindre concession pouvant permettre à leurs adversaires de sauver éventuellement leur place.

Et aujourd'hui? Les points en jeu sont susceptibles de prendre une importance capitale lors du décompte final de la mi-décembre, à l'heure où il s'agira de scinder le groupe en deux, afin de former les tours de promotion et de relégation.

C'est dire que l'enjeu de ce soir va plus loin qu'une simple question de prestige entre les deux rivaux cantonaux.

Fleurier a mal débuté à Bienne puis s'est repris. Neuchâtel est parti en trombe, puis, brusquement, il a été remis à sa juste place. « Lausanne c'est nettement plus fort » re-

marquait Paroz à l'issue de la séance d'entraînement de hier soir. « C'est dans la phase défensive que mes attaquants ont été battus » précisait Huggler. « Non pas qu'ils appliquèrent mal les consignes, mais ils furent surpris par la rapidité des Lausannois, par leur jouerie ». Et Dolbec d'apporter un peu de baume à cette lourde défaite: « Nous aurions pu marquer trois ou quatre buts de plus et en prendre un ou deux de moins. Le résultat eût été plus conforme à la physiologie de la rencontre... »

En fait, cette défaite n'a guère touché les gens de Monruz dans leur moral. « Nous avons pris conscience des réalités » affirme le capitaine Paroz. C'est dire que ce soir face à Fleurier, les protégés de Huggler entreront sur la glace sans ressentir le contre-coup de samedi. « Fleurier c'est un adversaire toujours difficile à maîtriser. Ce sera dur. Très dur. Mais nos chances de gagner sont égales à celles de nos adversaires » précise encore Huggler.

P.-H. B.

RÉAL VINCENT TRÈS RÉALISTE

Fleurier est conscient: l'enjeu de la rencontre pourrait prendre toute sa signification lors de la « déchirante » séparation de décembre prochain. Avertis par certaines « mésaventures » qui leur sont arrivées au cours des confrontations de ces dernières saisons, les hommes de l'entraîneur Vincent seront particulièrement attentifs et vigilants au cours de la période initiale afin de ne pas se laisser imposer une forme ou un rythme de jeu qui pourrait leur être défavorable. A ce sujet surgit sans doute à l'esprit des Fleurisants le douloureux souvenir des ruptures signées Dolbec qui leur avaient été fatales l'année dernière à Belle-Roche. Ils se méfieront dès lors de toute complaisance mesurée qui serait susceptible d'inspirer trop avant attaquants ou défenseurs.

Pour cette rencontre, l'équipe qui a nettement battu Martigny sera reconduite dans son ensemble, Jaunin et Fornoni étant toujours absents. Ainsi, Raymond, ancien défenseur, jouera à l'aile de la première ligne d'attaque alors que Vincent — il s'était essayé à ce poste contre Lausanne — retrouvera sa place en défense au côté de Girard.

Interrogé, l'entraîneur canadien ne fait pas de mystères. « Les résultats enregistrés par Neuchâtel en ce début de championnat contre Fribourg et Forward sont des raisons de plus pour nous de craindre cette rencontre. Si nous nous sommes imposés lors des matches de préparation, nous sommes parfaitement conscients que l'équipe de Huggler voit régulièrement ses forces se décomposer lors du derby neuchâtelois et fait disparaître ainsi le petit avantage qu'on pourrait avoir en considérant les résultats obtenus en ce début de saison... »

De plus, comme ce fut le cas ces dernières années, une forte cohorte

de « supporters » viendra encourager son équipe et tentera de recréer, par la voix, l'atmosphère de Belle-Roche qui, jusqu'à ce jour, a été particulièrement bénéfique aux Fleurisants.

J.-P. D.

Ligue A

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against. 1. Klotten 3 2 - 1 21 10 4, 2. Chx-Fds 3 2 - 1 23 14 4, 3. Ambri 3 2 - 1 14 9 4, 4. Berne 3 2 - 1 9 5 4, 5. Langnau 2 1 - 1 6 8 2, 6. Sierre 2 1 - 1 6 18 2, 7. Villars 3 1 - 2 8 9 2, 8. Genève S. 3 - 3 7 23 0

Ligue B, ouest

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against. 1. Bienne 3 2 - 1 23 12 4, 2. Lausanne 3 2 - 1 22 12 4, 3. Viège 3 2 - 1 20 16 4, 4. Fleurier 3 2 - 1 16 16 4, 5. Neuchâtel-S. 3 2 - 1 15 16 4, 6. Forward 3 1 - 2 11 15 2, 7. Fribourg 3 1 - 2 10 17 2, 8. Martigny 3 - 3 8 21 0

Ligue B, est

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against. 1. Zoug 3 3 - 25 7 6, 2. Zurich 3 2 1 - 17 7 5, 3. Arosa 4 2 1 18 21 5, 4. Langenthal 3 2 - 1 10 9 4, 5. Davos 4 1 1 2 16 14 3, 6. Lugano 3 - 2 1 11 12 2, 7. Olten 3 - 1 2 10 18 1, 8. Bâle 3 - 3 9 28 0

Ce soir: Lugano - Zoug, Olten - Bâle, Zurich - Langenthal. Le match Davos - Arosa s'est déjà joué.

Ligue A: Klotten donne une dimension nouvelle

Après la troisième journée, le classement du championnat de ligue A a une allure pour le moins inattendue. Revoir Klotten à la tête de la file est surprenant et rappelle de bons souvenirs, l'équipe zuricoise ayant été championne, en 1966-67, avec une cohorte de jeunes joueurs ressemblant assez bien à celle qui défend

aujourd'hui ses couleurs. N'allons cependant pas trop loin dans les rapprochements.

« CŒUR AU VENTRE »

La situation actuelle est due à un concours de circonstances qui ne se reproduira peut-être plus avant longtemps.

La Chaux-de-Fonds: la leçon de Klotten

La Chaux-de-Fonds et Berne ont les mêmes qualités et surtout les mêmes défauts! Tout d'abord des attaques percutantes, ensuite elles ont toutes les deux des problèmes défensifs.

Avant samedi on pensait à un Berne équilibré. Depuis la défaite à Ambri la question se pose: De son côté La Chaux-de-Fonds, en encaissant quatorze buts en trois matches, confirme notre observation.

Ce soir que va-t-il se passer? Pour les Montagnards tout est possible. La leçon de Klotten doit servir. Le directeur sportif Charles Fruttschi reste confiant. A son retour de la capitale de l'avion helvétique il détermine sa position: Klotten m'a surpris en bien. C'est une équipe solide, bien liée et généreuse. Tout au long de la partie contre mon club, elle ne désarma jamais. Dans le deuxième tiers particulièrement elle nous repoussa continuellement dans

notre camp. Si l'on songe qu'il n'y a pas si longtemps on pensait qu'avec la disparition des frères Lott et Luthi, on envisageait la fin du club de la banlieue zuricoise, il nous faut revoir notre jugement. Klotten a bien réagi. En ce qui nous concerne, nous n'avons aucune excuse à présenter. Berne, est une possibilité de rachat. J'espère que mes joueurs feront tout pour remplir leur mission.

L'année dernière aux Mèlèzes, Berne s'en était retourné avec trois points sur les quatre en jeu. Ainsi nous pouvons prétendre que son titre a été construit, sur la patinoire des Montagnards. En sera-t-il ainsi encore cette saison?...

Malgré le faux pas d'il y a trois jours l'équipe jurassienne ne subira pas de changement. Confiance est donc accordée à Brun, Sgualdo, Furrer, Huguénin, Cuenat, Dubois, Turler, Pillier, Ronner, Neiningner Bernard et Tony Neiningner, Pelletier à Martel, Stuedler.

P.G.

Mais... on ne sait jamais: le succès donne du courage et, comme Berne et La Chaux-de-Fonds n'ont pas tardé à prouver qu'ils pouvaient fort bien « battre de l'aile » eux aussi, tous les espoirs sont pour le moment permis. En tout cas, Klotten et Ambri Piotta, qui sont les seuls responsables du regroupement en tête de classement, ont fait montre, samedi, d'un allant et d'un réalisme effrayants. Leurs victoires ne sont pas le fait du hasard, d'autant plus que leurs victimes, se référant à la tradition, devaient être sur leurs gardes. Leurs précautions s'étant révélées vaines, force est d'admettre que le cœur au ventre et même quelque chose en plus!

MOINS BRILLANT

Genève Servette, pour sa part, se montre moins brillant. Il a enregistré sa troisième défaite, la plus grave puisque c'était face au néo-promu, lui aussi « candidat » à la relégation. L'équipe de Pépin doit immédiatement se ressaisir si elle veut éviter le pire. Si la série de ses défaites venait à s'allonger, le moral des joueurs en prendrait un sérieux coup et la situation se dégraderait rapidement. Faudra-t-il battre le rappel des anciens, aux Vernets? Quant à Villars, il évitera de s'endormir sur ces premiers points, car sa tâche s'annonce également très délicate.

DIMENSION NOUVELLE

Les surprises (ou demi-surprises) de

samedi donnent une dimension nouvelle aux rencontres de ce soir. Klotten et Ambri Piotta vont œuvrer avec une joie toute neuve, alors que La Chaux-de-Fonds et Berne, qui vont s'affronter directement aux Mèlèzes, ne le feront pas « hors concours » mais avec, en tête, l'idée de ne pas se laisser décambrer par les autres. Le duel des Mèlèzes sera loin d'être décisif, vingt-quatre rencontres étant encore prévues au programme. Cependant, aussi bien le champion que son dauphin auraient avantage à rester membres du peloton de tête. Faible en attaque, Berne sera sans doute en mesure d'inquiéter La Chaux-de-Fonds qui est, elle, insuffisante dans le jeu défensif. Il pourrait donc y avoir passablement de buts, ce soir, aux Mèlèzes.

DERBY ROMAND

Klotten a la visite d'un Langnau qui, apparemment, n'est pas en mesure de l'inquiéter. Une victoire bernoise serait une surprise. Par contre, sur sa piste, Villars peut fort bien donner du fil à retordre à Ambri Piotta. L'équipe vaudoise n'étonnerait pas en récoltant un point. Les Vernets résonneront des échos d'un derby romand, Sierre se rendant au bout du Léman. Si les Valaisans s'imposent, le sort des Genevois deviendra vraiment inquiétant. Les « grenat » peuvent-ils éviter l'échec complet? Nous l'espérons pour eux, sans trop y croire.

F.P.

olympisme

Lors de la 75me session du C.I.O. réuni à Vienne La règle 26 adoptée, l'avenir de Russi menacé?

A Vienne, le CIO a adopté la nouvelle rédaction de la règle d'admission aux Jeux olympiques (règle 26), au cours de la 1re journée de sa 75me session. Le texte en est le suivant:

« Pour être admis à participer aux Jeux olympiques, un concurrent doit: 1. observer et respecter les statuts et règles du CIO ainsi que les règles de sa Fédération internationale telles qu'approuvées par le CIO et même si les règles de sa Fédération sont plus strictes que celles du CIO;

2. ne pas avoir reçu de rémunération financière ou obtenu des avantages matériels grâce à sa participation sportive, à l'exclusion de ce qui est autorisé dans les textes d'application complétant la présente règle. »

Le CIO a ensuite adopté 2 pages de textes d'application se rapportant à cette fameuse règle 26.

A la suite de cette décision historique, le mouvement olympique est engagé sur une nouvelle voie. L'ancienne règle 26

imposait en effet un amateurisme dépassé, incompatible avec les structures sociales mouvantes.

Plus libéral, le nouveau texte, préparé par lord Killanin depuis le début de l'année et qu'il avait rendu public en avril dernier, n'a été que très légèrement retouché après son examen par les Fédérations internationales et au cours de la présente session.

La nouvelle règle 26 fait preuve d'une grande flexibilité. Elle met surtout les

fédérations internationales devant leurs responsabilités puisqu'elles sont chargées de la faire appliquer dans l'esprit de leur propre interprétation, en concordance avec leurs propres règlements.

Elle continue à reconnaître la possibilité, pour les athlètes, de toucher un « manque à gagner » et les autorise, implicitement, à exploiter leur nom et leur performance à des fins publicitaires mais sous réserve que leur Fédération internationale, leur Fédération nationale ou leur comité national olympique aient conclu des contrats de publicité et encaissent les paiements à la place de l'athlète.

La partie réglementant la limitation de la durée des périodes d'entraînement (précédemment elle ne pouvait excéder 60 jours dans une année), dépend maintenant des Fédérations internationales. Les athlètes sont également autorisés à accepter des bourses d'enseignement académique ou technique leur permettant de préparer leur reconversion sociale à la fin de leur carrière sportive.

Dès lors l'avenir sportif de Bernhard Russi, passé à une marque de skis autrichienne est-il menacé? Une déclaration de son ancien fournisseur (Gaston Haldemann) semble avoir mis le feu aux poudres après que celui-ci eut affirmé que « c'est parce qu'on lui avait offert deux fois plus d'argent qu'auparavant que Russi avait envisagé son transfert ».

La polémique est engagée. A l'heure où le Congrès du CIO a adopté la nouvelle règle 26 sur l'admission aux Jeux olympiques (amateurisme), l'affaire Russi ajoute aux préoccupations de la FIS. Celle-ci a d'ailleurs ordonné une enquête (la Fédération suisse de ski essaie de son côté de faire la lumière sur cette affaire) par l'entremise de son président, M. Marc Hodler.

S'il était prouvé que Bernhard Russi aurait touché de l'argent pour ce transfert inattendu, une menace sérieuse de suspension des J.O. peserait alors sur la tête de l'Uranais. Dans la capitale autrichienne, M. Marc Hodler a d'ailleurs nettement laissé entrevoir cette évidence. Pour l'instant les preuves restent à apporter pour dénoncer « ce contrat » qui fait de l'ancien champion du monde et champion olympique un professionnel à part entière.

R.B.

football

Deuxième ligue fribourgeoise: Arconciel étrillé

Fétigny - Arconciel 7-2 (4-0)

MARQUEURS: pour Fétigny: Marchetto (4), F. Joye (3); pour Arconciel: P. Bovet, M. Riedo.

FÉTIGNY: Mauroy; Desarzens, Kuhn Godel, Berchier (H. Joye); Codourey, P. Joye, E. Renevey; Vorlet, Marchetto, F. Joye. Entraîneur: J. Codourey.

ARCONCIEL: B. Marbach; F. Bongard, J.-P. Schafter (C. Crouwaz), D. Python, E. Marbach; E. Burgy, R. Python, Crallen; Humbert, Bovet, M. Riedo. Entraîneur: Ch. Cralley.

ARBITRE: M. Huonder (Saint-Moritz).

Ce fut une rencontre sans histoire, ou presque. Prenant résolument le match en main, les gars de l'entraîneur Jacques Codourey assurèrent leur victoire en première mi-temps déjà. A noter les quatre buts de Marchetto et les trois de F. Joye, dont deux sur penalty!

G.R.

Beauregard - Domidier 2-2 (1-1)

BUTS: Schneider (D); Schmutz (B); Terrapon (B); Ballaman (D). BEAUREGARD: Dreyffus; Marmy, Schmutz, Brasey, Croquoz; Roggo, Terrapon, Jelk; Dégise, Jungo, Meille Monney. Entraîneur: Kaeslin.

Une place au soleil pour les « sans grade »

Troisième ligue neuchâteloise

Sonviller I - Travers I 2-1 (0-0)

BUTS: Fornoni; Mast; Tièche. SONVILLIER: Rognon; Wyssmuller, Aeschbacher, Muller, Wälti; Gindrat, Chapette, Pini; Tièche, Bachmann, Bourquin, Mast. Entraîneur: Bourquin.

TRAVERS: Ricca; Sierra, Fluckiger, Espinosa, Martin; Grisel, Schlegel, Zbinden; Colajanni, Hota, Fornoni. Entraîneur: Fluckiger.

ARBITRE: M. Sansonnens (Corcélles). Sonviller a renoué avec la victoire sur son terrain. Après une première mi-temps de bonne facture, les Jurassiens, malgré une presque constante domination n'ont pu ouvrir la marque. Après que Fornoni eut marqué pour Travers, Sonviller se ressaisit magnifiquement et égalisa par Mast d'un tir très violent. Continuant sa pression Tièche arracha la victoire pour ses couleurs à 5 minutes de la fin.

R.B.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

gymnastique « MONDIAUX » DE VARNA

Déjà les Soviétiques...

Les concurrentes soviétiques ont tenu à afficher d'entrée leur supériorité, à Varna. Aussi sont-elles déjà solidement installées en tête de l'épreuve féminine après une première journée consacrée aux exercices imposés.

Tenantes du titre et championnes olympiques, les gymnastes russes précédent de 4,60 points leurs rivales est-allemandes et de 6,15 points les Hongroises. Individuellement, c'est Ludmilla Turichcheva qui a réalisé le total le plus élevé (38,95 points). La tenante du titre mondial et championne olympique a ainsi pris l'avantage sur sa jeune compatriote Olga Korbut (38,65). Mais la marge qui les sépare est minime. Aussi leur duel futur est-il attendu avec impatience.

Les Suissesses ont obtenu 170,25 points contre 190,80 aux Soviétiques. Elles se sont alignées avec Nadia Dotti, pour Patricia Bazzi qui a ressenti des douleurs à un genou un jour avant l'ouverture de la manifestation. Ce total est inférieur

de près de 3 points à celui des J.O. de Munich mais correspond pratiquement au même classement (13me).

Comme prévu, c'est la Lausannoise Nicole Maye (18 ans) qui s'est montrée la meilleure (34,65). Malgré la sévérité des juges, la performance d'ensemble des Suissesses peut être taxée de réjouissante. Nicole Maye a récolté la note la plus élevée à la poutre (8,75) cependant que Nadia Dotti a obtenu 7,70 à la poutre.

Les Suissesses, comme les Norvégiennes et les Françaises, ont eu le désavantage de tomber dans le groupe des Bulgares, fortement encouragées par leur public. Leur concentration en pâtira.

Par deux fois, Ludmilla Turichcheva a été la mieux payée (9,85) pour ses exhibitions à la poutre et au sol. Il s'agit bien de la concurrente la plus apte à remporter le titre, encore qu'Olga Korbut n'ait peut-être pas dit son dernier mot.

COLOMBIER

EN ZIG-ZAG



Bijouterie du Château

(038) 41 38 38

G. IELSCH

◆ VISITEZ NOTRE STAND ◆

Réservation pour les fêtes - Abonnements pour couverts de table.

ALIMENTATION  
*Burgat*  
Tél. 42 24 70 Colombier

Service à domicile

Timbres SENJ

Venez visiter notre stand

VINS - LIQUEURS À L'EXPO 74

QUALITÉ - ACTION - DÉGUSTATION

Visitez notre stand **PEINTURE**

Profitez de nous demander conseil pour tous les travaux que vous désirez réaliser chez vous



Droguerie de Colombier  
F. Engdahl

# LA 6<sup>me</sup> EXPOSITION COMMERCIALE DE COLOMBIER



● du mercredi 23 au dimanche 27 octobre ●

Le petit et moyen commerce est appelé à un avenir prometteur, à condition de se montrer dynamique et plein d'imagination

Les commerçants de Colombier, face à la concurrence des marchés à l'américaine, ont trouvé une formule heureuse pour aller de l'avant, offrir une large gamme d'articles de qualité, à des prix compétitifs, tout en contribuant à l'animation du village: l'union qui leur permet de mettre sur pied diverses manifestations commerciales et autres.

le porte-parole de ses collègues, pour le relayer, l'objectif essentiel de ces expositions n'est pas purement commercial.

## Un objectif: la promotion des contacts humains

— Dans le cadre d'une telle exposition, qui revêt un air de fête populaire, les commerçants ont la possibilité de rencontrer leurs clients dans une ambiance détendue, de discuter avec eux d'autres problèmes, bref de mieux se connaître. Sans compter que ces expositions annuelles, qui attirent des milliers d'hôtes de toute la région et pas seulement du village, contribuent aussi à la promotion de Colombier.

Le public, constate-t-on ici, n'est plus « hypnotisé » par les supermarchés à l'américaine, sans âme. Il commence à donner la préférence au petit et moyen commerce où les contacts sont beaucoup plus chaleureux.

— Lorsqu'un client rentre dans un magasin du village, il peut s'informer longuement sur tel ou tel article, discuter des problèmes locaux, ou même personnels, ce qui n'est pas facile à réaliser dans un supermarché anonyme.

Pourtant, le moyen et petit commerce, pour se défendre — et cela, on l'a bien compris à Colombier, ont besoin de faire preuve de dynamisme. Ici, on met l'accent sur la variété des marchandises offertes, dans un espace restreint, la qualité des produits, le service après-vente, les prix compétitifs et surtout sur la confiance mutuelle.

Le magasin devient alors un centre de rencontre et pas seulement le lieu où l'on se limite à acquérir un produit nécessaire. Mais cela ne suffit pas aux commerçants de Colombier. Cette année, ils ont décidé, tout en maintenant le caractère de fête de leur manifestation annuelle (cantine, dégustation de vins généreux et de spécialités régionales), de faire un effort particulier de présentation.

C'est ainsi que les milliers de visiteurs qui seront attirés par l'exposition pourront constater ce désir de renouvellement. Et à côté des dernières nouveautés lancées sur le marché, ils auront aussi l'occasion de se procurer des articles vendus à des prix spéciaux.

## Chaque jour de 15 h à 22 heures

Cette année, la 6<sup>me</sup> exposition commerciale de Colombier se déroulera dans la grande salle, du mercredi 23 au dimanche 27 octobre.

L'ouverture officielle aura lieu mercredi, vers 11 h 30, en présence des représentants des autorités locales. L'ouverture publique a été fixée à 15 heures. Comme d'habitude, l'exposition accueillera ses hôtes chaque jour de 15 h à 22 heures.

## Le chemin parcouru

M. Georges Ielsch évoque le chemin parcouru depuis la première exposition: — C'est en 1969, que M. Bridy et moi avons eu l'idée de préparer une exposition pour prouver que le petit et moyen commerce étaient capables de se développer et d'offrir des articles de choix à leur clientèle...

La première exposition se déroula dans un restaurant de la localité. L'année suivante, quatre autres commerçants adhèrent à la manifestation et en 1971, leur chiffre atteignit la dizaine, ce qui nécessita l'organisation de l'exposition dans la grande salle.

Notre interlocuteur relève l'aspect original de cette collaboration entre commerçants du village.

— Nous n'avons pas besoin de désigner un comité, l'amitié qui nous lie est suffisante pour assurer l'organisation parfaite de ces expositions.

Colombier, grâce aux initiatives de ses commerçants et à l'appui des autorités et de la société de développement (ADC), a pu conserver son cachet villageois.

Les commerçants locaux, certes, misent sur de telles manifestations, pour la promotion de leurs activités économiques. Néanmoins, et là M. Ielsch se fait

## Un succès éloquent

Ces photos (archives) prises lors de la précédente manifestation commerciale, témoignent du succès des expositions annuelles du commerce de Colombier.

## Bientôt les cadeaux de fin d'année

L'exposition annuelle du commerce local, qui se déroule à la veille des fêtes de fin d'année, poursuit aussi un autre objectif: l'achat ou plutôt la commande



## Onze commerçants participeront à cette traditionnelle manifestation

Cette année, onze commerçants ont misé sur le succès de cette désormais traditionnelle rencontre commerciale.

Il s'agit de:  
M. F. Engdahl, Droguerie de Colombier;  
Télécolor Bridy S.A. Radio-Télévision;  
Photo P.-A. Duvoisin, Travaux et articles photos;  
Boutique « Pitchoune », Mmes Bridy et Crittin;

Librairie-papeterie B. Amherdt;

« Eve-Mode », M. et Mme Hirt;

Pierre Burgat: vins, liqueurs et épicerie;

Chaussures « Au Brodequin », Mme Perruchi;

M. et Mme G. Ielsch, « Bijouterie du Château »;

M. Michel Martinet, « Chenil du Cottendart », articles pour chiens.

de des cadeaux pour Noël et le Nouvel An.

La formule s'est révélée particulièrement heureuse, comme en témoignent les excellentes affaires réalisées en 1973. Les visiteurs, tout en parcourant les différents stands, en prenant le temps de boire un verre, ont la possibilité de commander, dans une atmosphère détendue, les cadeaux qui feront la joie de leurs proches. Formule idéale si l'on sait combien les bousculades sont fortes à la fin de l'année dans les grandes cités.

## Colombier: un lieu de rencontre national et international

Bien sûr, cette année aussi, pour l'exposition commerciale, le village sera illuminé et revêtra sa parure de fête. Colombier, par ses multiples manifestations commerciales, culturelles et sportives, est devenu désormais un centre national et international de rencontre. Les exemples ne manquent pas pour illustrer cette volonté de conserver un village vivant: concours hippiques, assemblée des meilleurs accordéonistes du monde, concerts, exposition nationale de pigeons, brillantes réceptions et conférences au château, camping, soirées recherchées

des sociétés locales, fêtes villageoises, etc.

L'essentiel, comme le soulignent les commerçants de Colombier, c'est que quelque chose bouge et que les différentes couches de la population, nouveaux venus compris aient le sentiment d'appartenir à une même communauté, à une sorte de grande famille vivant dans un cadre magnifique favorisant les contacts humains.

## Un exemple à suivre

Bref, la formule de collaboration pratiquée par les commerçants de Colombier a fait ses preuves et mériterait d'être suivie partout où les villages sont menacés de se transformer en cités-dortoirs.

Pour leur part, les commerçants de Colombier, sans prétendre concurrencer les géants du commerce, ont montré que le maintien, le développement et le renouvellement des activités économiques locales, est bénéfique pour tout le monde.

C'est pourquoi, des milliers de visiteurs tiendront à encourager les efforts du commerce local, en se donnant rendez-vous à la grande salle, du 23 au 27 octobre, à la grande exposition commerciale de Colombier.

J.P.

## MADAME!

Déjà voilà l'automne  
Vous devez songer à votre garde-robe



Rue de la Poste 1 Tél. 41 21 93

Dans votre intérêt, nous vous conseillons de comparer nos prix. Notre assortiment provient de 35 fournisseurs de 5 pays différents. C'est donc un reflet de toute la mode qui vous est présenté dans un cadre charmant.

Prix de retouche à façon Fr. 10.— de l'heure

Pas de problème de parking



## Chenil de Cottendart

Pension:

Pour chiens, chats et tous autres animaux

Magasin:

Vente d'articles et nourriture pour chiens et chats

M. Martinet et A. Sydler

2013 Colombier Téléphone (038) 41 23 48

CHAUSSURES

## « Au Brodequin »

av. de la Gare 2 Tél. 41 35 07

## OFFRE SPÉCIALE

sur les souliers de ski et les patins pour enfants, dames et messieurs pendant l'exposition



Au stand de la librairie

## B. Amherdt

Vous trouverez de magnifiques livres d'Art  
Livres cadeaux pour les enfants  
Jeux et multiples idées de bricolage

Boutique

## Pitchoune

Pitchoune pour bébés jusqu'à 16 ans

NOUVEAUTÉ A L'EXPO

Grand choix pour hommes: pulls - pantalons - jeans - vestes cuir  
2013 Colombier 3, rue Haute Tél. (038) 41 31 91

Télécolor se spécialise dans la haute fidélité



Escompte entre 15 % et 30 %

3 ans de garantie.

BRIDY S. A.

Tél. 41 11 21



## Photo P.-A. Duvoisin

Av. de la Gare 8

Tél. (038) 41 27 47

Samedi: démonstration POLAROID SX 70  
Dimanche: démonstration d'une sonorisation de film  
Appareils photo-ciné projecteurs

NIKON, CANON, MAMIYA, BOLEX, YASHICA, ASAHI, MINOLTA, etc.

Grand choix de jumelles Gern



## A. Frank

Boucherie-Charcuterie fine

Tél. (038) 41 22 48

CHOIX

QUALITÉ

PRIX

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Musique, musique...
18.30 (C) Courrier romand
18.50 (C) Barbapapa
18.55 (C) Christine
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.20 (C) Le Renard à l'anneau d'or

19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Le Dessous du ciel
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Les dossiers de l'écran
(C) Panique dans la rue
(C) Débat
(C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3
19.00 (C) L'île aux enfants (32)
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Chronique villageoise
20.05 (C) Musiciens de la pellicule
20.35 (C) Huit Jours à la campagne Le plaisir de rompre
21.35 (C) Inter 3 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

16.15 Magazine privé
17.00 L'heure des enfants
17.30 (C) Daibutsu
18.10 TV culturelle
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Dick et Doof
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.25 Pour la ville et la campagne
21.35 Sport 74
22.20 Téléjournal

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Je voudrais savoir
14.25 TV scolaire
17.15 TV scolaire
18.20 Au-delà des faits
18.40 Pour les petits...
18.50 Espoir et champion
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.15 Les Fargot
20.30 Show Coluche
21.30 Pourquoi pas?
22.30 Moment musical
23.00 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Le Fils du pendu

RADIO

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, mardi-balade. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.30, miroir-midi. 13 h, mardi les gars. 14.05, chemin faisant. 16.05, Les Misérables. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse allemande, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 20 h, copie sur mesure. 20.30, soirée théâtrale, Adeline Veniciano, adaptation radiophonique par S. Gourcy du roman d'André Chamson. 21.50, divertissement musical. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

SECOND PROGRAMME

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, nos patois. 8.30, plein feu. 9 h, portrait sans paroles. 10.03, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocollaire, les malconnus du règne animal. 10.45, université radiophonique internationale, hommage à Molière. 11 h, voix universitaires suisses. 11.30, approche de la musique pop. 11.55, le disque des enfants. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, anthologie du jazz. 18.30, rhythm'n'pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, médecine et santé. 20.30, mais qui sont ces philosophes. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, sport, musique, information. 23 h, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, fanfare, marches de Sousa. 9 h, le pays et les gens. 10.05, musique pour clavecin. 10.20, radiocollaire. 11.05, bagatelles sonores. 11.30, musique populaire. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, disques suisses. 15.05, Anna Bolena, extrait, Donizetti. 16.05, visite aux malades. 16.30, pour les aînés. 17.30, radio-jeunesse. 18.15, boussole sonore. Ouest. 19 h, sport. 19.15, actualités. 20 h, prisme. 21.30, discorama. 22.25, sport. 22.50, jazz. 23.30, musique populaire.

TV DÉPANNAGE toutes marques
Annoncé avant 9 h
Réparé le même jour
Jeanneret S. A. Tél. (038) 24 57 77

HOROSCOPE

Excellente journée où tous les domaines seront favorisés. Soirée placée sous le signe de la détente et de la bonne humeur.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront courageux, très indépendants mais souvent violents.

BÉLIER (21-3 au 19-4)

Santé: Evitez les stations debout prolongées. Amour: Ne doutez pas des promesses de l'être aimé. Affaires: Entrez-vous de meilleures solutions.

TAUREAU (20-4 au 20-5)

Santé: Votre silhouette commence à être enveloppée. Amour: La jalousie ne retient pas l'amour. Affaires: Certaines activités vont refaire surface.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6)

Santé: Votre condition n'est pas si mauvaise. Amour: Ne donnez pas une fausse impression de vous. Affaires: Nouvelle orientation professionnelle possible.

CANCER (22-6 au 22-7)

Santé: Les mets épicés ne vous conviennent pas. Amour: Approfondissez les sentiments de l'être cher. Affaires: Exécutez votre travail consciencieusement.

LION (23-7 au 23-8)

Santé: Menez une vie très régulière. Amour: Sincérité et générosité sont vos atouts. Affaires: Suivez votre planning sérieusement.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Santé: Vos douleurs d'estomac sont

d'origine nerveuse. Amour: Des événements bouleverseront votre vie privée. Affaires: Renforcez un travail impeccable.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Santé: Vos reins sont très fragiles. Amour: Soyez certain de vos sentiments. Affaires: Les insinuations malveillantes sont dangereuses.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Santé: Vous ne consommez pas assez de poisson. Amour: Certains de vos amis manquent de sincérité. Affaires: Vous êtes trop conscient de votre supériorité.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12)

Santé: Stimulez vos fonctions intestinales. Amour: Préférez des explications de vive voix. Affaires: Entourez-vous de garanties si vous prenez des risques.

CAPRICORNE (22-12 au 19-1)

Santé: Soignez vos petits maux. Amour: Vos amis vous aideront et vous soutiendront. Affaires: Vous devez changer votre façon de travailler.

VERSEAU (20-1 au 18-2)

Santé: Vos bronches sont encore fragiles. Amour: Rencontre d'amis perdus de vue. Affaires: Documentez-vous sérieusement.

POISSONS (19-2 au 20-3)

Santé: Ne laissez pas l'ennui vous envahir. Amour: Manoeuvrez avec tact et discrétion. Affaires: Ne vous découragez pas au premier obstacle.

MOTS CROISÉS

Problème no 48

Grid for crossword puzzle with numbers 1-10 in rows and columns.

HORIZONTALEMENT

1. Il fut compromis dans l'Affaire du Collier. 2. Condensées. 3. Messagère des dieux. 4. Possessif. 5. Face du dé. 6. Possessif. 7. Ville d'Italie. 8. Mordant. 9. Est offert par une marquise. 10. Lettre doublée. 11. Ils ont le mot pour rire. 12. Abba Elisabeth. 13. Sa racine fournit une matière colorante rouge. 14. Résidu de distillation. 15. Dit à haute voix. 16. Entaille faite au bouvet. 17. Adverbe. 18. Note. 19. Bien ouvertes.

VERTICALEMENT

1. Atmosphère morale, milieu. 2. Parente. 3. Charge universitaire. 4. Telle fut certaine éminence. 5. De la jante au moyeu. 6. Pronom. 7. Teint en couleur fauve. 8. Canton bourguignon. 9. Mit à court d'argent. 10. Vu à l'envers. 6. Rivière d'Angleterre. 7. Affermir. 8. Famille nombreuse. 9. L'hébreu en fait partie. 10. Pronom. 11. Abruti. 12. Se balance sous une potence. 13. En forme de roue. 14. Substance organique. 15. Il monte sur le podium.

Solution du No 47

HORIZONTALEMENT: 1. Partenaire. 2. Ecouillée. 3. Ber. 4. Elbe. 5. Rue. 6. Ob. 7. Eut. 8. Es. 9. Cire. 10. Amateur. 7. Agit. 8. Meute. 8. Bénite. 9. Bar. 9. Bée. 10. Aspire. 10. Essen. 10. Osés.

VERTICALEMENT: 1. Pègre. 2. Abbé. 2. Ac. 3. Usagées. 3. Robe. 4. Mines. 4. Tue. 5. Cat. 5. Etroit. 6. Tan. 6. Ni. 7. Brèmes. 7. Ale. 8. Eue. 8. Pô. 8. Ile. 9. Rubis. 9. Début. 10. Taré. 10. Etageres.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Omelette à la poularde
Côtes de mouton
Haricots panachés
Fromage
Poires
LE PLAT DU JOUR:

Omelette à la poularde

2 œufs par personne, beurre, crème fraîche, sel et poivre. Cassez les œufs et séparez les jaunes des blancs, battez les uns et les autres très vivement au fouet, salez et poivrez seulement les jaunes.

la confiture est consommable immédiatement, sans danger, et sans que le goût en soit altéré. Par contre si vous ne pouvez les manger tout de suite, il faut bien vite les faire recuire.

Teint uniforme

Pour obtenir un teint transparent, deux boîtes de poudre sont nécessaires: l'une claire, l'autre plus foncée. La plus foncée devant s'appliquer la première et être recouverte d'une légère couche de la plus claire, répartie uniformément. Unifiez entre chaque couche avec une brosse très douce.

Echos de la mode

Les chaussures redeviennent fines. Pour accompagner le flou distingué, la semelle compensée ne se conçoit plus, ni la forme trop ronde. Voici donc revenues les chaussures très fines, effilées, à brides et talon mi-fin et très haut. Pour en multiplier le port en beauté, les fabricants les présentent presque toujours bicolors: deux bleus, deux beiges, du noir et blanc.

Soufflé au riz

(Pour 4 personnes)
Ingrédients: 150 g de riz, un demi-litre de lait, 1 bâton de vanille, 100 g de beurre, 4 œufs, 125 g de sucre fin, 1 pot de confiture au choix.
Faites cuire le riz dans le lait vanillé. Laissez-le tiédir. Mélangez le riz avec le beurre, le sucre et les quatre jaunes d'œufs. Ajoutez-y les blancs battus en neige bien ferme. Dressez en couches en alternant le riz et la confiture. Mettez au four une dizaine de minutes.
Préparation: 10 minutes.
Cuisson: 20 minutes plus 15 minutes.

A méditer

La parfaite raison fuit toute extrémité et veut que l'on soit sage avec sobriété. MOLIÈRE

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

Qui casse, nettoie

Le maire de Saint-Pierre-sur-Dives, dans le Calvados, ne manque pas d'esprit. Ayant trouvé un groupe de jeunes gens en train de briser des bancs publics, façon très originale de célébrer la fête du pays, il ne porta pas plainte. Il réunit les conseillers municipaux qui condamnerent les contrevenants à balayer le boulevard reliant la gare à la ville.

Ils s'en souviendront, ces « casseurs » d'un soir: ils durent, en effet, « briquer » plus d'un kilomètre de ciment, sous l'œil goguenard des édiles réunis pour l'occasion... (ACI)

Pour lutter contre la pollution des lacs

Une nouvelle méthode permettra de remédier à l'affaiblissement par les eaux d'évacuation de la régénération biologique des lacs autrichiens.

Des biologistes viennois utiliseront des filets en plastique pour créer des centres d'agglomération attractants pour les algues, qui absorbent les dangereuses particules de nitrates et de phosphates qui polluent les eaux. Les algues « saturées » seront retirées de l'eau à intervalles réguliers, et l'on récupérera ainsi les dépôts qui pourront être utilisés comme engrais pour l'agriculture. (ACI)

Le paradis est-il à Arkville?

Arkville, qui se trouve à une centaine de kilomètres de New-York, est un véritable paradis pour tous de luxe. Il y existe une colonie de vacances où ces chiens-chiens adorés dorment sur de vrais lits et sont nourris de filet de bœuf. Une « vie de chien » dans ces conditions, des millions d'hommes affamés de par le monde la mèneraient volontiers. (ACI)

OSS 117: HALTE A MALTE

UNE IDÉ DERRIÈRE LA TÊTE

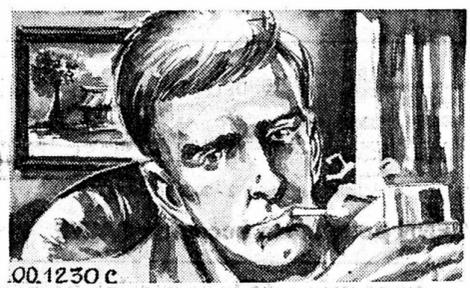


« Sir, dit le concierge au bout du fil, il y a en bas un M. Benny qui vous demande. » — « Priez-le de monter à ma chambre, répondit Hubert, et envoyez-moi le garçon avec deux doubles scotch, s'il vous plaît. » Il eut juste le temps de se passer un peu d'eau sur le visage avant qu'on frappât à sa porte. Benny était là, sourire aux lèvres. Hubert attendit que le garçon fût parti pour dire à Benny: « Racontez. »



« Eh bien, déclara le pilote, ça a plutôt mal commencé. Quand j'ai dit à ces gars-là que j'avais dû atterrir à Malte, ils ont bien pris la chose, mais sont devenus furieux en apprenant que je n'avais pu larguer qu'un parachute. Le Grec était fou, il aurait voulu que je balance tout le chargement à la mer. » — « Tiens! remarqua Hubert. Cela signifie que la camelote était payée d'avance! » — « Je m'en suis tiré, reprit Benny en disant que c'était la faute des Tchèques qui nous ont fait poireauter des heures à Prague. »

RÉSUMÉ: Benny, sur les instructions d'Hubert Bonisseur de la Bath, va retrouver les trafiquants d'armes au Hilton.



« Ça a suffi? » — « Pas complètement. Mais j'ai dit qu'avec le petit jour qui approchait il y avait de la brume sur le terrain et que je n'ai pu repérer le balisage. Là-dessus, j'ai eu l'idée de dire au Grec qu'il pouvait récupérer ses quatorze tonnes d'armes à condition que j'apporte des justificatifs, et il a tout de suite pigé. J'ai fini par tout arranger en leur disant que, du moment qu'il manquait à Bradley un copilote pour le North-Star qu'il doit emmener lundi je prendrais le commandement du bord et partirais avec lui. »



« Américain, ce Bradley? » demande Hubert. « Non, Australien. Je dois le retrouver demain soir à Amsterdam, et on décolle pour Prague lundi vers 17 heures. Avant, je serai passé par Beek, dans le Limbourg hollandais. » — « Pour y faire quoi? » — « Prendre les nouveaux parachutes. » — « Ça va. Vous vous en êtes bien sorti, Benny. » — « Ouais. Mais Walstart, le type à la joue brûlée, m'a dit avec un drôle de petit air: « Maintenant, tu vas nous prouver ce que tu sais faire une fois sur deux. Il doit avoir une idée derrière la tête, celui-là. »

Demain: Il pleut à Amsterdam

22 NOTRE FEUILLETON
Prélude et fugue
par Denise Noël

- Et si Martine était prisonnière là-dedans? suggéra Cécile. - C'est peu probable, dit Bruno. Cependant, approchons-nous et profitons du reste de jour pour jeter un coup d'œil à l'intérieur. Confiants dans les déductions de leur logique, ils abandonnèrent toute précaution et avancèrent en groupe vers le moulin. Les portes-fenêtres du rez-de-chaussée ne possédant pas de volets, six paires d'yeux se collèrent aux vitres et scrutèrent la salle de séjour. Ils aperçurent ce que Martine avait décrit: les sièges blancs, la moquette foncée, les meubles d'avant-garde. Un décor sans âme qui ne pouvait rien leur apprendre. - Voyons l'envers du bâtiment, proposa Jean-Luc. Un chemin de terre en forte déclivité longeait le côté aux contreforts et tournait derrière le moulin. Tandis que ses camarades redescendaient les trois marches de la terrasse, Olivier, pour aller plus vite, courut jusqu'à l'extrémité de la façade et sauta par-dessus la murette. La hauteur le surprit autant que la consistance visqueuse du sol et, après une glissade spectaculaire il s'échoua sur le dos. - Faites gaffe! les prévint-il en se relevant. Ce n'est pas un chemin, c'est une rampe de lancement.

- Regardez, dit Robert. Des traces de pneus. Ils se penchèrent. De la largeur des empreintes, les garçons déduisirent que le véhicule ayant roulé là ne pouvait être qu'une camionnette. - Et vachement chargée, précisa Olivier. Visez un peu les ornières qu'elle a creusées. Je me demande ce qu'elle apportait. - Ou plutôt ce qu'elle remportait, rectifia Bruno, car elle quittait la propriété lorsqu'elle a laissé ces empreintes. Je peux même préciser que son départ a eu lieu aujourd'hui après seize heures. - Aussi fort que Maigret! se moqua Cécile. - Souvenez-vous, dit Bruno. Jusqu'à l'averse qui nous a contraints, cet après-midi, à abandonner notre défrichage, la terre était si fendillée par la sécheresse qu'un tracteur pouvait rouler sans laisser de traces. Donc la camionnette a quitté le moulin, après que le sol de cette allée sans pavés eût été détremé par la pluie. - Autrement dit, on l'a ratée de peu, conclut Olivier, dépité. - Continuons tout de même notre exploration, dit Bruno. Ils contournèrent le bâtiment. Derrière, il n'y avait qu'une friche, bordée par le ruisseau, et dont l'herbe était écrasée à l'endroit où la camionnette avait roulé. Les traces portaient d'une porte à glissière qui pouvait être une entrée de garage et qui, du fait de la déclivité du terrain, s'ouvrait au rez-de-chaussée alors que la pièce qu'elle commandait devait s'enfoncer en sous-sol vers la façade. Au-dessus de cette porte existait une verrière qui courait d'un pignon à l'autre; elle se composait de multiples vitres enchâssées dans des croisillons de fer. - Pourquoi l'inverse de ton raisonnement ne serait-il pas exact objecta Robert à Bruno. La camionnette a pu arriver après seize heures et rentrer au garage. Dans ce cas, elle se trouverait derrière cette porte. - C'est vrai, reconnut Bruno. Dommage qu'on ne puisse pas s'en assurer. J'ai l'intuition que ce véhicule a une certaine importance et même, c'est idiot car je n'en vois pas le rapport, qu'il est lié à la disparition de Martine. Jean-Luc essaya de faire glisser l'épais vantail, mais il était verrouillé de l'intérieur. Robert et Cécile s'étaient reculés et examinaient la verrière. Bruno les rejoignit. - Regarde, dit Cécile, plusieurs carreaux manquent à l'endroit où la rouille a rongé le châssis. L'ouverture n'est pas grande, mais comme je suis plus mince que vous tous, je crois que je pourrais m'y introduire, à condition, bien sûr, que vous me fassiez la courte échelle. Les autres s'étaient rapprochés. - Et quand tu seras là-haut, dit Elisabeth, que feras-tu? - Je vous dirai d'abord si la camionnette est au garage. Ensuite je pourrai sauter et vous ouvrir la porte. - Pas question, dit Bruno. Tu te rompras les os. Contente-toi de jeter un coup d'œil à l'intérieur. - Pour atteindre le bas du vitrail, elle prit appui sur les mains puis sur les épaules de son frère. Elle fit ensuite un rétablissement et passa la tête par l'ouverture. Elle émergea, se retourna vers eux. - Le garage est vide, mais j'ai aperçu, par terre, un vêtement qui ressemble à celui que Martine portait quand elle nous a quittés. - Une veste en laine rouge? s'enquit Bruno d'une voix anxieuse. - Oui, autant que je peux en juger, car on n'y voit plus trop clair là-dedans. Pas question de s'arrêter là. Il faut que j'aille me rendre compte sur place. Faites la pyramide et aidez-moi. Robert monta sur les épaules d'Olivier et de Bruno, les deux plus robustes du groupe, et aida sa sœur à passer les jambes par l'étroite ouverture. Elle resta un moment suspendue par les mains puis lâcha son appui.

Ils réalisèrent un peu tard que si Cécile s'était blessée en sautant, ou même si elle ne réussissait pas à ouvrir la porte, elle risquait d'être prisonnière de ce moulin sinistre. Comme elle ne se manifestait pas, Robert cogna du poing contre le panneau. - Que fabriquez-tu? Réponds, Cécile. Les secondes leur paraissaient si longues qu'ils avaient l'impression que le temps s'était arrêté. Enfin le lourd vantail s'ébranla et glissa sur son rail. - Je cherchais la clé, dit Cécile. Elle tenait une veste que tous reconnurent pour être celle de Martine et dont Bruno se saisit aussitôt. Alors, ils suggèrent que leur amie devait être séquestrée quelque part dans la maison et qu'il fallait perquisitionner pour la retrouver. Seul, Bruno ne partageait pas leur optimisme. La présence au moulin d'un vêtement appartenant à Martine était pour lui une énigme supplémentaire. Martine n'était sûrement pas partie pour Paris avec ce paletot défraîchi. Du reste, « la Parisienne » qui l'avait vue avait parlé de son tailleur. Alors devait-il supposer que la jeune fille avait tout de même accepté de suivre Paul Mil dans son moulin? De nouveau, il se sentait envahi par l'incertitude et le chagrin. Le garage communiquait, par une large baie, avec une pièce assez vaste, éclairée elle aussi par la verrière. Plus haute que le garage, elle recevait, en outre, le jour par une ouverture vitrée pratiquée dans le pignon donnant sur la rivière. Dans un angle, protégée par un grillage, existait une véritable petite usine électrique. Au ras du sol, luisait, comme un céteacé hors de l'eau, l'élément principal: une grosse dynamo, reliée par un système de courroies au moyeu de la roue du moulin. Accolé à l'un des murs de cet atelier, un escalier à jour de six marches conduisait à une porte basse. (A suivre)

IMPRIMERIE CENTRALE
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, W. Gauchat, Peseux, tél. 31-11-31.

DANCE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escal, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur.
Pharmacie d'office: F. Tripet, rue du Séyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 3 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

TOURISME. - Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 254242.
CINÉMAS. - Bio: 18 h 40 et 20 h 45. Les Noces rouges. 18 ans.
Apollo: 15 h et 20 h 30. L'Arnaque. 16 ans. 2ème semaine. 17 h 45, Belle de jour. 18 ans.
Palace: 20 h 30. Rapports sexuels dans le monde! 20 ans.
Arcades: 20 h 30. La Main à couper. 16 ans.
Rex: 20 h 45. Le Fantôme de la liberté. 16 ans.
Studio: 18 h 45. Le Collégien. Enfants admis. 21 h. Défense de savoir. 16 ans.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
EXPOSITIONS. - Musée des beaux-arts. Musée d'art et d'histoire. Musée d'ethnographie: Thaïlande. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle: Réserve du Craux-du-Van et gorges de l'Arreuse. Galerie des Amis des arts. Lycéum-Club: Walter Loosti, céramiques. Centre culturel neuchâtelois: Dessins de caricaturistes suisses. Galerie Ditesheim: Claude Weisbuch, gravures et dessins.
Au port: 15ème Salon flottant.

VERTICALEMENT: 1. Pègre. 2. Abbé. 2. Ac. 3. Usagées. 3. Robe. 4. Mines. 4. Tue. 5. Cat. 5. Etroit. 6. Tan. 6. Ni. 7. Brèmes. 7. Ale. 8. Eue. 8. Pô. 8. Ile. 9. Rubis. 9. Début. 10. Taré. 10. Etageres.

**BOUCHERIE RAPIDE**

SILVIO FACCHINETTI  
SAINT-BLAISE  
Tél. 33 14 41

**MAXI**

EN 4 COULEURS DIVERSES  
chez Ecluse 27-31  
**RINO** Tél. 24 39 55

**COMPAGNIE ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE**

C. Salvadé  
& P. Schneberger  
Agents généraux  
Saint-Maurice 7  
Neuchâtel  
Tél. (038) 24 03 44

**Bière Muller**

Chaque matin les sportifs lisent la

**FAN**

Feuille d'avis de Neuchâtel L'Express

centre super - oi portes - rouges

**FERRARIN**

La gaine VISO  
2072 Saint-Blaise  
Tél. 33 22 12

**VELOS MOTOS SPORTS**

Tout pour le hockey

Chavannes 15  
Neuchâtel  
Tél. 25 44 52

**WITTWER**

VOYAGES TRANSPORTS  
Tél. 25 82 82



Ce soir, à 20 h 30,

à la patinoire de Monruz

Championnat de ligue B

**NEUCHÂTEL-SPORTS H.-C. CP FLEURIER**

Liste des membres du « Puck d'or »

A Montchoisi le réveil fut brutal. Très brutal. Neuchâtel n'a pas passé la rampe. Le voilà rentré dans le rang. Toutefois, il a démontré certaines qualités. Celles qu'il avait déjà affichées dans les deux premiers matches du championnat. L'espace d'un tiers-temps, il a conservé quelques espoirs à ses supporters accourus autour de la patinoire lausannoise.

Il s'agit maintenant de ne point se décourager. Ce soir, il reçoit son vieux compagnon cantonal, Fleurier. Pour l'équipe de Vincent, il y eut également un mauvais moment à passer, à surmonter dans ce présent championnat. C'était au soir du premier tour alors qu'il rentrait étrillé de Bienne. Depuis, les Vallonniers se sont magnifiquement repris. Leur réveil, ils l'ont fait aux dépens de Lausanne, puis de Martigny, ce dernier durement secoué à Belle-Roche, samedi soir.

Ils viendront donc à Monruz animés d'un moral tout neuf, d'une ferme volonté de vaincre. Ils en ont les moyens.

Pour nos gars, l'échec de ce soir est particulièrement difficile en raison de leur échec de Lausanne. Il s'agit maintenant de se refaire une santé. Or le contexte parti-

culier dans lequel est inscrite la rencontre de ce soir (derby) va rendre leur tâche encore plus difficile. Toutefois, nul doute qu'une victoire est à leur portée. En jouant avec la même discipline, avec la même farouche volonté de vaincre qui les anima contre Fribourg et Forward, ils sont capables de s'octroyer les points en jeu et de conserver leur place dans le groupe des « leaders ».

Pour ce faire, les Neuchâtelois du Bas compteront avant tout sur eux. Sur eux seuls. Mais aussi sur nous les supporters. En ce début de saison l'équipe de Huggler nous a déjà apporté deux belles satisfactions. Satisfactions inespérées, avouons-le. Or, l'heure n'est pas venue de lui tourner le dos. Plus que jamais elle a besoin de notre appui. Un appui inconditionnel, de tous les instants. Sachons lui manifester notre attachement, notre encouragement. Ce soir, plus encore que mardi passé, elle a besoin de nous. C'est dans l'adversité que l'on reconnaît ses amis. Soyons nombreux à en faire partie.

Allez ! hop Neuchâtel et que ce derby soit digne des précédents.

Tapis Gans-Ruedin, Neuchâtel ; Imprimerie Moser S.A., Neuchâtel ; Hildenbrand & Cie, installations sanitaires, Neuchâtel ; Laiterie R. Debrot, Neuchâtel ; Meubles Meyer, Neuchâtel ; FAN-L'EXPRESS, Neuchâtel ; Minex S.A., Neuchâtel ; Entreprise S. Facchinetti S.A., Neuchâtel ; A. Amann, vins, Neuchâtel ; Imprimerie Krattiger, Corcelles ; Bura & Linder, peinture, Neuchâtel ; Clairvue, Neuchâtel ; Etablissements Allegro, Marin ; Madliger & Chalandes, ing., Neuchâtel ; C. Guéissaz, commerçant, Neuchâtel ; Martin-Pêcheur, Neuchâtel ; Bureau d'ingénieurs Allemaud Jeanneret Schmid S.A., Neuchâtel ; Menuiserie S. Piana, Neuchâtel ; Restaurant du Littoral, Neuchâtel ; Bar à café Au Galop, Neuchâtel ; P. Uhler, Auvèrner, J.-P. Besancet, physiothérapeute, Neuchâtel ; Tricot élastiques « Viso » Saint-Blaise ; P. Scheiggger, Lausanne ; B.C.N., Neuchâtel ; Pharmacie-droguerie Tripet, Neuchâtel ; Haefliger & Kaeser, Neuchâtel ; J.-V. Degoumois, Neuchâtel ; H. Berner, Neuchâtel ; Fruits-Import, Boudevilliers ; Institut « Avena », Neuchâtel ; L. Vuilleumier, Fontainemelon ; Pharmacie Burhard, Neuchâtel ; Chaussures J. Kurth S.A., Neuchâtel ; M. Morax, Neuchâtel ; Restaurant La Grappe, Neuchâtel ; Dr. G. Praz, Neuchâtel ; Dr. P. Girardet, Neuchâtel ; Restaurant des Chavannes, Neuchâtel ; P. Rognon, Neuchâtel ; Electrona « S.A. » Boudry ; Quincaillerie Bailod, Neuchâtel ; Alimentation E. Girard, Concise ; Station-Service Prébarreau, Neuchâtel ; F.T.R., Neuchâtel ; F.-Ed. Vessaz, Marin ; U. Zollinger, Marin ; Dr. A. Porchet, Neuchâtel ; Neuchâtel-Sports section boules ; F. Uhler, Neuchâtel ; section boules ; F. Uhler, Neuchâtel ; F. F. Pahud, Bôle ; R. Baerystwil, Neuchâtel ; Radio-TV Courvoisier, Boudry ; Bauermeister et Cie, install. san., Neuchâtel ; Imprimerie A. et W. Seiler, Neuchâtel.

On peut adhérer au « Puck d'or » en tout temps.

Cotisation annuelle de Fr. 200.- pendant trois ans. Place assise couverte à Monruz. Ccp 20-1166.

**GARAGE HIRONDELLE**

PIERRE SENN

**AUDI-NSU**  
Audi 50/80/100  
NSU RO 80/100

**CHRYSLER USA**  
Plymouth - Valiant  
Dodge

**PORSCHE**  
914/911

**VW**  
Golf  
Passat  
Scirocco  
Utilitaires

Pierre-à-Mazel 25 - Tél. 24 72 72 - 2000 NEUCHÂTEL

**SENN pour toute occasion SAINE**

Mécanique navale  
EVINRUDE - SKIBSPLAST

vous présente la formation probable de NEUCHÂTEL-SPORTS H.-C.

- Quadri  
Huggler Schmid  
Henzen Vallat  
Dolbec Paroz Beuchat  
Zingg Steiner Gygli  
Y. Yerly P. Yerly Burge  
Jeanrenaud, Junod, Sandoz, Schreyer.

Visitez à Neuchâtel le centre de l'ameublement

Grande exposition sur 6 étages  
3000 m<sup>2</sup> - 30 vitrines  
200 chambres à coucher, salles à manger, studios  
Plus de 1000 meubles divers

**meubles MEYER neuchâtel**

fbg de l'hôpital  
tél. 038 / 25 75 05

**J. Eggenberger**

Meubles anciens de style  
Meubles rustiques JET  
Tapis & Orient  
Grandson et Concise

**GALERIE D'ART GRANDSON**

NOTRE TRADITIONNELLE EXPOSITION-VENTE DU 19 AU 27 OCTOBRE

De 14 h à 21 h 30 (dimanches y compris).

**HÔTEL DE VILLE YVERDON**

**Jean Comte de Roffignac**

résidant au Château Chesnel consacre le meilleur de son temps à l'un des rares grands cognacs dignes de ce nom :

**COGNAC ROFFIGNAC**  
La Fine Champagne V.S.O.P.

148.002.743

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

**ORCHESTRE DE CHAMBRE de Neuchâtel**

Direction : E. Brero

Concerts d'abonnement : Saison 1974 - 1975

<p>Mercredi 30 octobre 1974</p> <p>Temple du bas</p> <p>Soliste : OSVALD RUSSELL, pianiste</p>	<p>Jeudi 28 novembre 1974</p> <p>Temple du bas</p> <p>Soliste : JOHANA MARTZY, violoniste</p>
<p>Jeudi 13 février 1975</p> <p>Collégiale</p> <p>Soliste : LIONEL ROGG, organiste</p>	<p>Jeudi 6 mars 1975</p> <p>Temple du bas</p> <p>Soliste : MARIA TIPO, pianiste</p>

Tarif des abonnements pour les quatre concerts :  
Fr. 30.-, Fr. 40.-, Fr. 50.-, Fr. 60.-, taxe comprise. Etudiants Fr. 15.-, taxe comprise

Location : HUG Musique S.A., Neuchâtel. Tél. (038) 25 72 12.

**Mode enfantine**

de la naissance à 8 ans

Collections automne-hiver  
Belle qualité  
Prix sympathiques

**Wettstein**

Seyon 16  
Grand-Rue 5  
Neuchâtel

**Machines à coudre**

modèles 1974, électroniques, automatiques, garanties 5 ans,  
Fr. 595.- et Fr. 760.-  
Facilités de paiement.  
Ces machines vous promettent des années de couture sans problème.

**Wettstein**

Seyon 16  
Grand-Rue 5 Tél. (038) 25 34 24

**SUBITO**

Expert-comptable expérimenté, désire reprendre

**BUREAU FIDUCIAIRE**

Discretion assurée.

Adresser offres sous chiffres CB 2853 au bureau du journal.

**BAR-CLUB LE SCOTCH**

ruelle du Port, Neuchâtel.  
Bar à l'étage,

**votre rendez-vous après le spectacle.**

Ouvert de 20 h 30 à 2 h du matin.

Conférence d'introduction à la technique de

**la méditation transcendante**

lundi 21 octobre, à 20 h 30 à la cité universitaire, salles 4 et 5.  
Mardi 22 octobre, à 20 h 30, à l'aula de l'université.

**TEMPLE DU BAS** Salle de Musique Mardi 29 octobre à 20 h 30

retour des

**COMPAGNONS de la CHANSON**

NOUVELLES CHANSONS - NOUVEAUX SUCCÈS

Un spectacle plein d'inventions, d'humour et de joie.

Location : Agence Strübin, Librairie Reymond, tél. 25 44 66.

Connaissez-vous le nouveau revêtement entièrement synthétique, pour sols et murs

**SUPERTRED?**

Non? Alors il faut à tout prix que vous sachiez sa connaissance. Et vous verrez que SUPERTRED possède des propriétés sans pareilles. SUPERTRED est gai, coloré, décoratif, doté de dessins en relief et, par-dessus le marché, pas cher. SUPERTRED est imbattable. Si SUPERTRED vous intéresse, échangez, le plus tôt possible, le bon ci-joint; vous avez tout à y gagner.

Envolez-vous avec nous vers l'Ecosse: **10 VOYAGES GRATUITS**

Veillez me faire parvenir votre prospectus gratuit SUPERTRED. Cette demande me fait automatiquement participer au tirage au sort de 10 voyages en Ecosse. Dernier délai d'envoi: 30.11.1974.

**BON**

A adresser à: Hans Hassler SA  
12, rue Saint-Honoré  
2001 Neuchâtel

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_

SUISSE ALEMANIQUE

Passante tuée

Hier, vers 18 h 25, Mme Rosa Grädel, 92 ans, domiciliée à Nidau, a été renversée par une voiture à Diessbach (près de Büren). Elle a été tuée sur le coup.

VAUD

Issue fatale

(c) La petite Carmela Zacaria, 5 ans, renversée vendredi dernier par une voiture à Bussigny, alors qu'elle traversait la rue de l'Industrie pour aller rejoindre sa mère sur le trottoir d'en face, est décédée à l'hôpital cantonal de Lausanne des suites de ses blessures.

La ligne du M.O.B. coupée par la chute d'arbres

A cause de la chute d'arbres surchargés de neige sur la voie ferrée, la circulation des trains de la ligne Montreux-Oberland Bernois a du être interrompue pour raison de sécurité entre les Avants-sur-Montreux et Montbovon (FR) hier vers 18 h 30. Le service de transit Montreux-Montbovon et vice versa est assuré par autocars via Châtel-Saint-Denis et Bulle. Le trafic ferroviaire continue à être assuré normalement sur les parcours Montreux-les-Avants, Montbovon-Châtel d'Oex-Gstaad-Zweisimmen et Zweisimmen-la Lenk. Toutes les mesures ont été prises par la compagnie pour tenter de rétablir la circulation des trains entre les Avants et Montbovon aujourd'hui.

Zurich : la tempête provoque des retards

ZURICH, (ATS). — Lundi, un violent orage s'est abattu sur le canton de Zurich. La ligne de contact des chemins de fer a été rompue à deux endroits et deux directs Zurich-Schaffhouse ont dû être détournés par Winterthour. Il en est résulté des retards d'une vingtaine de minutes pour d'autres convois. La foudre a provoqué un autre court-circuit entre Zweisimmen et Weiach. Il a fallu transporter les usagers par cars.

Ils voulaient prendre un agent de police en otage

(c) Dame chance veillait à Altdorf, sinon un drame — peut-être sanglant — se serait-il déroulé dans la patrie de Tell, où trois jeunes gens, qui s'étaient évadés d'une maison de rééducation, avaient décidé de prendre en otage un agent de police s'ils étaient contrôlés. Par chance, l'agent n'était pas seul : à quelques mètres veillaient plusieurs de ses camarades et un chien policier. C'est surtout ce dernier qui a fait changer d'avis les trois garnements. Ces derniers ont passé aux aveux et ont raconté à la police qu'ils n'auraient pas hésité à prendre un gardien de l'ordre en otage s'il avait été seul. Ils avaient décidé de mettre à exécution ce plan, peu après s'être évadés. Leur voyage, dont on n'a pas encore de détails, les mena à Altdorf. Sur la route du Saint-Gothard la police contrôlait des voitures. C'est dans ce panneau que tombèrent les jeunes gens, qui renoncèrent à la prise d'otage. On n'ose penser ce qui serait arrivé, si l'incident s'était produit quelque part entre Altdorf et Goeschenen, où les contrôles routiers ne sont en général pas faits par plus de deux agents.

FORD ET LE PÉTROLE MEXICAIN

NOGALES (Reuter). — Le président Ford et M. Luis Echeverria, président du Mexique, se sont rencontrés, lundi, à Nogales, petite localité sise à la frontière américano-mexicaine. M. Ford a exposé à son collègue mexicain l'intention américaine de s'opposer à la levée des sanctions contre Cuba, de mieux connaître la future politique pétrolière mexicaine, de régulariser l'immigration des travailleurs mexicains et de lutter contre le flux d'héroïne en provenance du Mexique.

La nouvelle découverte de très importants gisements pétroliers au Mexique a été au centre des discussions des

deux chefs d'Etat. Les responsables américains aimeraient savoir si le Mexique exporterait ces richesses et à quel prix. C'est le premier voyage à l'étranger du président américain depuis son accession à la magistrature suprême. Les deux chefs d'Etat se sont d'abord rencontrés à la ville frontalière de Nogales, avant de se rendre à Magdalena-de-Keno au Mexique où s'est tenue leur première réunion officielle. Ils devaient revenir ensuite aux Etats-Unis, à Tubac en Arizona où ils devaient avoir leurs dernières conversations dans la soirée.

VIGNOBLE

CORCELLES-CORMONDRECHE

Le Conseil général reste sur sa faim

(c) Le Conseil général de Corcelles-Cormondreche s'est réuni sous la présidence de M. Pierre Duckert. Il a voté à l'unanimité un crédit de 50.000 fr. pour la pose de barrières au passage à niveau des Nods et pour la participation de la commune à l'assainissement de sept passages à niveaux situés entre Corcelles et Chambrelin.

Il a ensuite été orienté par M. Bouvier, urbaniste, sur les principes généraux d'aménagement du territoire et les règles d'urbanisme que la commission de révision du règlement d'urbanisme entend suivre. Il a toutefois fallu rester dans les généralités, car les travaux de la commission ne sont pas encore suffisamment avancés. Des questions précises ne pouvaient être formulées et des réponses précises encore moins.

Le Conseil fédéral sera informé ultérieurement du rapport de la commission et il aura l'occasion d'en discuter. Pour l'heure, il est un peu resté sur sa faim, ouvrant toutefois le débat sur les principes généraux de l'aménagement du territoire. Nous y reviendrons dans notre prochain flash sur la Côte.

FRIBOURG

Incendie à Forel

(c) Dimanche, peu après 22 h, un incendie s'est déclaré dans une grange, propriété de Mme Marc Mercanton, au lieu dit « Le Marais », commune de Forel-Lavaux. Malgré l'intervention des pompiers, le bâtiment a été la proie des flammes. Une quinzaine de tonnes de foin, du chétail et du matériel ont été détruits. Les causes de cet incendie sont inconnues.

Les bandes magnétiques de Nixon

WASHINGTON (AP). — Un juge fédéral a interdit lundi à la Maison-Blanche de restituer à l'ancien président Nixon les bandes magnétiques de ses conversations ainsi que ses documents personnels.

Le juge Richey a ordonné également que le contenu de ces documents ne devra pas être divulgué par la présidence, qui ne pourra ni les transférer ni les détruire.

M. Nixon aura le droit de consulter ces archives « dans le seul but de préparer sa déposition dans le procès criminel du Watergate », et des copies lui seront communiquées s'il est physiquement dans l'incapacité de se rendre à Washington.

VALAIS

La neige jusqu'en plaine

(c) Pour la première fois « cet hiver » on pouvait voir lundi matin les flocons de neige tourbillonner jusque dans la plaine du Rhône alors qu'une grande partie des récoltes n'est pas rentrée encore. C'est le cas des pommes, carottes, oignons, choux-fleurs tout comme d'une partie de la vendange. Lundi matin, la neige recouvrait légèrement des hectares entiers de vignes non vendangées. Le spectacle était pour le moins insolite. On estime à près de dix millions le total de litres de vendanges qui reste encore à cueillir.

En fin de matinée heureusement, un semblant de soleil s'en vint réchauffer les vendangeuses et vendangeurs qui soufflaient dans leurs doigts.

Il a neigé dans la nuit de dimanche à lundi sur tout le secteur des Alpes. Il a fallu passer le chasse-neige dans de nombreuses vallées alpêtres. C'était le cas par exemple dans la vallée de Conches, dans les Fischertal, sur la route du Simplon. Un fort vent d'ouest balayait également la montagne.

Polémique autour du rythme de l'émigration des juifs russes

TUCSON (Arizona) (AP). — Le président Gerald Ford a déclaré lundi que son gouvernement n'a reçu aucune assurance de Moscou laissant supposer que l'URSS autoriserait l'émigration de 60.000 juifs soviétiques par an au minimum chaque année en échange de concessions commerciales de la part des Etats-Unis.

Le sénateur Jackson avait annoncé la semaine dernière que ce chiffre avait été fixé comme base dans l'accord intervenu au sujet de l'octroi à Moscou de la clause de la nation la plus favorisée.

Dans une déclaration destinée à clarifier la situation, le président Ford a fait savoir par l'intermédiaire de son porte-parole que l'accord ne mentionne aucun chiffre en ce qui concerne l'émigration.

La déclaration présidentielle a été diffusée à bord de l'avion qui conduisait M. Ford et son secrétaire d'Etat Kissinger dans l'Arizona, où le chef de l'exécutif américain devait rencontrer le président mexicain Echeverria.

De l'avion, M. Kissinger a téléphoné au sénateur Jackson pour lui donner lecture de la mise au point, qui précise notamment : « Toutes les assurances que nous avons reçues de la part de l'Union soviétique sont contenues dans la lettre du secrétaire d'Etat au sénateur Jackson. Cette lettre, comme je suis certain que vous l'avez déjà noté,

ne contient pas de chiffres spécifiques. Elle définit plutôt les principes qui seront appliqués dans l'examen des demandes de visas de ceux qui désirent émigrer. »

Le secrétaire d'Etat avait écrit au sénateur qu'à son avis, l'accord devrait aboutir à une augmentation du nombre des émigrés, par rapport à 1973. Selon des sources proches de la Maison-Blanche, quelque 35.000 à 38.000 juifs soviétiques ont été autorisés l'an dernier à quitter le pays.

Giscard et la réforme

PARIS (AP). — Commentant la réforme de la constitution votée quelques heures plus tôt par le Congrès de Versailles, M. Giscard d'Estaing a déclaré hier soir, dans une allocution radio-télévisée, qu'elle est importante « à la fois en raison du sujet traité et en raison de la manière dont le résultat a été obtenu ».

Cette décision est importante en raison de la méthode suivie car c'est la première fois depuis onze ans que le Parlement français, par un vote parlementaire, procède à une modification de la constitution, a ajouté M. Giscard d'Estaing.

« Ceci prouve qu'il est possible, en France, de faire aboutir une réforme lorsqu'elle est raisonnable et réfléchie, par la voie de la procédure parlementaire, comme cela a eu lieu pour la dernière fois, je vous l'ai dit, il y a onze ans. »

« Et malgré les critiques que vous entendez, malgré les oppositions qui s'expriment, que constatons-nous ? Nous constatons qu'il existe en France une majorité dans l'opinion et une majorité dans le Parlement qui vient de le dire, pour continuer la modernisation et la réforme de la France. »

Graves incidents au Mozambique

LOURENÇO-MARQUES (AFP). — Au moins deux soldats du FRELIMO et un civil blanc ont été tués et plusieurs personnes blessées au cours d'une fusillade survenue lundi après-midi en plein centre de Lourenço-Marques, entre un commando rebelle portugais d'une part et des soldats du FRELIMO et de l'armée portugaise d'autre part.

Selon des témoins, des membres d'un commando rebelle portugais avaient arraché la chemise d'un Africain à l'effigie du FRELIMO et l'aurait ensuite roué de coups, ce qui devait donner lieu à un important rassemblement au centre de la ville.

La fusillade qui s'ensuivit est l'incident le plus sérieux survenu au Mozambique depuis le putsch manqué de septembre dernier.

DERNIÈRE HEURE

Agent de voyage zuricois : le meurtrier habitait Neuchâtel

SOLEURE (ATS). — Un jeune homme de 20 ans, Erich Zuber, couturier et manœuvre, s'est présenté lundi matin au cabinet d'un avocat soleturois et a déclaré être le meurtrier de Werner Wehrle. Celui-ci, un employé d'une agence de voyage âgé de 40 ans, avait été découvert étranglé dans son appartement à Zurich le 15 octobre dernier. A la police qui est venue l'arrêter, Zuber, qui habitait Neuchâtel, a déclaré s'être rendu à Zurich le 14 octobre pour affaires et avoir rencontré Wehrle, qui était une de ses connaissances. Ensuite, les deux hommes se sont rendus dans l'appartement de la victime, où ils ont bu de l'eau minérale et écouté de la musique.

Après quoi, Wehrle aurait demandé à

son meurtrier de passer la nuit chez lui. Une discussion s'ensuivit, puis une dispute. Selon les déclarations de Zuber, ce dernier aurait finalement étranglé Wehrle avec un câble électrique de peur que celui-ci ne le dénonce pour lésions corporelles. Finalement, Zuber a frappé sa victime à la tête à l'aide d'un marteau. Ensuite, Zuber a fumé quelques cigarettes et s'est endormi dans l'appartement de Wehrle, qu'il a quitté le lendemain après avoir empoché 500 francs et une montre-bracelet. Il déposa la clef de l'appartement dans la boîte à lait, où elle a été découverte plus tard par la police. Zuber, qui a déjà été condamné, a été emmené lundi à Zurich pour interrogatoire.

ECONOMIE ET FINANCES

L'association des banquiers pour une harmonisation formelle des impôts

Bâle (ATS). L'Association suisse des banquiers soutient l'idée d'inscrire dans la constitution le cadre formel de l'harmonisation des impôts de la Confédération et des cantons. Toute une information matérielle — tarifs fiscaux, taux d'imposition et déductions — doit y être révisée. Le projet de la commission du Conseil national pour le nouvel article constitutionnel sur l'harmonisation fiscale correspond à cet objectif.

Une harmonisation fiscale ne paraît cependant fondée que si elle constitue une part d'une vaste réorganisation du régime fiscal et financier suisse, indique l'association dans un communiqué. Ce nouveau régime doit viser deux buts : répartir les tâches et la souveraineté en matière fiscale de la Confédération et des cantons et encourager un meilleur équilibre entre les impôts directs et indirects. « L'harmonisation fiscale doit établir dans le cadre d'un tel nouveau régime les prémisses d'une péréquation financière équitable et simplifier le régime fiscal sur le plan formel ».

NOUVEAU RÉGIME FINANCIER ET FISCAL

De l'avis de l'Association suisse des banquiers, le problème le plus important de la politique des finances publiques suisses est l'accroissement rapide des dépenses. Il y a lieu avant tout d'avoir à nouveau une meilleure maîtrise des dépenses.

Deuxième problème en importance : le rétablissement de l'équilibre entre les

impôts directs et indirects. La Confédération doit, souligne le communiqué, adopter dès que possible un impôt de consommation. « Le passage à un impôt sur la valeur ajoutée ouvre le chemin à un régime financier et fiscal rationnel. La Confédération peut, alors, financer ses tâches au moyen des impôts directs. Selon cette conception, l'impôt fédéral direct ne sert plus au financement des tâches de la Confédération. Il pourrait être transformé en impôt de péréquation financière. »

SIGNIFICATION ET LIMITES DE L'HARMONISATION FISCALE

L'harmonisation fiscale améliore la vue d'ensemble sur les régimes fiscaux des cantons.

Elle crée les conditions pour que, dans chaque canton, on éprouve de manière optimale la capacité contributive. C'est en cela que réside son importance. « S'il est établi qu'un canton faible au point de vue économique a éprouvé pleinement sa capacité contributive, il pourra compter sur la péréquation des autres cantons pour la péréquation ».

Les cantons, relève l'association, ne peuvent remplir leurs tâches comme membres de la Confédération que s'ils disposent de leur propre autorité fiscale et financière. L'harmonisation fiscale ne doit par conséquent pas être réalisée à la faveur d'un régime financier et fiscal centralisé. Elle doit bien plus renforcer le fédéralisme en Suisse en améliorant la position des cantons.

La masse monétaire diminue

Berne, (ATS). La masse monétaire (m1) en Suisse a diminué de 6,1 % pour se fixer à 44,3 milliards de francs depuis le premier juillet 1973 jusqu'au 30 juin 1974. La diminution est donc accrue si l'on considère la période allant d'avril 1973 à fin mars 1974, où la baisse n'est que de 2,4 %. La masse monétaire plus les dépôts à vue dans les comptes de 1971, laquelle s'élevait à 46 milliards de francs. La banque nationale suisse, qui vient de publier ces chiffres, considère m1 (c'est-à-dire la masse monétaire plus les dépôts à vue dans les banques) comme vraisemblablement le meilleur indicateur des masses monétaires.

Beaucoup d'économistes pensent que l'augmentation de la masse monétaire, dans l'économie actuelle, est un sérieux indice de l'augmentation vraisemblable des prix quel que deux ans plus tard. Ainsi, la diminution actuelle de m1 indiquerait que les prix baisseront d'ici deux ans.

« ACTIONS SUISSES »

La Société internationale de placements, Bâle, qui assume la direction du fonds « Actions suisses », et le Crédit suisse, Zurich, qui en est la banque dépositaire, ont décidé de rouvrir ce fonds, créé en 1949 et qui depuis 1957 n'avait plus émis de parts. Régi par un nouveau règlement adapté aux conditions actuelles et approuvé tant par l'autorité de surveillance que par le tribunal compétent, ce fonds centrera comme par le passé ses placements sur des actions et autres titres de participations suisses de premier ordre. Le prix de la part, émise à l'origine à 500.— fr., était en dernier lieu de 1850.— fr. Afin de rendre les parts plus facilement accessibles à un large public, il a été décidé de les diviser dans la proportion de 1:10. Le cours de la part s'élève actuellement à 185.— fr. et son rendement brut, sur la base de la dernière distribution, est de 4,3%. Les détenteurs de parts en reçoivent automatiquement dix nouvelles pour une ancienne, l'échange pouvant se faire directement ou les parts nouvelles être placées en dépôt.

bulletin boursier

Table with columns for NEUCHÂTEL (18 octobre, 21 oct.) and ZURICH (act. étrang.) (18 octobre, 21 oct.). Lists various banks and companies with their stock prices.

Table for LAUSANNE (18 octobre, 21 oct.) listing various banks and companies like Grand-Passage, Charmilles port, etc.

Table for GENEVE (18 octobre, 21 oct.) listing various banks and companies like Pirelli Internat., Bâloise-Holding, etc.

Table for BALE (18 octobre, 21 oct.) listing various banks and companies like Pirelli Internat., Bâloise-Holding, etc.

Table for ZURICH (act. étrang.) (18 octobre, 21 oct.) listing various companies like Alcan, Am. Metal Climax, etc.

Table for LAUSANNE (18 octobre, 21 oct.) listing various banks and companies like Banque cant. vaudoise, etc.

Table for GENEVE (18 octobre, 21 oct.) listing various banks and companies like Pirelli Internat., Bâloise-Holding, etc.

Table for BALE (18 octobre, 21 oct.) listing various banks and companies like Pirelli Internat., Bâloise-Holding, etc.

Table for AMSTERDAM (18 octobre, 21 oct.) listing various banks and companies like Amrobank, AKZO, etc.

Table for TOKIO (18 octobre, 21 oct.) listing various banks and companies like Canon, Citizen, etc.

Table for PARIS (18 octobre, 21 oct.) listing various banks and companies like Air liquide, Aquitaine, etc.

Table for LONDRES (18 octobre, 21 oct.) listing various banks and companies like Anglo American, Brit. Am. Tobacco, etc.

Table for AMSTERDAM (18 octobre, 21 oct.) listing various banks and companies like Amrobank, AKZO, etc.

Table for TOKIO (18 octobre, 21 oct.) listing various banks and companies like Canon, Citizen, etc.

Table for PARIS (18 octobre, 21 oct.) listing various banks and companies like Air liquide, Aquitaine, etc.

Table for LONDRES (18 octobre, 21 oct.) listing various banks and companies like Anglo American, Brit. Am. Tobacco, etc.

# ISRAËL SE PRÉPARE NON SANS INQUIÉTUDE À UNE IMMIGRATION MASSIVE DE JUIFS RUSSES

JÉRUSALEM (AFP). — L'accord sur l'assouplissement de la politique soviétique en matière d'émigration, conclu vendredi par un échange de lettres entre le secrétaire d'Etat américain Kissinger et le sénateur démocrate Jackson, va poser à Israël des problèmes d'intégration qui sont aussi bien d'ordre social et psychologique que d'ordre économique.

Bien que de toutes parts, on affirme que le pays est tout à fait en mesure de faire face à l'« aliya » (immigration en Israël) et que tous les plans sont prêts il n'en reste pas moins que l'Etat hébreu est tout simplement incapable de supporter cette nouvelle charge économique surtout dans les conditions actuelles, sans l'aide massive du judaïsme international.

Avant de partir pour l'étranger où il tentera justement de réunir des fonds

dans cette éventualité, le président de l'agence juive, M. Pinhas Sapi, a déclaré que « l'intégration d'une famille soviétique de quatre personnes (parents plus deux enfants) coûterait à Israël soixante mille dollars, ce qui signifie que l'arrivée à partir de décembre de cinq mille juifs par mois reviendrait à 900 millions de dollars par an ».

Mais, est-il certain que les 60.000 juifs soviétiques qui quittent l'URSS aux termes de l'accord conclu vendredi se rendront tous en Israël en venant alors s'ajouter à la moyenne annuelle de 20.000 immigrants ?

Le directeur général de l'agence juive, M. Rivlin, interviewé à la radio israélienne a déclaré ne rien savoir à ce sujet sauf que « des centaines de milliers de demandes d'émigration ont été soumises aux autorités soviétiques ».

M. Rivlin a attiré l'attention sur un autre problème : selon lui, le pourcentage de juifs désirant émigrer et vivant actuellement dans les pays baltes en Bessarabie et en Ukraine ou établis dans les Républiques soviétiques asiatiques est de très loin supérieur à celui des juifs russes proprement dits. M. Rivlin a remarqué à ce sujet que « les motivations des juifs de pays baltes, de Bessarabie et d'Ukraine sont le nationalisme sioniste tandis que celles des Géorgiens, des juifs de Boukhara et d'autres Républiques soviétiques asiatiques sont surtout d'ordre religieux ».

« Le problème, a conclu M. Rivlin, est de savoir si maintenant que tous ceux qui voudront émigrer d'URSS pourront le faire sans s'exposer au danger de persécutions, de vexations et de chômage — nous verrons partir d'URSS, ceux

qu'une conscience juive prédispose à venir vivre en Israël ou bien ceux qui tout simplement ne veulent pas vivre en Union soviétique ».

Il semble, à en croire les milieux bien informés, que le gouvernement israélien a consacré à ces questions une bonne partie de sa réunion hebdomadaire. Mais, aucun communiqué officiel n'est venu le confirmer, d'autant que le cabinet siègeait en sa qualité de « commission de la défense nationale », ce qui faisait de ses débats des secrets d'Etat.



Dans un salon de l'ambassade de France à Beyrouth, de gauche à droite, le ministre français, Yasser Arafat et Zuhair Muhsin, représentant de l'organisation de fedayins la Saïka. (Téléphoto AP)

## Le long tête-à-tête franco-palestinien

BEYROUTH (AP). — Le ministre français des affaires étrangères, M. Sauvagnargues, a déclaré à M. Yasser Arafat, chef de l'Organisation pour la libération de la Palestine, que le mouvement palestinien devrait renoncer à ses opérations de terrorisme.

M. Sauvagnargues, à l'occasion de sa visite officielle au Liban, s'est entretenu lundi matin pendant une heure trois quarts avec M. Arafat.

Le ministre français, qui a tenu ensuite une conférence de presse, a été interrogé sur la teneur de ses discussions avec M. Arafat.

« J'ai dit à M. Arafat, a-t-il révélé, que les activités de l'Organisation pour la libération de la Palestine devraient s'exercer politiquement. Ceci implique la renonciation aux activités terroristes. M. Sauvagnargues s'est déclaré favora-

blement impressionné par le sens des responsabilités internationales de la résistance palestinienne.

« La meilleure manière pour détourner les gens du désespoir et de la violence est de leur faire porter des responsabilités au niveau international.

« La conversation m'a confirmé dans mon opinion que nous avons pris la bonne décision en invitant aux Nations unies l'Organisation pour la libération de la Palestine comme représentant du peuple palestinien. »

Le ministre français, qui devait se rendre en Jordanie a invité les pays arabes producteurs de pétrole à faire preuve de modération dans leurs transactions avec les pays consommateurs.

Des ministres des affaires étrangères des pays arabes ont commencé à arriver

à Rabat pour préparer le sommet de samedi.

La conférence portera essentiellement sur la situation au Proche-Orient et les efforts pour réconcilier la Jordanie avec l'Organisation pour la libération de la Palestine.

M. Arafat, dont le prestige sort grandi après l'invitation de l'ONU et sa rencontre avec le ministre français des affaires étrangères, dirigera une importante délégation palestinienne au sommet.

## LES ANCIENS DIRIGEANTS GRECS TRADUITS EN JUSTICE

ATHÈNES (AFP). — Vingt-quatre personnes, pour la plupart des militaires occupant des postes-clés dans l'armée, la gendarmerie et la police, ont été inculpées lundi par le procureur général d'Athènes, pour avoir « ordonné ou participé » à la répression sanglante des

émeutes de l'école polytechnique d'Athènes les 16 et 17 novembre dernier, émeutes ayant fait plusieurs victimes.

Dans son rapport, le procureur déclare avoir des témoignages « dignes de foi » d'après lesquels le nombre des morts dépasserait d'une vingtaine au

moins celui des quinze officiellement annoncés. Quant aux blessés, ils dépasseraient également le chiffre officiel de 1103 civils et 61 policiers.

Parmi les personnes inculpées figurent notamment l'ancien chef de l'Etat, le président déchu Papadopoulos, l'ancien chef de la police militaire, le général de brigade Dimitrios Ioannidis, et l'ancien chef des services spéciaux, le général Roufoglakis, accusés d'instigation morale à des homicides volontaires, coups et blessures, et incitation à des crimes et délits ».



Voici quelques jours, la police avait dû contenir une manifestation de Grecs hostiles au général Ioannidis. (Téléphoto AP)

L'ancien chef d'état-major des forces armées, le général en retraite Zagorianako, est accusé d'avoir ordonné l'intervention d'unités de l'armée dans la répression du mouvement étudiant.

L'ancien chef du commandement supérieur militaire d'Attique, le général Dertilis, est accusé d'homicide volontaire contre un jeune étudiant et d'instigation morale à d'autres homicides ou tentatives d'homicides.

Le commandant d'une unité de blindés Stathakis, est, d'autre part, accusé d'avoir ordonné l'entrée en force d'un char dans l'enceinte de l'école polytechnique, qui avait renversé les étudiants perchés sur la porte de fer et blessé grièvement une étudiante.

## Mini-réforme de la constitution française

VERSAILLES (AP). — Députés et sénateurs ont fait lundi le « voyage de Versailles » pour ajouter « quelques mots de plus dans la constitution » et voter par 488 voix contre 273 sur 764 votants, soit avec une majorité dépassant largement les trois cinquièmes requis (457 voix), le projet de loi du gouvernement permettant à 60 députés ou à 60 sénateurs de saisir le Conseil constitutionnel.

Le vote s'est déroulé dans la grande salle rectangulaire aux murs de marbre de l'aile du midi du château de Versailles, édifiée il y a près de cent ans par l'architecte Joly afin de permettre, après la guerre de 1870, les réunions de l'Assemblée nationale. Depuis, seize présidents de la République y ont été élus, et quatre révisions constitutionnelles votées.

nature législative ayant ce même objectif. Nous préparons une réforme de la justice, nous avons constitué une commission chargée d'élaborer un code des libertés publiques et de proposer au gouvernement toutes les réformes de nature à renforcer la protection des libertés individuelles ».

« Ira, n'ira pas ? », a ironisé M. Chandernagor, député socialiste de la Corrèze. « De compromis en compromis nous voici enfin à Versailles, mais dans

quel état ». L'orateur a ajouté : « Nous ne voterons pas le projet car telle qu'elle cette révision nous paraît inopportune, dérisoire et inadéquate ». Selon lui, elle ne protège pas contre les excès de l'exécutif.

« Ce que l'opposition demande depuis seize ans, c'est que l'exécutif cesse d'en prendre à son aise avec l'interprétation de la constitution ». La séance qui avait débuté à 11 h, fut déclarée close peu avant 16 heures.

## AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

### EUROPE

**Italie : les restrictions à l'importation**  
ROME, (DPA). — L'Italie a l'intention de supprimer les mesures de restrictions à l'importation pour la viande, les fruits et les légumes entrées en vigueur en avril dernier. Cependant, selon la radio italienne, la caution qui s'élève à 50 % de la valeur des marchandises continuera à être perçue sur les produits de luxe dans les secteurs agricoles et industriels.

**Train fou en Irlande : 2 morts, 11 blessés**  
GORMANSTOW (Irlande) (AP). — Un train fou a roulé sans mécanicien pendant 30 kilomètres lundi avant de percuter un convoi à l'arrêt et de provoquer le déraillement d'un troisième train. Deux personnes ont été tuées et 11 blessés dans l'accident, qui s'est produit Gemanston, à une trentaine de kilomètres au nord de Dublin.

**Vague de grèves en Ecosse**  
GLASGOW, (Reuter). — Plus de 22.500 personnes sont actuellement en grève dans le centre de l'Ecosse, depuis dimanche. Les 3.000 employés des transports en commun de Glasgow ont rejoint les rangs des grévistes après la rupture des négociations salariales et lundi, 7.000 enseignants du secondaire ont refusé d'assumer leurs fonctions non-éducatives comme la surveillance des repas.

**Nouvelles victimes en Ulster**  
BELFAST, (AP). — Deux catholiques, ouvriers du bâtiment ont été tués par balles lundi à Belfast alors qu'ils se rendaient à leur travail, ce qui porte à 16 le nombre des assassinats commis depuis un mois en Irlande du Nord.

**Incendie dans le métro de Moscou**  
MOSCOU, (AP). — Un incendie s'est produit dans une station de métro près du Kremlin à Moscou. La police et les pompiers ont isolé un large secteur près du Kremlin et trois stations ont été fermées à la suite de l'incendie, provoqué pense-t-on par un incident électrique.

Six heures après le début du sinistre, on déclarait à l'hôpital des urgences que des victimes étaient encore amenées d'autres hôpitaux où elles avaient été d'abord dirigées. Toutes souffrent d'inhalation de fumée. Un témoin a par ailleurs déclaré avoir vu évacuer de nombreuses personnes.

### 60 millions de livres pour la liberté

NUORO (Sardaigne), (AFP). — M. Serra, 32 ans, qui avait été enlevé le 21 juillet dernier par des bandits, près de Nuoro, en Sardaigne, a été remis en liberté par ses ravisseurs.

M. Serra, qui est resté 90 jours entre les mains des bandits — nouveau record dans la longue histoire des enlèvements en Sardaigne — a été abandonné par ses ravisseurs en pleine campagne.

Selon certaines indiscrétions, la famille de M. Serra aurait payé soixante millions de livres pour obtenir sa libération.

### L'huile et le sucre

MADRID, (AFP). — Depuis la fin de la semaine dernière, les douaniers espagnols interdisent formellement le passage vers la France et le Portugal de provisions d'huile d'olive et de sucre que certains touristes ou frontaliers faisaient habituellement en Espagne.

De source espagnole, on indique que le trafic avec la France avait pris ces derniers temps une grande ampleur et donné lieu à un actif marché noir dû aux difficultés des détaillants français pour s'approvisionner normalement.

### AMÉRIQUE

#### Les volcans du Guatemala

GUATEMALA, (AP). — Un bébé de six mois a été tué par une roche en fusion projetée par un des trois volcans qui sont entrés simultanément en éruption le 20 octobre, après trois ans d'inactivité, dans l'Ouest du Guatemala, ont annoncé les autorités guatémaltèques.

#### Héroïne saisie à Chicago

CHICAGO, (AP). — La police de Chicago a saisi pour environ 20 millions de dollars d'héroïne et arrêté deux américains, considérés comme d'importants passeurs de drogue.

#### Les bandes du Watergate

WASHINGTON, (AP). — Pour la quatrième audience consécutive l'ex-conseiller John Dean a poursuivi sa déposition comme témoin, lundi, au procès du Watergate, et il a été procédé à l'écoute de l'enregistrement d'une conversation, en date du 21 mars 1973, au cours de laquelle le président Nixon, maussade, discutait des moyens de bloquer l'enquête alors en cours au Sénat.

On entend, à un moment, Nixon déclarer : « C'est une longue route, n'est-ce pas, pour nous tous. Que diable allez-vous faire ? »

## Un million de chômeurs cet hiver outre-Rhin

BONN (AFP). — Le nombre des chômeurs en R.F.A. atteindra le chiffre d'un million au cours de l'hiver prochain, indique un rapport des cinq principaux instituts de recherche économique ouest-allemands. Toutefois ces experts, dans leurs conclusions, recommandent au gouvernement et à la Bundesbank de ne pas changer leur politique de stabilité.

allemands voient dans l'évolution des échanges internationaux de la R.F.A. un point d'incertitude. Les experts pensent que les exportations qui, tout au long de 1974, ont été un des éléments de soutien de la conjoncture ouest-allemande se ralentiront nettement.

## 500.000 chômeurs recensés en France

PARIS (Reuter). — Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, le nombre des chômeurs a dépassé en France le demi-million : 534.300 chômeurs ont été recensés en septembre, soit 100.000 de plus que le mois précédent, révèlent des statistiques publiées par le ministère français du travail.

La semaine dernière, M. Ségué, secrétaire-général de la C.G.T., avait déclaré que les offres d'emploi étaient tombées de 30 % en douze mois et que le taux de chômage s'était accru de 28 %.

Cette hausse du chômage suit la mise en place du plan gouvernemental d'austérité destiné à réduire l'inflation à 6 % à la fin de 1975.

L'industrie automobile et les transports aériens sont les plus touchés par la situation économique.

C'est ainsi que Citroën a évalué lundi à 395 millions de francs ses pertes pour le premier semestre de l'année, tandis qu'Air France estime à 450 millions de francs ses pertes pour 1974.



L'industrie automobile est, elle aussi, en crise. Témoin ce parc de Volkswagen. (Téléphoto AP)

## L'AFFAIRE VIETNAMIENNE ET LA CIA

SAIGON (AP). — L'ambassade américaine a démenti lundi les rumeurs selon lesquelles la C.I.A. était impliquée dans les manifestations contre le président Thieu.

« Les Etats-Unis n'encouragent, ni ne soutiennent de faction politique au Vietnam, précise le communiqué américain. Ces accusations sont sans fondement et totalement fausses ».

Cependant le département d'Etat américain est préoccupé par la décision de « Hanoi » de ne plus traiter avec un gouvernement dirigé par le président sud-vietnamien Thieu » déclare dans son dernier numéro la revue « Newsweek ».

Selon la publication, le Viet-nam du Nord « renonce ainsi à l'une des conditions clefs de l'accord de Paris », et « les responsables de Washington considèrent cette initiative comme plus grave encore que les violations répétées du cessez-le-feu par Hanoi ».

Deux ponts, situés à quelque 25 kilomètres de Saïgon, ont été endommagés lundi peu avant l'aube par l'explosion de radeaux chargés d'explosifs.

Deux des arches du pont de béton, long de 800 mètres, à la sortie de Bien

hoa, se sont effondrées coupant les relations ferroviaires et routières avec Saïgon.

Le commandement militaire de Saïgon estime qu'il s'agit d'une nouvelle offensive communiste, destinée à perturber les communications.

## Mao serait en bonne santé

COPENHAGUE, (AP). — Le premier ministre danois, M. Hartling, a rencontré dimanche le président Mao Tsé-toung et a constaté que le dirigeant chinois était en « excellente forme physique et intellectuelle », rapporte le journal « Berlingske Tidende ».

Le rédacteur en chef du journal, M. Norlund, qui a accompagné le premier ministre danois dans sa visite officielle en Chine, affirme que la rencontre entre M. Hartling et le président Mao a permis de dissiper toutes les rumeurs sur l'état de santé du « grand timonier ».

Le lieu où s'est tenu l'entretien n'a pas été révélé mais, selon Niels Norlund, il s'agirait de Hangtchéou, au sud-ouest de Changhaï.

Après son retour, M. Hartling a déclaré que cette entrevue avait été « une grande expérience personnelle » et que le président Mao « un homme sage », était l'une des plus grandes personnalités de notre époque ».

## UN FAIT PAR JOUR A SAIGON

On en parle à nouveau. A voix presque basse. Sur la pointe des pieds. Chut : rien ne va plus au Viet-nam. Au Viet-nam du Sud. Bien entendu. Comment ? On se bat encore là-bas ? Tous les jours ? Les accords de Paris n'ont pas... Personne ne sait plus très bien quand, comment, et pourquoi, ils ont été signés. Et surtout, à quoi ils ont bien pu servir.

On en parle peu, parce que c'est gênant. Parce que l'Amérique a autre chose à faire. Et aussi les alliés et les ennemis de l'Amérique. Mais au fait que se passe-t-il donc là-bas ? Rien ou presque. Les communistes sont seulement en train de gagner la 3ème guerre du Viet-nam. Tout simplement. On en parle peu, parce qu'à Washington, en est averti. Et que les rapports qui s'accumulent indiquent que tout le Viet-nam du Sud, du train où vont les choses n'aura même plus besoin de défendre sa capitale. Elle se saborde chaque jour. Et toute seule. Le régime s'enlise dans les convulsions politiques. Et dans la corruption.

Saïgon n'est plus une capitale en guerre, mais une cité où les factions s'agitent, essaient d'imposer leur loi. Puisque, de plus en plus, il n'y a plus de loi. Les rapports américains les plus officiels en apportent la preuve. Et à Washington, on commence à se dire, que si un morceau de Viet-nam tombe chaque jour aux mains des Viet, c'est peut-être parce que ceux qui devraient régir, sont manifestement, occupés à d'autres jeux. Des dizaines d'officiers occupant des postes importants font du commerce, du trafic, du marché noir. Pour vendre ou acheter n'importe quoi à n'importe qui.

On en est même arrivé à vendre le matériel américain laissé sur place après la signature des accords de paix. Le Sénat des Etats-Unis s'occupe de bien des choses, du Watergate, des chèques de Rockefeller. Et aussi du Viet-nam du Sud. Ainsi, les sénateurs ont appris que 60.000 tonnes de fournitures américaines avaient été vendues par des officiers de Thieu pour la bagatelle de 85 millions de dollars. Et que, malgré les dénégations d'un porte-parole de Saïgon, 26.000 tonnes de matériel industriel et agricole avaient été EXPORTÉES — vers quel pays ? — pour 36 millions de dollars. Les sénateurs américains savent aussi que l'armée sud-vietnamienne est démoralisée et que certaines unités ont dû recevoir 16 fois leur ordre de marche, avant de se décider à partir au combat.

Le Sénat commence à trouver que le million de dollars par jour que Thieu continue à coûter à l'Amérique pèse un peu trop lourd. Les sénateurs qui continuent quotidiennement à recevoir des rapports d'Asie ont constitué de beaux dossiers sur lesquels on peut lire : marasme, baisse de la production, inflation. Au Viet-nam du Sud, le coût de la vie a augmenté de 70 % depuis le 1er janvier 1973. Le Viet-nam du Sud, c'est aussi le chômage, le chômage qui menace, le chômage qui effraie ! 100.000 sans-travail rien qu'à Saïgon. Saïgon, c'est aussi une capitale où les chantiers ferment les uns après les autres, une cité où des centaines de milliers de gens ne travaillent que deux ou trois jours par semaine.

Et puis, dans ce ver luisant que fut jadis Saïgon, voici qu'un phénomène nouveau est apparu : la faim. Est-ce donc possible dans ce Berlin-Ouest de l'Asie ? Le général Tran Van-don vient de le dire à sa manière : « Le danger réel le plus sérieux qui nous menace c'est celui de la misère ». Lisons ensemble les accords de Paris. Article 2 : non respecté ; article 3 : non respecté ; article 7 : non respecté ; article 8 : non respecté. Article, article, article. Rappelons-nous qu'il a fallu 5 ans pour que soient paraphés les accords. Et 14 millions de tonnes d'explosifs. Venus d'Amérique. Au paravant...

L. GRANGER

Nous vous proposons cette semaine :

- **Filet de renne nordique**  
une viande tendre et savoureuse, garnie de pruneaux secs, pommes aux airelles et une délicieuse sauce au porto
- **Selle de chevreuil Belle-Fruitière**  
avec beaucoup de fruits et purée de marrons  
et bien d'autres plats de chasse.  
Comment ne pas y goûter ?

Lucien Gétaz  
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel